

Candidature au prix de thèse du PUCA, 2024

Titre de la thèse

Violette ARNOULET, *Les communistes et les « quartiers » : sociohistoire d'un pouvoir municipal engagé dans la politique de la ville (1971-2018)*, thèse pour le doctorat en sociologie dir. par Christine Lelévrier, Université Paris-Est, Lab'urba (EA 7374), soutenue le 3 avril 2023.

Mots clés

Pouvoir local, communisme municipal, engagement, sociohistoire, racialisation, genre, politique de la ville, politiques urbaines et du logement, associations.

Objet, problématique et cas d'étude

Cette thèse est une étude sociohistorique des évolutions d'un pouvoir local, celui de la commune de Stains en Seine Saint-Denis, des années 1970 à 2018. L'interrogation principale porte sur les conditions et les ressources qui ont rendu possible le maintien d'un pouvoir communiste, à la tête de la municipalité depuis 1936, malgré l'érosion de ses soutiens et les mutations du monde ouvrier qui caractérisait la « Banlieue rouge » (Fourcaut 1986). À la différence des travaux qui étudient la compétition électorale ou la vie partisane, la thèse choisit comme entrée dans l'analyse, l'étude de la mise en œuvre d'une politique particulière : la politique de la ville, dont les premières opérations débutent en 1977 au moment où les municipalités communistes connaissent leur extension maximale en Seine Saint-Denis.

Des opérations Habitat et vie sociale qui initient la politique de la ville en 1977 au second Programme national de renouvellement urbain qui démarre en 2014, l'étude de l'appropriation des dispositifs successifs par la municipalité de Stains permet d'interroger les ressources constituées par la politique de la ville dans trois domaines clés d'exercice du pouvoir local : la mise en forme de la situation locale, la construction d'une capacité d'action, la formation et le renouvellement d'un groupe capable d'exercer le pouvoir.

La thèse définit le pouvoir local comme l'ensemble des « instances spécialisées dans la production des règles orientant la vie sociale locale » : collectivités locales et leurs représentant·es élu·es, agent·es des administrations, expert·es et consultant·es, groupes de pression, associations et citoyen·nes (Douillet et Lefebvre 2017). Cette acception large est

opérante pour les villes communistes de la banlieue parisienne où l'imbrication de l'institution municipale avec les associations, les offices HLM voire les syndicats et des organes de presse, est déterminante dans le projet de « municipalité sociale » (Bellanger et Mischi 2013 ; David 2016). La thèse interroge ainsi plus largement le rôle de la politique de la ville dans la reconfiguration du projet de la « municipalité sociale » stanoise.

Pour répondre à cette interrogation, la démonstration s'appuie sur l'étude monographique de Stains. Le choix de ce terrain d'enquête tient à trois observations qui suggèrent un lien particulier entre pouvoir communiste stanois et politique de la ville : la longévité du pouvoir communiste alors que l'influence de ce parti recule en Seine Saint-Denis dès 1982 ; l'entrée précoce du grand ensemble dans la politique de la ville en 1977 ; l'importance constatée au début de l'enquête des financements de la politique de la ville dans le fonctionnement des services municipaux et associations de quartier.

Au-delà de ces observations, cette commune est un exemple d'institution municipale faible où sont accentuées jusqu'à devenir exemplaires les difficultés et les stratégies des gouvernements municipaux communistes de la banlieue parisienne. Stains se caractérise d'abord par une urbanisation tardive, majoritairement après la Seconde Guerre Mondiale, par de grandes opérations de logement social qui distinguent ses formes urbaines et son peuplement des communes industrielles de banlieue plus étudiées comme Saint-Denis. Elle se caractérise aussi par le manque de finances, de personnel et d'outils d'action de la municipalité, ainsi que par le rôle des organismes régionaux d'HLM dans l'aménagement de la commune. En l'absence d'un office HLM municipal, la commune ne maîtrise pas l'urbanisation, peine à réaliser les équipements nécessaires et à s'ancrer dans les cités HLM récentes. Dans ces conditions, les élites communistes font face à une forme d'impuissance municipale, à laquelle les premiers dispositifs de la politique de la ville semblent apporter un remède. Malgré sa situation particulièrement contrainte, Stains possède suffisamment de traits communs avec ses voisines pour permettre des comparaisons. Comme les autres communes de l'ancienne Banlieue rouge, c'est une localité dominée par les familles ouvrières où le pouvoir local communiste s'est organisé autour de l'idéal de « municipalité-sociale » et se voit profondément remis en cause dans les années 1970, par les mutations sociales et politiques du monde ouvrier. Les constats de la thèse éclairent à ce titre les évolutions d'autres municipalités communistes de la banlieue parisienne. Et ce, d'autant plus que les solutions qui s'élaborent à Stains ne le sont pas en vase clos, mais prennent sens dans la participation des membres du pouvoir local à différents réseaux, communistes ou liés à la politique de la ville.

Enquête

Démarrée comme une enquête ethnographique, la thèse a finalement adopté une perspective sociohistorique fondée sur des entretiens et un corpus d'archives administratives. Cette recherche est d'abord liée à une opportunité d'enquête : je l'ai commencé alors que je travaillais comme urbaniste au service « politique de la ville » de l'intercommunalité de Stains, dans une position apparemment propice à une enquête ethnographique. Mon projet était lié aux questions soulevées par l'immersion dans le milieu professionnel de la politique de la ville et dans le monde social d'une cité HLM. Néanmoins, cette situation d'« indigène sur le terrain » (Schnapper 2011) a rendu l'enquête difficile par une familiarité excessive avec le milieu étudié. Finalement, c'est l'adoption d'une perspective sociohistorique (Payre et Pollet 2019) qui m'a permis de mettre à distance le sens commun professionnel, tout tirant parti de ma connaissance fine des pratiques et des difficultés du travail des agent·es de la politique de la ville. L'enquête sociohistorique repose sur l'alternance entre trois fonds d'archives largement inédits (archives municipales, archives non versées de l'équipe communale et de l'équipe intercommunale chargées de la politique de la ville) et 38 entretiens avec des acteur·rices de la politique de la ville : élu·es et agent·es de la commune et de l'intercommunalité, salarié·es et bénévoles des associations, représentant·es de l'État local ou des financeurs. Le chemin suivi dans les archives part d'une reconstitution précise des plans d'actions, appuyée sur les documents contractuels et les programmes annuels de financements de la politique de la ville de 1977 à 2018. Puis, l'enquête s'est poursuivie avec trois ambitions : replacer ces actions au sein des préoccupations de la municipalité ; comprendre les ressorts de la participation à chaque contrat ; reconstituer les parcours des agent·es qui en assurent la mise en œuvre. Sur l'évolution des préoccupations municipales, la thèse mobilise les sources habituelles de l'histoire communale : journal cantonal et municipal, comptes-rendus du conseil municipal, documents relatifs aux élections municipales. Sur les ressorts de la participation aux contrats successifs, l'enquête se fonde sur les documents qui accompagnent l'élaboration des contrats (versions de travail des contrats, notes internes, échanges de courriers) et sur ceux qui retracent l'activité des équipes locales chargées de la politique de la ville (comptes-rendus de réunions d'équipe, tableaux de suivi, notes de service, échanges écrits avec les associations). Enfin, les entretiens éclairent le sens donné aux programmes d'action, les changements de cap et les débats, ainsi que les parcours des agent·es de la politique de la ville, dont la cohorte a été repérée de façon systématique dans les archives.

Déroulé de la thèse

La thèse est organisée en deux parties thématiques, divisées en chapitres chronologiques. La première partie traite de l'appropriation des programmes de la politique de la ville par la municipalité. La seconde s'intéresse aux parcours des agent·es impliqué·es dans la mise en œuvre de cette politique : animateur·rices, chargé·es de mission, chef·fes de projet, élu·es et dirigeant·es bénévoles des associations des cités HLM.

La première partie met en évidence les conditions de la participation aux contrats, l'adoption par les membres du gouvernement municipal des catégories dont sont porteurs ces contrats, les résistances locales qui ont pu apparaître. Elle retrace les actions menées au nom de la politique de la ville, leur intégration aux politiques municipales et les réorganisations du gouvernement municipal qu'elles entraînent.

Le chapitre 1 traite de la genèse de la politique de la ville dans les années qui précèdent Habitat et vie sociale (1971-1977). Il montre l'émergence d'une préoccupation municipale pour le grand ensemble, lors du dernier mandat de Louis Bordes, maire de Stains depuis 1945, dans un contexte de recomposition sociodémographique de la population communale et d'une crise de renouvellement des élites municipales.

Le chapitre 2 traite de l'expérimentation puis de l'institutionnalisation de la politique de la ville lors des trois mandats du maire Louis Pierna (1977-1995). Il montre que l'appropriation des principes réformateurs de cette politique contribue à imposer une analyse racialisée des problèmes du grand ensemble et une volonté d'en transformer la population. Il décrit l'élaboration d'un projet de peuplement et la façon dont son échec conduit aux balbutiements d'une politique sociale de quartier dans le grand ensemble.

Le chapitre 3 traite des premiers mandats du maire Michel Beaumale (1996-2008). Il s'intéresse aux effets de la pérennisation de la politique de la ville, désormais institutionnalisée. Il met en évidence l'utilisation des ressources de la politique de la ville au service d'un projet de renforcement des services municipaux dans les quartiers HLM, qui s'étend progressivement à tous les quartiers de la commune.

Enfin, le chapitre 4 décrit la remise en question de l'héritage local constitué par trente ans de politique de la ville, dans le contexte de création de l'intercommunalité et d'une succession politique difficile à la tête de la commune (2008-2018). À l'échelle nationale, cette période voit le bouleversement de la politique de la ville par le programme national de rénovation urbaine

lancé en 2003. À Stains, elle correspond à une période d'hésitations, de prise de distances avec le discours des anciens maires et du maintien de la participation à la politique de la ville.

Après avoir considéré la politique de la ville comme un ensemble des ressources utiles au renforcement d'un pouvoir municipal, la seconde partie l'envisage comme un espace d'engagement « pour la cause des “quartiers” » (Tissot 2005). Elle interroge la participation de la politique de la ville au renouvellement des membres du pouvoir local, en reconstruisant les parcours de celles et ceux qui la mettent en œuvre. Elle met en évidence la constitution de deux générations successives d'agent·es qui font, chacune, l'objet d'un chapitre.

Le chapitre 5 est consacré aux carrières des animateur·rices recruté·es au début des années 1980 dans les associations du grand ensemble. Il montre que ces animateur·rices ont constitué une relève pour le pouvoir communiste. Dans un espace professionnel et militant peu institutionnalisé, ils et elles ont pu façonner leur poste et ont progressé au sein du pouvoir local en investissant un rôle de porte-parole des cités HLM.

Le chapitre 6 est consacré à leurs successeur·ses qui s'engagent dans les années 1990 et 2000. Il montre l'émergence d'une organisation hiérarchisée dans l'espace de la politique de la ville et la raréfaction des carrières locales. Cette génération prend place dans un espace déjà institué où les parcours comme les rôles sont codifiés. Le chapitre analyse les formes de transmission sélectives par la première génération. Il étudie la construction d'une hiérarchie interne au groupe d'agent·es qui préside à la différenciation de leurs parcours, ainsi qu'à la fermeture de la filière d'accès au pouvoir local empruntée par les premier·es animateur·rices.

Principaux résultats

A partir d'une étude de cas, cette thèse apporte trois contributions principales à l'étude des pouvoirs locaux et des usages municipaux de la politique de la ville.

1. Commune et décentralisation : le rôle des politiques spécifiques dans la construction d'une capacité d'action municipale

L'étude des usages locaux de la politique de la ville éclaire la façon dont les municipalités ont pris part à la décentralisation et sont parvenues à renforcer leurs capacités d'action. Il montre que les politiques dites spécifiques, comme la politique de la ville, ont pu jouer un rôle clé en apportant des ressources financières, des catégories d'action et des modes d'organisation dont l'usage ne s'est pas limité aux cités HLM. L'engagement de la commune dans ces dispositifs a

renforcé ses capacités d'action, par la conquête difficile d'une influence sur les politiques de logement et la participation à des projets urbains, ainsi que par la création d'un réseau d'associations intégrées au gouvernement municipal qui mettent en œuvre des politiques sociales de quartier.

Ce rôle inattendu confié à la politique de la ville est visible dès la genèse locale de ses programmes. Au-delà des causes souvent retenues pour expliquer l'entrée d'un quartier dans la politique de la ville (évolution de l'état du bâti et du peuplement), la participation précoce de Stains à Habitat et vie sociale est aussi une tentative de remédier à l'impuissance municipale. Cette impuissance tient au fait que la municipalité n'a pas d'office HLM municipal. Elle manque d'outils pour participer à l'aménagement de la commune et influencer sur son peuplement, maîtrisés par des organismes HLM régionaux. Cette impuissance tient aussi au manque de moyens financiers : ses ressources fiscales sont faibles et accaparées par la construction d'équipements face à l'augmentation rapide de la population. Enfin, les années 1970 sont marquées par l'essoufflement des techniques d'affiliation communistes et le pouvoir local s'inquiète du renouvellement militant dans les cités HLM. Dans cette situation, l'opération HVS est une opportunité pour le pouvoir local d'essayer de reprendre la main sur des cités construites sans lui, de trouver des ressources pour mener des politiques municipales ambitieuses et d'améliorer son ancrage par la création d'associations.

Ces enjeux constituent des ressorts durables de l'engagement dans la politique de la ville. Dans une commune qui manque de ressources financières, de personnel et d'outils et dont le territoire ciblé par la politique de la ville est important (jusqu'à 80% de la commune en 2006), les ressources apportées par les différents contrats soutiennent le développement de la capacité d'action municipale. Cette situation peut être décrite comme le résultat d'un processus de municipalisation de l'intervention publique dans les cités HLM. Ce processus est porté par les efforts d'une partie des élites locales pour imposer l'institution municipale comme lieu central de l'exercice du pouvoir local dans certains domaines d'action publique, comme la transformation urbaine et sociale des cités HLM. Ces tentatives passent par la revendication d'un monopole municipal sur la définition des politiques à mener et par des efforts pour contrôler les ressources financières et symboliques des programmes de la politique de la ville, organiser leur distribution depuis l'institution municipale et placer les autres acteurs du gouvernement municipal (associations et organismes HLM) sous le contrôle des élus et des cadres de la commune.

2. Les associations dans l'action municipale

Second résultat, l'exemple de Stains montre que le recours aux associations dans le développement de politiques municipales est un levier utilisé par les élites communistes depuis la Seconde Guerre mondiale qui se renforce à la faveur de la politique de la ville. La thèse contribue ainsi à l'étude de l'enrôlement des associations dans l'action publique (Cottin-Marx *et al.* 2017). Elle permet de nuancer l'idée d'une accélération de la délégation de missions de service public aux associations dans la période contemporaine. A Stains, l'entrée dans la politique de la ville n'organise pas une participation nouvelle des associations aux politiques municipales, mais la recomposition du paysage associatif local et la transformation des relations entre associations et institution municipale.

Deux modèles de relations sont en conflit tout au long de la période. Jusqu'en 2008, les contrats de la politique de la ville permettent une forme de municipalisation de l'action associative qui étend le modèle hérité de la « municipalité sociale » : les associations de quartier sont placées sous le contrôle de la municipalité et sont les outils de la mise en œuvre d'une politique conçue et menée depuis l'institution municipale. Ce modèle est contesté mais il s'impose grâce au contrôle municipal des subventions et à des formes de répression associatives, par l'équipe administrative en charge de la politique de la ville. Depuis la fin des années 2000, certaines associations parviennent à s'opposer à ce contrôle. Elles défendent une autre conception de l'action associative qui en fait une alternative à celle des pouvoirs publics, jugée inefficace. Dans cette entreprise, elles tirent parti des mutations contemporaines de l'action publique. Elles s'appuient en particulier sur la multiplication des appels à projet qui les mettent désormais directement en concurrence avec la commune. Dès lors, on peut voir dans l'action de ces associations un vecteur des injonctions réformatrices dont sont porteurs les appels à projet et auxquelles ces associations se sont bien adaptées.

Ainsi, l'étude des relations et des conflits entre associations et municipalité montre qu'au-delà des revendications de liberté associative comme des enjeux financiers exacerbés par les appels à projet, c'est aussi l'opposition entre deux modèles de gouvernement municipal, qui est en jeu dans la mise en œuvre contemporaine de la politique de la ville.

3. Racialisation et action publique locale

Dernier résultat, cette enquête éclaire la complexité des processus de racialisation et la contribution ambivalente de l'action publique et des pouvoirs locaux à ces processus.

L'exemple de Stains confirme la participation des opérations de la politique de la ville à la racialisation des problèmes sociaux, déjà souligné par d'autres chercheur·ses (Tanter et Toubon 1999). Au début des années 1980, les arguments utilisés pour justifier l'entrée dans Habitat et vie sociale recourent à des catégories racialisantes pour qualifier les locataires du grand ensemble (« Maghrébins », « Antillais », « allogènes »). Ils sont étayés par la reprise de métaphores en usage dans la période coloniale (« seuil de tolérance », « concentration ») et de catégories utilisées dans les politiques sociales qui prennent à cette occasion une connotation raciale (« grandes familles », « jeunes », « femmes »). Ces catégories fondent un projet de peuplement qui vise à évincer les locataires minorisé·es du grand ensemble, maintenu par la municipalité jusqu'aux années 2000.

Cependant, l'exemple de Stains permet aussi de documenter les effets paradoxaux de l'adoption d'une représentation racialisée des locataires des cités HLM. Incapable d'imposer son projet de peuplement aux organismes HLM, l'équipe municipale s'engage dans des actions qui visent à améliorer la situation et l'encadrement des locataires racisé·es. Ces actions sont d'abord conçues comme conditionnées à une sélection accrue des locataires. Elles sont fondées sur des catégories racialisantes dans l'identification des publics et la définition des actions. Pourtant, en s'institutionnalisant, elles servent finalement de modèle à la construction d'équipements de quartier dans toute la ville et pour tous·tes.

Pour mettre en œuvre ces actions, les cadres municipaux s'efforcent de repérer et de promouvoir des porte-paroles de groupes minorisés, ciblés par la politique de la ville. Ils recrutent des animateur·rices qu'ils identifient comme des « jeunes » et des « étranger·es ». Or, la reconstitution des carrières de ces animateur·rices montre que, dans ces conditions, l'assignation raciale n'est pas uniquement synonyme de disqualification. Elle produit des effets différenciés selon les générations. Pour la première génération d'animateur·rices, les associations financées par la politique de la ville sont un espace d'engagement où l'assignation raciale devient porteuse de ressources, dans une trajectoire ascendante dans l'espace politique ou au sein de l'administration communale. Pour la seconde génération, l'évolution des normes de promotion professionnelle et l'arrivée d'une concurrence par des agent·es qui appartiennent au groupe majoritaire et sont mieux doté·es en capital scolaire, tend à associer l'identification des animatrices à un groupe minorisé, à leur maintien à une place subalterne de la hiérarchie professionnelle. Un partage hiérarchique des tâches s'installe dans l'espace local de la politique de la ville qui reconduit des divisions de classe et de race entre agent·es. L'enquête souligne aussi que les effets de cette assignation raciale varient selon le genre. Pour les hommes,

l'identification aux « jeunes » apparaît comme un risque plus fort qui suscite des formes de mise à distance. Pour les femmes, l'identification aux « femmes des quartiers » est polysémique et permet de multiplier les soutiens au profit d'une carrière locale. Dans ce contexte, jouer le jeu du genre peut permettre de contrebalancer l'assignation à un groupe minorisé et de s'affranchir d'une position subalterne dans l'espace local.

A l'issue de l'enquête, l'analyse des processus de racialisation permet de compléter les recherches consacrées à l'émergence d'un clivage social et racial entre les pouvoirs locaux communistes et les habitant·es des cités HLM. L'étude de Stains documente une situation proche mais différente de celle décrite à Gennevilliers ou au Blanc-Mesnil (Hadj Belgacem 2015 ; Masclet 2003). Dans ces villes, les immigré·es Algérien·es et leurs enfants ont été tenu·es à distance des logements les plus valorisés comme des postes de pouvoir de la municipalité, par les cadres communistes. À Stains, la reconstitution des carrières des animateur·rices de quartier signale au contraire l'accès de certain·es à des postes de pouvoir de l'administration communale et du conseil municipal. Cette situation questionne les oppositions habituellement utilisées pour donner sens aux transformations des groupes au pouvoir dans l'ancienne Banlieue Rouge. La reconstitution minutieuse des parcours des animateur·rices montre en particulier, que des dispositions distinctives parmi les habitant·es des cités HLM, ont joué un rôle clé dans la promotion de certain·es (capital militant, dispositions scolaires, bonne volonté militante). En pointant d'autres déterminants des promotions locales, elle invite à nuancer l'idée d'un « clivage ethnique » structurant de façon univoque les formes de renouvellement des élites municipales de l'ancienne Banlieue Rouge.

Bibliographie

Bellanger, Emmanuel et Mischi, Julian (dir.). 2013. *Les territoires du communisme : élus locaux, politiques publiques et sociabilités militantes*, Paris : Armand Colin.

Cottin-Marx, Simon, Hély, Matthieu, Jeannot, Gilles et Simonet, Maud. 2017. « La recomposition des relations entre l'État et les associations : désengagements et réengagements », *Revue française d'administration publique*, vol. 3, n° 3, p. 463-476.

David, Cédric. 2016. *Logement social des immigrants et politique municipale en banlieue ouvrière (Saint-Denis, 1944-1995) Histoire d'une improbable citoyenneté urbaine*, Thèse de doctorat en histoire, Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Douillet, Anne-Cécile et Lefebvre, Rémi. 2017. *Sociologie politique du pouvoir local*, Malakoff : Armand Colin.

Fourcaut, Annie. 1986. *Bobigny, banlieue rouge*, Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

Hadj Belgacem, Samir. 2015. *Représenter les « quartiers populaires » ? Une socio-histoire de l'engagement électoral et partisan dans les cités d'une municipalité communiste*, Thèse de doctorat en sociologie, Ecole normale supérieure.

Masclat, Olivier. 2003. *La gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous manqué*, Paris : La Dispute.

Payre, Renaud et Pollet, Gilles. 2019. *Approches socio-historiques*, 5e éd., Paris : Presses de Sciences Po.

Schnapper, Dominique. 2011. « L'expérience-enquête au Conseil constitutionnel », *Sociologie*, vol. 2, n° 2, p. En ligne.

Tanter, Annick et Toubon, Jean-Claude. 1999. « Mixité sociale et politiques de peuplement : genèse de l'ethnisation des opérations de réhabilitation », *Sociétés contemporaines*, vol. 1, n° 1, p. 59-86.

Tissot, Sylvie. 2005. « Reconversions dans la politique de la ville : une profession militante ? », in *Reconversions militantes*, Limoges : Presses universitaires de Limoges, p. 121-137.

« *Experience the future of living* ». L'émergence du logement flexible et financiarisé en ville

Étude à partir du coliving bruxellois

Thèse présentée par Charlotte CASIER en vue de l'obtention du grade de docteur en Sciences sous la direction du Professeur Jean-Michel DECROLY, 18 avril 2023.

MOTS-CLÉS : segmentation du marché du logement, financiarisation du logement, parcours résidentiels des jeunes adultes, immigration qualifiée, entrepreneuriat réglementaire, politiques publiques urbaines, inégalités socio-spatiales

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

La thèse prend pour objet le marché bruxellois du coliving, une forme de logement partagée meublée de standing accueillant majoritairement de jeunes expatrié·e·s pour de relativement courtes périodes. L'étude de cette niche immobilière en émergence dans la capitale belge permet d'explorer les ressorts concrets de la financiarisation du logement locatif privé, ses interactions avec les politiques urbaines et la flexibilisation du marché du travail et des parcours résidentiels des jeunes adultes.

Qu'est-ce que le coliving ? Sa définition, comme celle de nombreux phénomènes émergents sur le marché immobilier, est rendue ardue par l'absence de cadre juridique et par les multiples utilisations du terme qu'en font les acteurs immobiliers afin de promouvoir des formes résidentielles voire hôtelières très différentes. L'observation de ce phénomène nouveau permet d'en formuler une définition opérationnelle en contexte bruxellois, à savoir une forme de logement loué qui rencontre les critères suivants. D'abord, il s'agit d'un logement partagé, c'est-à-dire que les locataires disposent d'un espace privé, généralement une chambre, et d'espaces partagés avec d'autres résident·es. L'espace privé est lui-même dépourvu des équipements permettant l'autonomie des locataires sur le plan alimentaire ou de l'hygiène, mais il est loué meublé. Ensuite, le montant des charges locatives est forfaitaire et inclut des services tels qu'au minimum la gestion des contrats d'énergies, d'eau et d'internet, regroupés dans un forfait, le nettoyage des espaces communs et la fourniture des produits sanitaires et d'épicerie de base¹. Troisièmement, la gestion de ce logement et des services joints est opérée par une entreprise privée, qui joue au minimum un rôle d'intermédiaire entre locataires et propriétaires. Quatrièmement, ces sociétés privées louent ces biens majoritairement à des jeunes professionnel·les, ce qui différencie le coliving des résidences étudiantes privées. Par ailleurs, certaines caractéristiques sont récurrentes parmi les sociétés opérant les établissements de coliving : la plupart d'entre elles incluent dans les charges des services supplémentaires comme l'organisation d'événements, la location de vélos ou de trottinettes, la mise à disposition d'une salle de sport, etc. ; elles s'appuient largement sur les outils numériques dans le recrutement des locataires et la gestion quotidienne de leurs établissements ; elles affirment offrir une expérience de vie communautaire à leurs locataires.

1 C'est-à-dire les produits d'entretiens et de cuisine de base (papier toilette, huile, sel et poivre, produits de nettoyage).

À Bruxelles, le coliving consiste en une offre de niche, représentant environ 3000 chambres réparties dans 300 établissements en janvier 2023. Le secteur y a toutefois connu une forte croissance depuis 2016, année qui marque le début de son développement dans la capitale. La majorité des établissements de coliving s'y situent au sein de maisons bourgeoises typiques du centre-ville et de la première couronne urbaine.

À travers l'étude de cet objet particulier, la thèse vise à répondre à la question de recherche suivante : « comment la financiarisation du marché locatif privé crée-t-elle de nouveaux marchés résidentiels, trouble-t-elle les politiques urbaines et s'exprime-t-elle dans les pratiques résidentielles des locataires concerné·es ? » Pour ce faire, elle propose d'étudier le coliving de façon globale, c'est-à-dire depuis différents points de vue, à savoir ceux des acteurs économiques qui l'organisent et le financent, des pouvoirs publics qui le régulent, et des locataires qui l'habitent. Pour les premiers, le coliving est un actif immobilier très rentable. Pour les seconds, il représente un type d'hébergement qui remet en question les catégories prévues par la réglementation urbanistique. Pour les dernier·es, il s'agit d'un logement transitoire et flexible, support de leur sociabilité et de leur carrière professionnelle. Il s'agit donc d'analyser le coliving comme le produit des interactions entre les intérêts et actions de ces trois parties. Cette approche m'a conduit à analyser ce secteur à différentes échelles : depuis le positionnement de Bruxelles dans la hiérarchie urbaine internationale et les acteurs financiarisés globaux jusqu'à la vie quotidienne des jeunes expatrié·es installé·es dans la capitale. Suivant la proposition de Migozzi (2020 : 53), il s'agit « de relier, au sein de structures de marchés multiscalaires, la vie quotidienne des ménages aux dynamiques locales du marché du logement et aux marchés internationaux ». La thèse adopte enfin une perspective géographique transversale : l'espace y est à la fois un argument promotionnel, une opportunité de profit, un lieu de conflit entre groupes aux intérêts divergents et un support à des parcours résidentiels particuliers.

Le coliving bruxellois comme étude de cas élargie

La méthode mise en place dans la thèse crée un matériel empirique original sur un secteur peu étudié et absent de la statistique publique. Celle-ci relève de l'« étude de cas élargie » proposée par Burawoy (1998) permettant une approche globale du phénomène et de passer du *micro* au *macro* : à travers le coliving bruxellois, il s'agit en réalité d'interroger les dynamiques plus larges pointées en introduction.

Cette démarche s'est concrétisée dans la mobilisation de techniques de recherches variées, majoritairement qualitatives, « faisant feu de tout bois ». D'abord, a été créée une base de données originale des établissements de coliving bruxellois afin de reconstituer l'offre en termes de nombre et de caractéristiques, et de la cartographier. Ensuite, des interviews ont été menées avec des professionnels du secteur du coliving (14), des bailleurs particuliers (5), des membres des administrations publiques et des représentant·es politiques (13) et des locataires (22). Troisièmement, les communications des entreprises de coliving et la presse immobilière et financière belge ont été dépouillées. Enfin, des observations ont été menées dans le cadre du processus de régulation du coliving à Bruxelles.

« *Student housing reinvented* » : créer un secteur de niche pour s'assurer un monopole

La première partie empirique de la thèse décrit d'abord le coliving bruxellois en tant que produit, en s'appuyant sur la littérature sur les monopoles (Topalov, 1977), la segmentation du marché du logement et en particulier, le concept de rente de monopole de classe (Harvey, 1974). Si le coliving bruxellois est régulièrement présenté par les médias et ses opérateurs comme innovant, il reste un produit immobilier façonné pour attirer des jeunes adultes des classes supérieures et intermédiaires au sein d'un logement de type étudiant.

La perception du coliving comme une offre innovante est donc avant tout nourrie par l'important travail de communication des opérateurs de coliving, dont les réseaux sociaux sont un véhicule majeur, pour promouvoir le caractère unique et singulier de leurs établissements. Pour ce faire, ils mobilisent différents registres : celui d'un accès facilité au marché du logement partagé, celui d'une vie communautaire partagée avec des individus au profil social relativement similaire, et enfin celui de l'implantation dans des quartiers branchés (Carte 1, p. 4).

La thèse illustre en ce sens le processus par lequel des opérateurs immobiliers segmentent le marché du logement entre les différents groupes d'âge et classes sociales via des offres spécifiques, leur permettant d'extraire une rente de monopole. En présentant ainsi leur offre comme la plus adaptée et désirable aux jeunes professionnel·les s'installant à Bruxelles, les opérateurs du coliving contribuent à restreindre artificiellement le champ des possibilités de ce public. Ces acteurs se placent ainsi dans une situation de monopole, qui leur permet d'exiger des loyers élevés, participant ainsi à la haute rentabilité de ce produit immobilier. La thèse contribue de cette façon à documenter d'une part, la formation de rente dans des secteurs de niche et, d'autre part, le brouillage déjà identifié dans la littérature entre les logements destinés aux étudiant·es et ceux destinés aux jeunes adultes.



Carte 1 : Géographie des établissements de coliving à Bruxelles

Le coliving comme mise en pratique de la financiarisation du marché locatif privé

La thèse s'intéresse ensuite au coliving du point de vue de son mode de production et des acteurs privés qui l'organisent et le financent.

D'abord, les modalités de gestion et de production du coliving maximisent le rendement tiré de maisons unifamiliales anciennes. Les loyers au mètre carré sont élevés grâce à la division de biens en de multiples unités locatives et à la formation d'un monopole ; ensuite, la rénovation de logements existants raccourcit les délais de production ; troisièmement, les coûts de développement, rénovation et gestion sont compressés, avec une place importante aux outils digitaux ; enfin, les opérateurs adaptent la géographie de leur offre en fonction des opportunités, aux échelles internationale et intra-urbaine. Le coliving bruxellois démontre de cette façon que la financiarisation du logement concerne également le bâti ancien des quartiers centraux, tout en contribuant à la gentrification de ces espaces.

Ces profits sont redistribués aux acteurs variés organisant et finançant le coliving. À Bruxelles, six sociétés spécialisées organisent l'essentiel du marché du coliving. Elles ont pour la plupart été fondées par des entrepreneurs bruxellois à partir de 2016 et possèdent leur siège social dans la capitale.

Certaines sont uniquement chargées de la gestion des établissements, qui appartiennent à des particuliers issus des classes supérieures bruxelloises, en recherche d'un investissement immobilier rentable et sans tracas. Ces propriétaires sont déchargés des tâches liées à la location d'un bien et perçoivent les loyers dont sont déduits un pourcentage prélevé par l'entreprise gestionnaire. D'autres sociétés de coliving détiennent par contre le foncier qu'elles opèrent. Pour lever le capital nécessaire à son acquisition, elles s'adressent à des investisseurs de taille modérée ou des fonds d'investissement de grande ampleur, parfois étrangers. Cette entrée d'investisseurs de grande ampleur dans le capital de société propriétaire, ainsi que l'intérêt de promoteurs plus traditionnels, résultent dans l'apparition, timide mais réelle, de projets de coliving larges et/ou neufs.

Ces résultats mettent en lumière la contribution déterminante des sociétés opératrices en tant qu'intermédiaires entre locataires et détenteurs de capitaux. Aux bailleurs particuliers, elles permettent de bénéficier de la rentabilité de la location d'un même bien en plusieurs unités sans devoir assumer le travail de gestion associé. Aux fonds d'investissement, elles préparent le terrain en réalisant un travail d'agglomération de « petites » propriétés en un actif adapté aux exigences de ces derniers, tout en leur fournissant l'expertise nécessaire. Dans ces deux cas, elles donnent accès à une rente « sans tracas ».

Le coliving s'ajoute de cette façon à la liste des niches immobilières très financiarisés telles que les maisons de repos, les résidences pour touristes et les résidences étudiantes privées. La littérature atteste comment ces produits sont avant tout façonnés pour satisfaire aux exigences de leurs investisseurs, en promettant une rentabilité élevée et sûre (Aveline-Dubach, 2022 ; Revington, August, 2020 ; Trouillard, 2014). L'émergence de ce marché s'intègre en effet dans des processus plus larges de financiarisation du marché locatif privé (Aalbers, 2016), dont il démontre la multiplicité des acteurs impliqués en impliquant des particuliers, des sociétés patrimoniales et des fonds institutionnels. Il convient cependant de nuancer cette diversité : au final, c'est avant tout des hommes issus des classes supérieures bruxelloises qui organisent et financent le marché du coliving bruxellois. Cet ancrage territorial à Bruxelles des acteurs du coliving tempère également l'idée d'un capitalisme financier globalisé.

Pouvoirs publics et coliving : tentatives de régulation d'un secteur profitant habilement des failles réglementaires

Le développement rapide du coliving bruxellois profite également d'une faille dans la réglementation urbanistique, puisqu'aucune autorisation n'est requise pour établir une telle résidence dans une maison unifamiliale existante. Ce cadre favorable est un support indéniable à la croissance forte du secteur depuis 2016 dans la capitale. En outre, les sociétés opératrices mènent un travail de lobby pour maintenir ce cadre avantageux, face aux critiques croissantes de certaines composantes des pouvoirs publics. Elles interviennent régulièrement dans la presse, où elles se présentent comme au service de la collectivité en prétendant améliorer l'accès des jeunes adultes au marché du logement urbain, réduire l'isolement et protéger l'environnement. Elles échangent également de façon plus ou moins régulière et informelle avec les décideurs. L'action des sociétés de coliving peut ainsi être

« *Experience the future of living* ». L'émergence du logement flexible et financiarisé en ville. Étude à partir du coliving bruxellois – Résumé
CASIER Charlotte, 2023

analysée comme relevant de l'entrepreneuriat réglementaire (*regulatory entrepreneurship*) (Pollman, Barry, 2017) : elles opèrent rapidement dans une zone grise de la législation dont la régulation est une partie centrale de leur plan d'affaires et mènent un travail de lobby important pour la maintenir ou la réformer dans leur intérêt.

A Bruxelles, les pouvoirs locaux sont les premiers à chercher à limiter ou encadrer le développement du coliving. Toutefois, la difficulté à définir urbanistiquement ce type de logement complique leur action. La Région quant à elle intègre partiellement leurs demandes d'encadrement du coliving dans la future réforme du règlement urbanistique général. La version provisoire du texte prévoit des dispositions favorables aux acteurs du coliving, résultant probablement du lobby mené par ceux-ci. Ces actions des pouvoirs communaux et régional témoignent de la diversité des attitudes des acteurs publics face aux transformations urbaines. D'une part, les communes s'opposent au développement du coliving dans leurs territoires, nuancant l'idée de pouvoirs publics mus entièrement par des logiques entrepreneuriales et d'attractivité internationale. Leurs critiques relèvent globalement de la défense d'un cadre de vie permettant d'attirer et de maintenir des familles qui résideraient à long terme sur place. D'autre part, la Région se positionne comme arbitre entre communes et sociétés de coliving, avec qui elle entretient des relations assez développées.

Un Erasmus pour jeunes expatrié·es. Profil et pratiques résidentielles des locataires du coliving bruxellois

Enfin, le coliving bruxellois est un logement transitoire occupé majoritairement par des jeunes expatrié·es disposant d'une situation professionnelle valorisée et ayant des parcours d'études marqués par la mobilité internationale. Pour la plupart de ces jeunes adultes, il s'agit de leur premier logement à Bruxelles. Au moment de s'installer en coliving, ces résident·es cherchent d'abord une habitation partagée par crainte de l'isolement, renforcée par la restriction des sociabilités liée à la pandémie de Covid-19. Ensuite, leurs modalités de recherche à distance et leur difficile insertion au sein de la colocation classique par leur manque de réseau les conduisent à opter pour le coliving.

Cet arbitrage est renforcé par des préférences culturelles auxquelles répond le coliving : une certaine intimité via les salles de bain individuelles, la mise en place de services (nettoyage, maintenance, etc.) qui permet de limiter les tensions liées à la vie communautaire, un entre-soi offrant une sociabilité accélérée et un décor attirant. Au sein de et entre ces établissements, les locataires construisent une sociabilité animée et festive. L'aménagement des colivings bruxellois en de nombreuses petites chambres accompagnés de grands espaces communs façonne également le comportement des locataires, en permettant de grandes fêtes ou en modifiant les habitudes de cuisine. Les sociétés opératrices contribuent clairement à cette sociabilité par des mécanismes de sélection des résident·es et l'organisation d'activités. Enfin, ces dispositifs contribuent à faire évoluer les locataires dans un périmètre très restreint de l'espace bruxellois, proche des quartiers typiquement expatriés.

Le coliving témoigne de cette manière des contraintes pesant sur les trajectoires résidentielles des jeunes adultes liées à la flexibilisation du marché du travail, qui se matérialisent notamment par des

carrières professionnelles instables et géographiquement mobiles (Hoolachan et al., 2017). Ils s'installent dans un logement partagé, non en raison des prix immobiliers mais des contraintes que fait peser sur eux et elles la mobilité. En ce sens, la demande sur le marché résidentiel apparaît segmentée non seulement par le montant des revenus des ménages mais aussi selon le type de contrat. En outre, cette mobilité façonne des attentes et des modes de vie particuliers : ces individus cherchent un type de logement confortable et minimisant les déplacements quotidiens. La promotion du coliving comme service les conduit également à renforcer leurs attentes par rapport à celui-ci et à adopter la posture d'un·e consommateur ou consommatrice à satisfaire.

Le coliving apparaît donc comme le support de la reproduction sociale d'une frange spécifique de la main-d'œuvre, à savoir les « jeunes professionnel·les », en particulier expatrié·es. Il leur permet en effet de limiter les contraintes de la mobilité en facilitant les installations et départs et en stimulant une sociabilité rendue difficile par ces déplacements. En outre, la valorisation d'un mode de vie mobile par les opérateurs du secteur contribue à la légitimation de ce processus de flexibilisation, en créant de l'adhésion à celui-ci.

Conclusions générales

La thèse permet enfin de tirer des conclusions transversales aux différents points de vue exposés précédemment.

D'abord, l'exemple du coliving bruxellois démontre l'interdépendance des échelles dans la transformation de l'espace urbain. Celui-ci s'inscrit dans des dynamiques internationales de normalisation des migrations internationales de jeunes adultes diplômé·es et de financiarisation du logement dont la géographie des établissements bruxellois apparaît comme l'« empreinte spatiale ». Cependant, le contexte démographique, immobilier et réglementaire bruxellois détermine grandement son développement. Le développement du coliving bruxellois est également déterminé à l'échelle des individus par les actions des locataires et propriétaires, conditionnées par les réseaux sociaux dans lesquels elles s'insèrent et leurs perceptions situées du territoire urbain. Ainsi, la thèse montre comment des mutations socio-économiques prenant place à l'échelle internationale se matérialisent dans la vie concrète des individus et dans leur territoire d'installation.

En outre, la thèse rappelle la centralité, souvent masquée, du logement dans la reproduction du capitalisme. Du côté du capital, il en constitue un débouché important. Dans la lignée de Harvey (1982) et son *spatial fix*, le logement peut ainsi être analysé comme des capitaux en recherche de rentabilité immobilisés sous forme de briques. Ensuite, les rentes tirées de la propriété bailleresse fournissent aux détenteurs du capital des revenus de plus en plus importants car stimulées par la hausse des prix immobiliers. Du point de vue du travail, par ailleurs, le logement occupe une place majeure dans la reproduction et la stratification de la main-d'œuvre (Gaudreau, 2020). À travers ces trois interactions, le système capitaliste et ses intérêts contribuent largement à façonner les formes que prend le logement contemporain. Ces constats invitent à analyser le logement dans ses dimensions politiques, alors qu'il est souvent représenté comme un objet avant tout technique.

La segmentation du marché résidentiel, dont le coliving est un produit, témoigne cependant du caractère pluriel du capitalisme. Comme le déclare Topalov, les différents types de logement « correspondent à des combinaisons distinctes de capitaux spécialisés et d'acteurs, mais aussi à des destinataires finaux différents et à des règles spécifiques qui commandent les finalités, le volume et la morphologie de la production » (TOPALOV, in : GAUDREAU, 2020 : 16). En ce sens, la thèse démontre la nécessité d'étudier le logement comme un marché segmenté, et non monolithique. Cette fragmentation doit se considérer en termes spatiaux mais aussi morphologiques. Dans un contexte de gentrification par exemple, des logements très dégradés et des établissements de coliving peuvent se côtoyer sur un même territoire.

Enfin, la thèse démontre également la pertinence d'étudier les formes de logements transitoires et/ou se distanciant de la cellule unifamiliale tels qu'ils sont disponibles en ville. Si le bâti urbain peut présenter une forte inertie, le coliving témoigne de l'existence de dispositifs permettant d'adapter les unités pensées pour héberger une famille, comme une maison, à l'hébergement de jeunes adultes célibataires. Ces adaptations sont, d'une part, liées à l'augmentation du nombre d'habitant·es et aux évolutions des ménages, aux besoins desquels le bâti traditionnel ne répond pas ou peu. Elles résultent, d'autre part, de contraintes de plus en plus fortes sur le marché immobilier à savoir la hausse des prix immobiliers et la diminution des surfaces disponibles. Par ailleurs, il n'existe presque pas de logements socialisés destinés à cette demande.

À ce stade, les promoteurs du coliving se sont principalement intéressés aux jeunes expatrié·es, ce qui soulève peut-être moins d'enjeux sociaux de par la position privilégiée qu'occupe cette population dans l'espace bruxellois. Ils visent cependant à décliner leur modèle financiarisé pour d'autres habitant·es en recherche de solution de transit : divorcé·es, célibataires plus âgé·es, familles monoparentales, etc. Dans ce cadre, la prise en charge privée de ces besoins résidentiels pourrait participer davantage à une dégradation collective des conditions de logement.

Références

- Aalbers M. B. 2016. *The Financialization of Housing. A political Economy Approach*. New York : Routledge.
- Aveline-Dubach N. 2022a. Financializing nursing homes ? The uneven development of Health Care REITs in France, the United Kingdom and Japan. *Environment and Planning A: Economy and Space*. 54(5), 984-1004.
- Burawoy M. 1998. The Extended Case Method. *Sociological Theory*. 16(1), 4-33.
- Gaudreau L. 2020. Le promoteur, la banque et le rentier. Fondements et évolution du logement capitaliste. Montréal : Lux Éditions.
- Harvey D. 1974. Class-monopoly rent, finance capital and the urban revolution. *Regional Studies*. 8(3-4), 239-255.
- Harvey D. 1982. *The limits to capital*. Oxford : Oxford Blackwell.
- Hoolachan J., McKee K., Moore T, Mihaela Soaita A. 2017. 'Generation Rent' and the ability to 'settle down': economic and geographical variation in young people's housing transitions. *Journal of Youth Studies*. 20(1), 63-78.
- Migozzi J. 2020. *Une ville à vendre. Numérisation et financiarisation du marché du logement au Cap : stratification et ségrégation de la métropole émergente*. Thèse pour obtenir le grade de docteur de l'Université Grenoble Alpes, spécialité en géographie.
- Pollman E., Barry J. 2017. Regulatory Entrepreneurship. *Southern California Law Review*. 90(3), 383-448.
- Revington N., August M. 2020. Making a market for itself: The emergent financialization of student housing in Canada. *Environment and Planning A: Economy and Space*. 52(5), 856-877.
- Topalov C. 1977. Surprofits et rentes foncières dans la ville capitaliste. *International Journal of Urban and Regional Research*. 1(3), 425-446.
- Trouillard E. 2014. L'ancrage territorial des « résidences avec services » privées en Île-de-France : une géographie d'actifs immobiliers financiarisés ?. *L'Espace géographique*. 43, 97-114.

Résumé de la thèse

Cette thèse a pour objet l'analyse de la production de la ville à travers de ses marges dans le contexte de l'Amérique latine contemporaine. Plus concrètement, il s'agit d'observer comment la ville aujourd'hui est façonnée par un processus de confrontation entre deux formes de faire l'urbain ; celle de dispositifs pour *gouverner à travers de l'espace*, –les politiques d'intégration urbaine-, et celle de *marges urbaines de l'État* –les quartiers autoconstruits aux marges de la ville. La démonstration est faite à partir d'une comparaison des territoires divers, de trois ensembles de quartiers, dans trois villes de trois pays du *sud global*. À savoir, « La Comuna 1 » à Medellín en Colombie, « El Distrito 5 » à El Alto en Bolivie et le « Complexo do Alemão » à Rio de Janeiro au Brésil.

Mots clés: marges urbaines, gouverner par le territoire, politiques urbaines



Medellin

Rio de Janeiro

El Alto

Figure 1 : Comuna 1, Medellín, Colombie. Figure 2: Complexo do Alemão, Rio de Janeiro, Brésil. Figure 3 : Distrito 5, El Alto, Bolivie. Sur le versant de montagne de la Comuna 1, sur les collines du Complexo do Alemão, dans les plateaux du Distrito 5, là où se trouvaient autrefois des taudis, on peut maintenant observer l'infrastructure imposante des téléphériques qui surplombe les quartiers, les ponts colorés enjambant les ruisseaux, les bibliothèques perchées au sommet des collines, les immeubles résidentiels à plusieurs étages, le stade sportif et les larges avenues qui ont remplacé les petites voies et les rues sinueuses. Source : © César Gonzalez, mars 2019.

Pour saisir les aspects essentiels de mon¹ travail, je souhaite entamer ce résumé en revenant sur le titre de ma thèse, qui se caractérise par une transversalité à la fois théorique et pratique. Il constitue un moyen de mettre en avant deux éléments fondamentaux de ma recherche. En premier lieu, « Faire la ville par les marges urbaines de l'État » représente une invitation à renverser la perspective et à reconsidérer l'échelle de valeurs qui a traditionnellement perçu les quartiers autoconstruits comme un problème. Mon objectif est de les appréhender comme des acteurs de la production urbaine contemporaine. Contrairement à l'approche classique qui intègre les marges dans la ville, ma démarche vise à démontrer qu'il s'agit plutôt de construire la ville à travers, dans, avec et contre les marges de l'État. Ainsi, la marge devient un instrument dans la création urbaine dans les villes du sud.

Deuxièmement, avec le sous-titre « Une enquête comparative de Medellín, Rio de Janeiro et El Alto », je tiens à souligner que la comparaison proposée ne se focalise pas sur un objet d'étude spécifique ; elle devient le sujet même de l'étude. Cette approche est construite sur la base des nombreux rapports, des échanges et de la circulation des politiques entre les trois villes du sud. Le postulat initial, s'appuie sur un double mouvement : la ville est actuellement influencée par un processus de confrontation entre deux formes distinctes de façonnement de l'urbain. D'une part, il y a les dispositifs visant à gouverner à travers le territoire, représentés par les politiques d'intégration urbaine, et d'autre part, les marges urbaines de l'État, incarnées par les quartiers autoconstruits en périphérie de la ville. C'est à partir du moment où j'ai commencé à discerner ces deux manières de concevoir l'urbain que ma proposition de recherche a pris une forme plus nette.

Contexte de la recherche

Cette confrontation qui produit l'urbain d'aujourd'hui prend forme principalement en raison des actions publiques d'aménagement visant à réparer les dettes sociales envers les populations historiquement reléguées en marge de la ville et de la citoyenneté. J'ai observé que ce processus de réorganisation de l'espace impliquait l'interaction d'acteurs publics, privés, civils et hors-la-loi, à différentes échelles de pouvoir. C'est pourquoi l'un des défis était de

¹ Je choisis délibérément d'utiliser la première personne dans certaines parties du résumé de ma thèse doctorale afin d'établir une connexion directe entre moi en tant qu'auteur et le contenu de la recherche. Cette approche vise à exprimer l'engagement intellectuel de mes contributions et de mes réflexions dans le processus de recherche. En utilisant la première personne, je souhaite également clarifier ma responsabilité dans la formulation des idées et des conclusions présentées dans ce résumé. Ce choix est fait dans un souci de transparence et de clarté.

comprendre les mécanismes de pouvoir qui participent, à différentes échelles, à la construction de ces villes.

Cette recherche s'est particulièrement intéressée à mettre en lumière les spécificités d'un urbanisme qualifié de *social*, qui a émergé à Medellín par le bricolage d'autres programmes urbains, principalement en provenance d'Amérique latine et de la ville de Barcelone. Il a été présenté comme une philosophie d'action, caractérisée, selon les discours institutionnels, par l'implantation de grandes infrastructures dans les quartiers les plus défavorisés de la ville. Simultanément, divers secteurs de l'action publique tels que la santé, l'éducation, les forces de l'ordre, la culture et le sport ont été mobilisés, le tout dans le but d'une "inclusion des habitant-e-s dans la prise de décision, avec une participation directe".

Au fil des années, cette philosophie d'urbanisme est devenue une forme d'action publique adoptée par plusieurs villes du sud, instituée en modèle grâce au lobbying de gouvernements locaux et d'organismes internationaux.

Ces politiques, ne se concentraient pas davantage sur des quartiers autoconstruits « ordinaires », elles ont en réalité été orientées vers les zones urbaines où différentes formes de contrôle territorial confrontaient le gouvernement d'un État centralisé et le développement de chaque ville. En effet, il ne s'agissait donc plus seulement d'un simple problème d'inégalités sociospatiales, mais plutôt d'une question de contrôle de certaines zones de ces villes, zones qui se sont consolidées entre les mailles du pouvoir de l'État.

Depuis les années 2000, c'est dans ces trois quartiers étudiés dans cette recherche, parmi les plus visibles de chaque ville en raison de leurs localisations et des expressions de violence urbaine qui y sont présentes, que les gouvernements locaux ont accordé la priorité à la mise en place de travaux. Dans ce contexte, au fil du temps, je me suis interrogé sur la manière dont cette action de l'État résulte de l'accumulation de référentiels issus de différents espaces géographiques et de différentes temporalités, donnant lieu à des politiques urbaines oscillant entre le fait de faire la ville avec, contre, dans et pour ses marges.

Mon hypothèse de départ consistait à affirmer que ces actions, programmes et politiques, en tant que « modèles » de transformation urbaine mis en place dans ces quartiers, permettent l'harmonisation des villes aux référentiels urbains globaux, naviguant entre une logique de réduction/reproduction des inégalités sociospatiales.

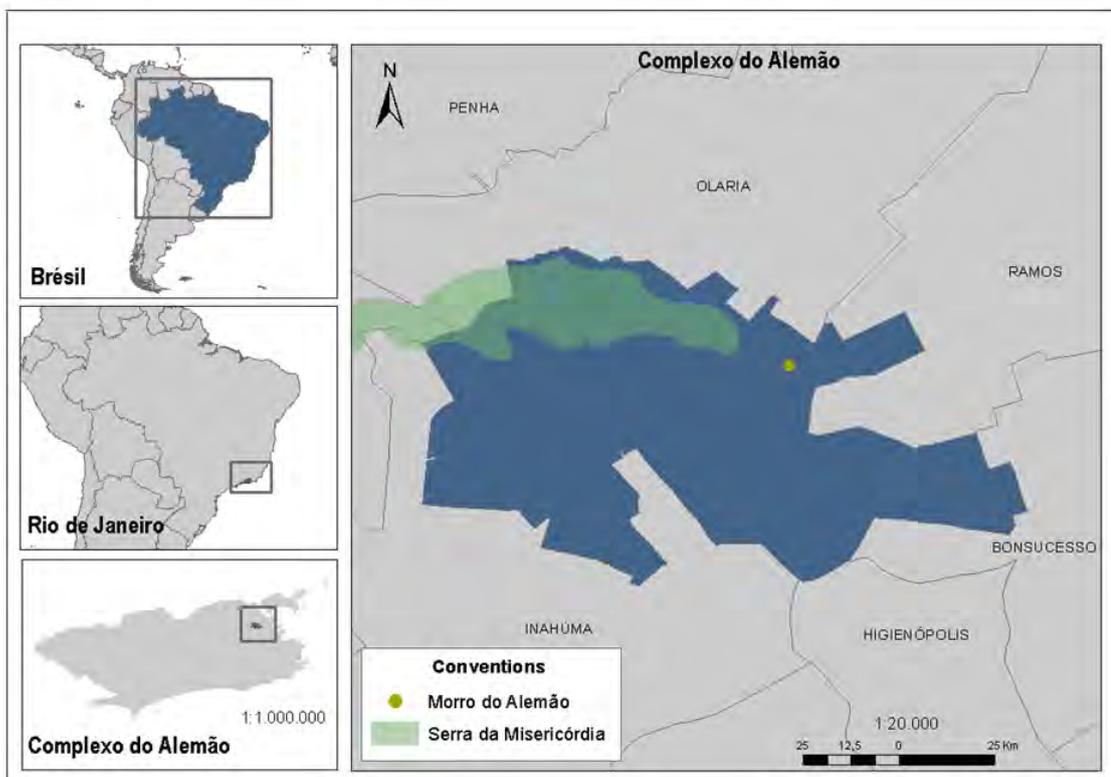
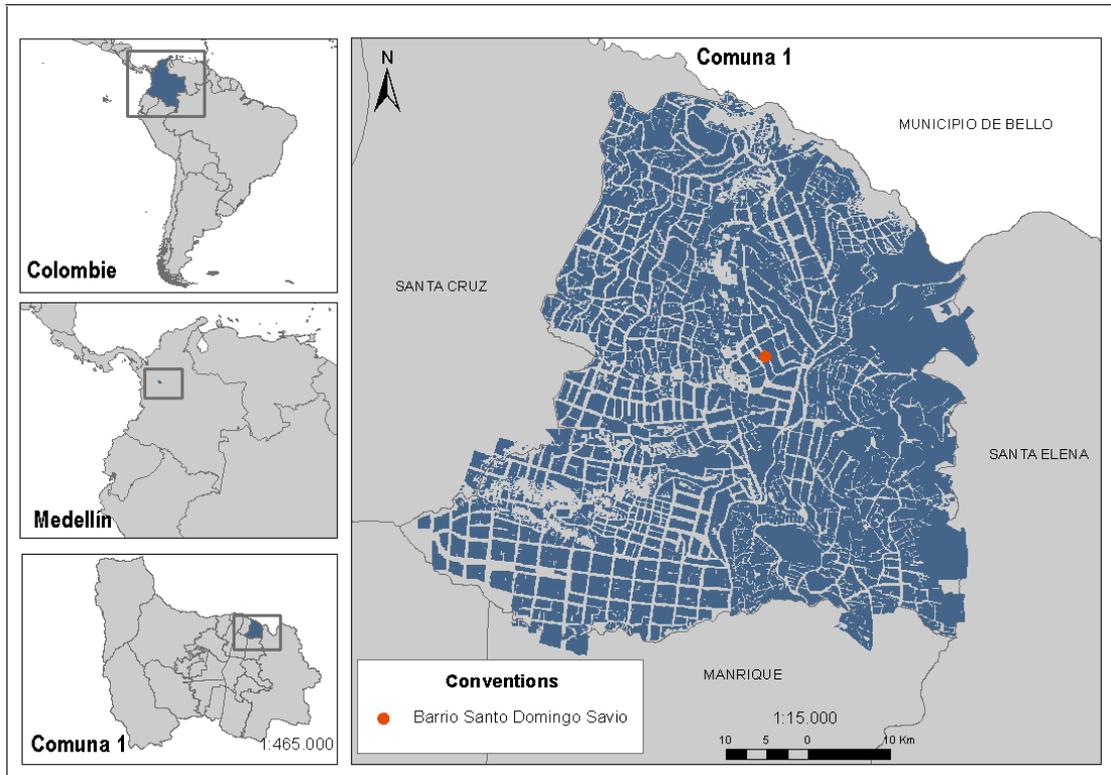
Ainsi, j'ai cherché à mettre en lumière les processus qui contribuent à l'émergence des marges urbaines de l'État et à la création d'un gouvernement par le territoire. J'ai compris que ces marges urbaines et ce gouvernement par le territoire pouvaient trouver une meilleure

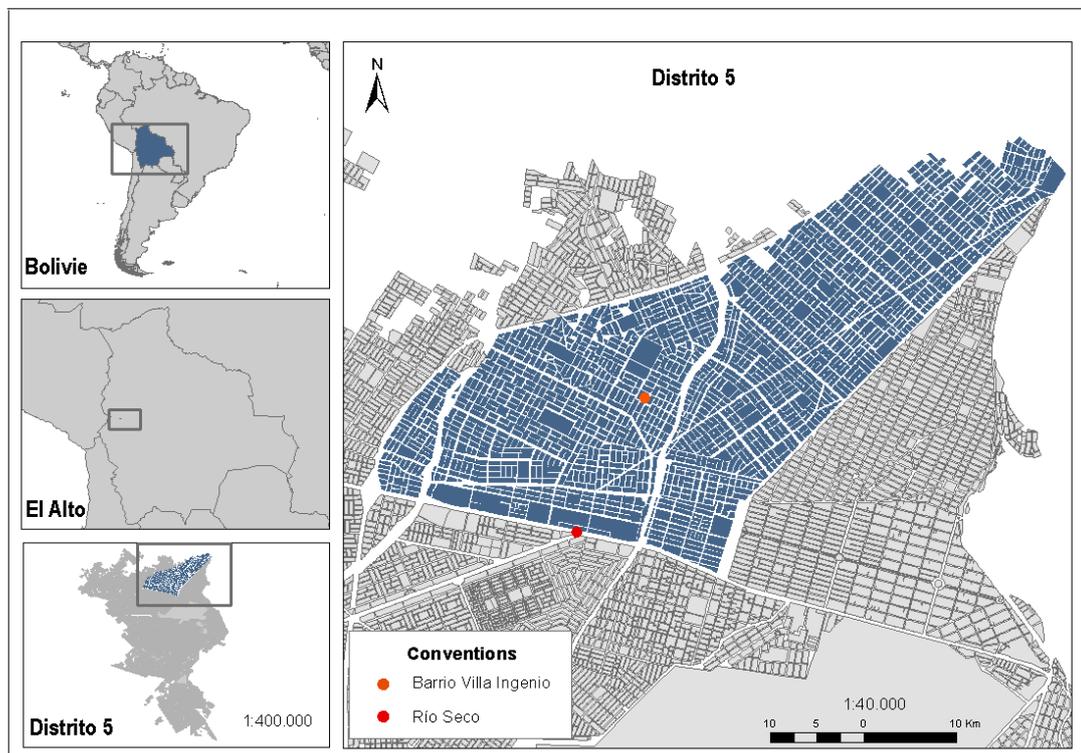
explication et, peut-être surtout, se conceptualiser en étant confrontés à des analyses contextuelles et méthodologiques.

Méthodologie

J'ai souhaité construire le sujet de ma recherche autour d'une comparaison. Comme je l'ai énoncé il y a un instant, je n'ai pas cherché à comparer un objet d'étude, mais je fais de la comparaison le sujet même de l'étude. Une telle comparaison devant être autant pratiquée que conceptualisée. J'ai construit tout d'abord la dimension comparative à partir de l'observation empirique de ces trois villes. Mon hypothèse de recherche vise à signaler, par le recours à la construction d'un sujet comparatif, que la mise en perspective des contextes propres à chaque ville admet l'écart intrinsèque entre les temporalités, les échelles, les espaces, les événements et les processus à l'origine des quartiers étudiés. En effet, au cours des années de cette recherche, j'ai compris que la comparaison est, avant tout, un dialogue. Il s'agit d'une conversation conceptuelle et empirique sur la réalité observée.

Une fois construit l'objet d'étude à partir d'une comparaison, le défi a été de partir d'une base de techniques, non seulement pour la collecte des données, mais principalement pour rencontrer la diversité d'interlocuteurs et d'interlocutrices aux origines culturelles, sociales et politiques variées, ainsi que pour la compréhension des rapports entre les espaces étudiés. J'aimerais préciser que ce choix inductif a été également guidé par les particularités du terrain. Le choix des quartiers s'est donc fait sur la base de la menace qu'ils ont manifestée pour leurs villes, ainsi qu'à partir de la circulation discursive et symbolique de leur « transformation ». A présent vous le connaissez, il s'agit à Medellín, de La Comuna 1, à Rio de Janeiro de l'ensemble de favelas nommées « Complexo do Alemão et du « Distrito 5 » d'El Alto. (cf : Cartes 1,2 et 3).





Les principaux résultats et apports de la thèse

Cette thèse offre un nombre important de questions et de pistes pour continuer à penser la ville et ses marges depuis les études urbaines et les sciences sociales. A partir de la mise en place d'une ethnographie urbaine, de la recherche documentaire, de l'observation, de parcours commentés, des entretiens avec les acteurs directement impliqués, ainsi que du partage de l'espace quotidien de ces quartiers ; il devient possible de tracer quelques lignes de force.

Pour démontrer cela, je décline mon propos en trois temps en revenant brièvement sur les apports centraux de la thèse. D'abord, autour de la construction d'un nouveau problème urbain, les marges urbaines de l'État ; ensuite, avec la fabrication politique de l'urbain, gouverner par le territoire ; et, enfin, avec la dialectique de la transformation urbaine dans la perspective des territoires d'intersection.

1) *Premier apport : les marges urbaines de l'Etat*

Premièrement, cette thèse constitue un apport à l'analyse du rôle des territoires aux marges de la ville et de l'Etat, dans la production de l'urbain contemporain. Tout d'abord, il a fallu dépasser les visions classiques de ces quartiers à partir de la notion de la marginalité, entre autres. Le constat de cette recherche était que ces quartiers ont été conçus, construits puis consolidés grâce au travail de leurs habitant-e-s, avec l'utilisation de diverses pratiques. Cependant, j'ai observé qu'au cours du processus d'occupation, la capacité créative des habitant-e-s et la culture de survie communautaire nécessaire à l'autoconstruction, sont occultés par la stigmatisation sociale. Dans cette acception, le terme marge urbaine renvoie à une logique de territorialisation des espaces de survie en ville, qui donne lieu à l'émergence d'un sens de la communauté. Ici, le rôle des associations de quartiers, parfois en correspondance avec les formes ancestrales de participation, ou inspirées des courants idéologiques, participe à la diffusion d'une disposition à la résistance au travers des mobilisations sociales dans les territoires.

Particulièrement en ce qui concerne la fabrication de l'urbain contemporain, l'analyse proposée à partir de marges urbaines de l'Etat permet de repenser les frontières entre certaines oppositions politiques, spatiales et économiques de ma recherche. Par exemple le centre et la périphérie, le public et le privé, le légal et l'illégal (Das et Pool, 2004, p. 20). Les marges, comme espace de création, *d'illégalisme* (Lascoumes P. 1996), produisent des nouvelles pratiques sociales et induisent à la création de nouvelles politiques publiques. Elles créent en même temps de nouveaux types de « citoyens insurgents » (Holston J. 2008 : 2009).

En plaçant la focale sur différentes périodes de crise urbaines et les groupes de contrôle territorial dans les trois cas, ce travail permet de révéler que l'augmentation d'épisodes de violence a déclenché l'alarme sur sa propagation au reste de la ville. Dans les trois villes, les quartiers autoconstruits deviennent un problème pour l'action publique et ainsi « l'arène politique » du développement urbain, lorsqu'ils se consolident en tant que « marges », car ce ne sont pas les inégalités, mais la violence hors contrôle qui active la concentration de l'État sur ces zones.

Ainsi, l'un des apports importants de ma recherche est donc de mettre en exergue les processus sociaux, spatiaux, politiques qui participent à la création des *marges urbaines de l'État*.

2) *Deuxième apport : Gouverner par le territoire*

Deuxième apport est l'approche analytique de ces politiques, programmes et actions urbaines en tant qu'une nouvelle forme de gouverner par le territoire. Mon intérêt porte moins sur l'histoire des politiques urbaines adressées aux quartiers défavorisés dans chaque ville, que sur le changement de l'action publique qui, afin de territorialiser ses marges, crée, met en place et met en circulation un ensemble de dispositifs de spatialisation, qui sont des dispositifs de pouvoir. Parler de gouverner par le territoire est un moyen d'interroger la dimension politique de l'aménagement urbain.

Dans mon esprit, les quartiers autoconstruits sont devenus le focus de l'action publique, pour être l'espace qui met à l'épreuve la cohésion sociale par le biais d'autres logiques territoriales. C'est ainsi que la perception du problème de la part du politique change.

Je signale dans ce travail que la question des échelles devient centrale dans le contexte politique et économique actuel. Elle implique l'identification des systèmes de fonctionnement, des rapports de pouvoirs et des nouvelles formes de gouvernance qui participent à la circulation des discours, des normes et des référentiels donnant forme aux politiques locales. J'ai décrit, comment l'intérêt partagé pour désigner des solutions dans le domaine de l'aménagement de quartiers autoconstruits, la sécurité urbaine et la mobilité des espaces géographiques accidentés, donnent les bases pour l'exceptionnel transfert de politiques publiques entre trois villes du sud.

La thèse démontre ainsi que de ce fait, ces quartiers aux marges deviennent de plus en plus les laboratoires des villes, afin de mettre en place une liste de « recettes innovantes » en matière d'infrastructures urbaines. Je pense notamment à la reproduction des modèles à Rio de Janeiro, à El Alto et à Medellín où l'installation de téléphériques constitue le meilleur des exemples.

Ici, les téléphériques ne se réduisent pas à une solution de mobilité, car, ils deviennent le point d'interconnexion entre les villes qui cherchent à faire parvenir l'État dans les quartiers situés aux marges. Dans la perspective de *l'acupuncture urbaine*, l'infrastructure surplombante et visible de téléphérique à la fonction d'une colonne vertébrale représentant à la fois : un discours de transformation ; une nouvelle utilisation d'une ancienne technologie, l'alliance entre de secteurs publics et privés locaux et internationaux, et tout simplement, le début d'une *architecture de contrôle situationnelle* dans les quartiers.

J'insiste que l'émergence de cette nouvelle façon de gouverner par le territoire s'explique à partir de deux processus distincts. Premièrement, j'ai pu démontrer que les changements de perspective dans la conception des problèmes sociaux et urbains impliquent, concrètement, la création de nouvelles solutions politiques. Ici, les décideurs politiques

nécessitaient qu'autour d'eux, un certain nombre de mécanismes normatifs leur soit favorables, notamment avec une harmonisation vis-à-vis des nouveaux discours. Car ces décideurs politiques donnent sens lorsque l'aide des techniciens permet de donner forme aux politiques en question. Deuxièmement, il s'agit du processus dans lequel une politique devient un modèle. Celui-ci consiste à articuler toutes les « recettes » du développement urbain légitimées à l'échelle globale pour répondre aux problèmes locaux, et à les concentrer sur un même territoire.

De sorte que, la création d'une logique pour gouverner par le territoire offre un point de vue sur cette forme de gouverner, cette territorialité institutionnelle construite par l'harmonisation de référentiels à plusieurs échelles, devient un modèle pour administrer les zones de villes aux marges de l'État.

3) Troisième apport la dialectique de la transformation urbaine

Troisièmement, cette thèse constitue un apport au champ des études urbaines qui permet d'appréhender la configuration de changements sociaux spatiaux dans les villes du sud aujourd'hui. S'intéresser à la transformation urbaine, c'est peut-être tout d'abord mieux comprendre en quoi les nouvelles formes urbaines, qui en principe ont été conçues pour promouvoir l'intégration des quartiers dans la ville à partir des actions de redistribution, créent les bases pour l'hybridation de territorialités en raison de la présence de l'État mais également des entreprises de services urbains.

Il me semble essentiel de noter que l'aménagement du territoire ne permet pas une modification automatique de représentations, de pratiques et de normes, mais que les différents discours se croisent malgré la rhétorique locale, nationale et internationale sur la transformation miraculeuse des quartiers. Face à cette rhétorique, mon analyse a pris au sérieux la mise en évidence de la façon dont les politiques « modèles de transformation urbaine » de Medellín, de Rio de Janeiro et d'El Alto ont utilisé l'écran de fumée de la dialectique violence, sécurité, innovation pour rendre invisibles les reproductions d'inégalités produites par l'arrivée de l'État dans ses marges.

Pourtant, il s'agit moins de l'intégration des villes dans ses marges ou vice-versa, que de l'hybridation, la juxtaposition et la confrontation de logiques de territorialité. D'une part, la territorialité d'État vise à présent la construction d'un ordre inexistant d'après les gouvernements locaux. D'autre part, la territorialité des marges continue à opérer tant dans

l'espace de la survie quotidienne des habitant-e-s, que sous les formes de régulations sociales exercées par les groupes de contrôle territorial.

Ce croisement de territorialités produit des contractions et de tensions dans la production de l'urbain. En effet, mon ethnographie a permis de montrer que plus qu'une transformation urbaine, les changements sociaux spatiaux oscillent autour d'un nouveau territoire d'intersection. Par territoire d'intersection, il me semble important de faire entendre deux choses.

Premièrement, la thèse décrit l'hybridation, les tensions et les oppositions de deux territorialités sur le même espace géographique, qui est celui des quartiers. Cette rencontre se caractérise par la juxtaposition des morphologies urbaines, le bricolage de pratiques, de frontières en mouvement et de formes partagées de la régulation sociale.

Deuxièmement, dans ce contexte, les marges deviennent le lieu du croisement de pratiques de résistance qui entretiennent de multiples rapports et interpellent diverses formes d'inégalités. Malgré la poursuite de la précarité des services urbains et des formes d'oppression structurelles, l'isolement des quartiers est mis en question par les rapports locaux globaux autour de la revendication des droits. Le questionnement des patrons de pouvoirs fondés sur le patriarcat, le colonialisme et le racisme élargit l'approche du droit à la ville dans la perspective d'une ville qui veut être juste. Il ne s'agit plus seulement de résistances pour le droit à rester sur place ou à exiger le fournissement de services urbains.

Cependant, dans la perspective dans laquelle j'ai souhaité conclure provisoirement ma recherche, j'insiste que les besoins des habitant-e-s en termes de droit à la ville sont irréductibles aux prescriptions des politiques urbaines et des référentiels de recettes de transformation urbaine, aussi performantes soient-elles.

Conclusion

Pour conclure ce résumé, j'aimerais insister sur le fait que ma recherche n'a pas vocation à étudier des effets, des impacts ou à évaluer la mise en place des politiques urbaines. Cette recherche doctorale propose une approche compréhensive des transformations des marges urbaines. Avec cet objectif, j'ai proposé un renversement du regard et c'est ainsi que j'ai entrepris de défendre cette proposition de faire la ville par ses marges. Ici, ces marges urbaines de l'Etat ne sont pas uniquement un symptôme contemporain de la ville néolibérale, mais elles deviennent également sa contestation par d'autres façons de faire l'urbain.

Bibliographie partielle

- Agier, Michel, 2015, *Anthropologie de la ville*. Presses Universitaires de France.
- Bourdieu Pierre (dir.), 1993, *La misère du monde*, Paris, Seuil, 956 p.
- Caldeira, T. P, 2017, *Peripheral urbanization: Autoconstruction, transversal logics, and politics in cities of the global south*. *Environment and Planning D : Society and Space*, 35(1), 3–20. [en ligne] URL : <https://doi.org/10.1177/0263775816658479> Consulté le 4 septembre 2019.
- Certeau Michel de, (1980) 1992, *L'Invention du quotidien*, t.I, Arts de faire. In : *Archives de sciences sociales des religions*, n° 80., pp. 249-250.
- Davis Mike, 2006, *Planet of Slums*, Verso, Londres-New York.
- Delfino Andrea, 2012, *La noción de marginalidad en la teoría social latinoamericana: surgimiento y actualidad*, *Universitas Humanística*, núm. 74, julio-diciembre, pp. 17-34. Pontificia Universidad Javeriana. Bogotá, Colombia.
- Detienne Marcel, 2000, *Comparer l'incomparable*. Paris, Seuil.
- Fraser Nancy, 2005, *Qu'est-ce que c'est la justice sociale ? Reconnaissance et distribution*, Paris, la Découverte.
- Garnier Jean-Pierre, 2002, *Un espace indéfendable. L'aménagement urbain à l'heure sécuritaire*. *Cidades, Comunidades e Territorios*, n° 5, déc. Hiver 2003-2004). [em ligne], URL : <http://cidades.dinamiacet.iscte-iul.pt/index.php/CCT> Consulté le 13 mars 2015
- Gervais-Lambony, Phillippe, Musset, Alain, et al, 2014, *la justice spatiale et la ville, regard du sud*. Paris, karthala.
- Lefebvre Henri, (1974) 2000, *La production de l'espace*, Paris : Anthropos.
- Muller Pierre, 1996, *L'analyse de politiques publiques* (Avec Yves Surel), Paris, Montchrestien.
- Olivier De Sardan Jean-Pierre, 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio — anthropologie du changement social*, KARTHALA.
- Robinson, J, 2016, *Thinking cities through elsewhere: Comparative tactics for a more global urban studies*. *Progress in Human Geography*, 40(1), 3–29.
- Veena Das and Deborah Poole, eds, 2004, *Anthropology in the Margins of the State*. Santa Fe: School of American Research Press.

Résumé de thèse Natacha Gourland : Prix de thèse 2024 sur la ville - PUCA

Auteure : Natacha GOURLAND. Adresse mail : natachagourland@gmail.com

Titre de la thèse : « Ballettines de banlieue : géographie de la danse classique, du studio à la scène mondiale ».

Date de soutenance : 27 juin 2023

Université : Paris Est Créteil, Lab'Urba.

Directrices de thèse : Claire Hancock et Amandine Chapuis

Composition du jury : Boris Grésillon, Corinne Luxembourg, Mame Fatou Niang, Anne Hertzog, Philippe Gervais-Lambony, Antoine Le Blanc.

Mots-clés de la thèse : banlieue parisienne - équipements culturels - corps - genre - danse - inégalités - gentrification - marketing territorial - Paris

Introduction et présentation de la démarche :

En plaçant la danse comme objet au centre de la réflexion, la thèse analyse la dimension spatiale et politique des pratiques culturelles en contexte urbain. Elle interroge le rôle des équipements culturels dans la fabrique urbaine, la manière dont les politiques publiques s'en saisissent et intègrent les pratiques artistiques au récit territorial et, en retour, la façon dont les habitants et habitantes s'approprient ces équipements en banlieue. En quoi l'étude des pratiques de danse permet-elle d'analyser les logiques de fabrique et d'appropriation de la ville par le corps ? Pourquoi les équipements culturels et artistiques liés à la danse sont-ils financés par les collectivités territoriales et subventionnés par l'État ? Que révèle l'appropriation de ces équipements des inégalités urbaines et des évolutions contemporaines de la petite couronne parisienne ?

En France, la pratique de la danse est un phénomène important qui concerne 14,9 % des Françaises de plus de 15 ans et 9,5 % des hommes (source : Insee, enquête Emploi du temps 2009-2010). C'est un champ de pratiques varié, qui bénéficie a priori d'un important maillage de structures d'enseignement sur le territoire national, en particulier dans la région Île-de-France où plus de 103 conservatoires publics sont subventionnés par le ministère de la culture et financés par les collectivités. Mais en danse, le genre, l'âge et les propriétés sociales semblent être des critères qui se révèlent structurants dans l'accès aux équipements artistiques. En effet, 68 % des personnes qui pratiquent la danse sont des femmes. Ce chiffre grimpe même à 85 % au sein de la Fédération Française de Danse et, au collège, les clubs de danse sont composés à 85 % de filles (DEPP, 2020). Prenant acte de ce constat, la thèse interroge ce que la pratique de la danse révèle des inégalités d'accès aux équipements culturels et la manière dont elle est intégrée à la gestion urbaine par différents acteurs publics.

Dans mon travail, la banlieue parisienne constitue un cadre d'enquête à travers lequel on peut interroger la réalité de l'accès aux pratiques culturelles et le rôle attribué à la culture dans certaines communes. C'est aussi un cadre théorique permettant d'analyser les représentations associées à ce qu'incarnent, représentent et matérialisent les différentes communes dites « de banlieue ». De fait, la banlieue parisienne est un espace socialement très hétérogène, mais fréquemment stigmatisée dans les discours médiatiques et politiques qui la réduisent à certaines thématiques comme l'immigration, la rénovation urbaine ou l'insécurité (Berthaut, 2013 ; Sedel, 2009 ; Tissot, 2007). Cette vision englobante de « la » banlieue a des conséquences sur la manière dont les habitants de cet espace sont représentés dans la majorité des productions culturelles. Mon travail entend donc interroger les évolutions des communes de banlieue sous le prisme des pratiques culturelles mais aussi visibiliser les pratiques artistiques des jeunes en banlieue afin de placer la focale sur les expériences des jeunes femmes de 12 à 25 ans qui habitent cet espace.

Le parti pris est de placer au cœur de l'enquête les expériences des jeunes femmes pour interroger leur rapport à l'espace et à la ville à partir des pratiques de danse, alors que jusqu'ici les travaux liant « corps » et « banlieue » en géographie ont surtout analysé des activités ludo-sportives destinées à canaliser une jeunesse

masculine à travers le *street art*, le parkour ou le rap. Ces recherches s'accordent pour désigner la jeunesse masculine des banlieues comme une catégorie ciblée par l'action publique, les filles bénéficiant moins des équipements sportifs et culturels que les garçons au sein des municipalités. Les travaux d'Édith Maruéjols ou ceux de Lucile Peytavin sur les dépenses publiques des collectivités (Peytavin, 2021 ; Maruéjols, 2015 et 2014) démontrent la tendance à la non-mixité du football, du handball, des échecs, du judo et du karaté en faveur des garçons, et la surreprésentation des filles dans des pratiques moins coûteuses aux collectivités comme la danse et la gymnastique.

Ma thèse s'insère dans un mouvement d'idées préfiguré par des autrices ayant souligné la place du genre, des normes et le caractère cumulatif des rapports de pouvoir dans les différentes expériences de l'espace urbain (Niang, 2019 ; Luxembourg et Messaoudi, 2016). À la suite d'autres travaux, je cherche à rendre visibles des expériences féminines longtemps restées secondaires dans l'appréhension des phénomènes spatiaux et dans l'appréhension des pratiques urbaines quotidiennes (Cattan, 2014). Je suis soucieuse de rendre visibles d'autres récits de la jeunesse féminine en banlieue parisienne, en questionnant l'apprentissage artistique comme un processus révélateur de stratégies de placement et d'inégalités structurelles, ayant des conséquences dans l'appropriation de l'espace et dans l'appréhension de la fabrique de la ville. En effet en France, les collectivités locales, en particulier les intercommunalités, ont pris depuis les années 1980 une place croissante dans le développement et la mise en œuvre des politiques publiques. Elles assurent le relais de plusieurs politiques étatiques sur le plan social, économique et culturel (David, 2008). Dans ce cadre, les politiques culturelles sont intégrés aux enjeux de gouvernance urbaine à l'échelle locale (Gréillon, 2018), ce que j'interroge à partir des conservatoires et des lieux de pratique de la danse. En petite couronne, dans quelle mesure les conservatoires permettent-ils aux collectivités de se distancer des représentations négatives associées à « la » banlieue ? Qu'est-ce que le financement et la valorisation de ces établissements révèlent des stratégies municipales et des concurrences entre communes ?

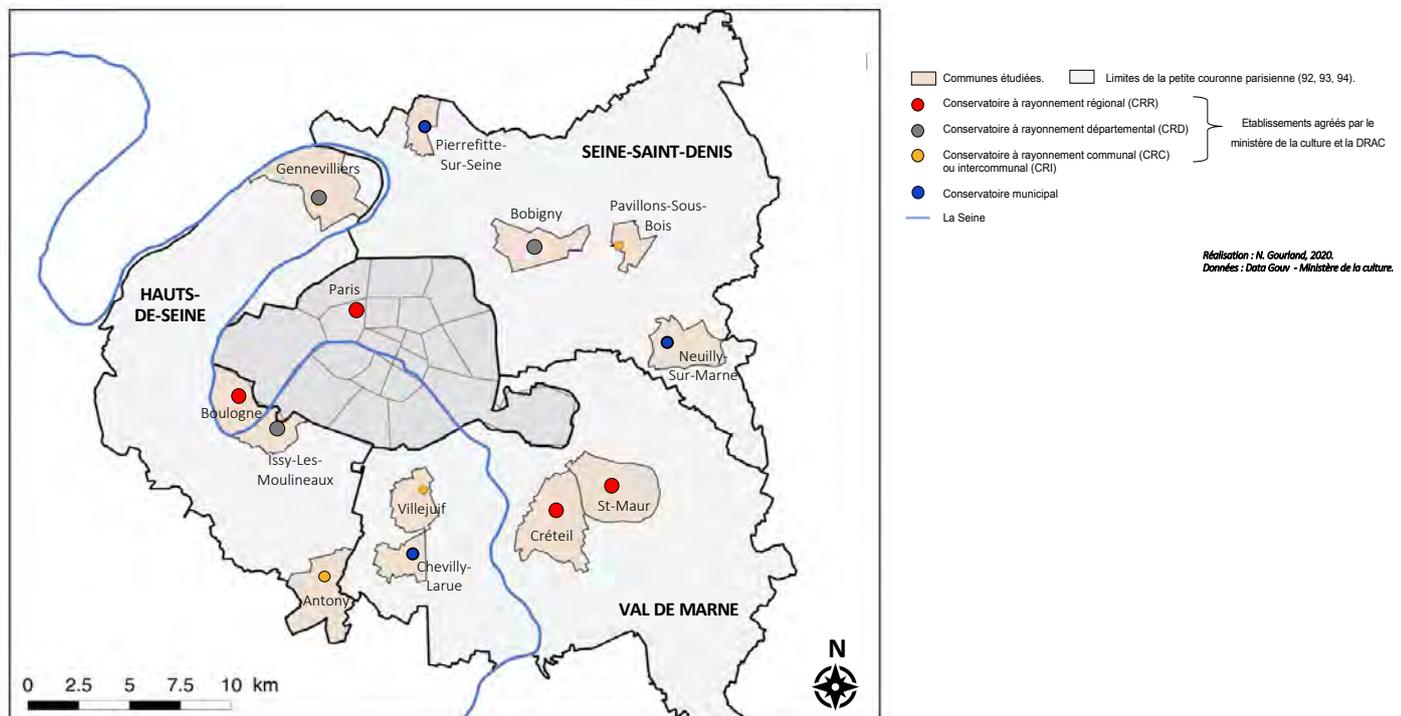
Une méthodologie qualitative et une dimension comparatiste pour ne pas essentialiser la banlieue

Douze communes de la petite couronne ont été enquêtées : Chevilly-Larue, Villejuif, Saint-Maur-des-Fossés et Créteil pour le Val-de-Marne ; Issy-les-Moulineaux, Gennevilliers, Boulogne et Antony pour les Hauts-de-Seine et Bobigny, Pavillons-Sous-Bois, Neuilly-sur-Marne et Pierrefitte-sur-Seine pour la Seine-Saint-Denis. Toutes ces communes sont dotées d'un conservatoire de danse. Mon entrée sur le terrain s'est donc faite en mobilisant le prisme institutionnel, en entrant dans l'analyse à partir des conservatoires de banlieues et en interrogeant leur implantation à l'échelle locale, leur financement par les politiques publiques, leur mode de gestion, leur appropriation par les habitants. Entrer sur le terrain par les conservatoires a permis d'interroger la place de la danse au sein des politiques publiques des communes de banlieue, tout en examinant la manière dont différentes catégories se rencontrent autour de ces équipements : élus, institutionnels, parents d'élèves, professeuses de danse et élèves danseuses. J'ai choisi d'envisager les conservatoires de danse comme des lieux de rencontres localisés, des espaces de coprésence, d'intérêts convergents et de concurrences entre acteurs, où un certain nombre d'interactions, de pratiques, de discours et de stratégies liées à la place de la danse et de la culture en ville sont observables.

Bien que les communes ciblées puissent être de taille équivalente et qu'elles soient toutes polarisées par la capitale parisienne, elles regroupent des profils socio-démographiques extrêmement variés. Je m'inscris donc à la suite de travaux ayant souligné l'importance de penser la pluralité des communes de banlieue, en tenant compte de leur diversité en termes de profil social, de structure d'emploi et de politiques publiques afin d'analyser la diversité des pratiques urbaines qui s'y déploient. Avec le processus de métropolisation, les communes de banlieues ont connu des évolutions sociales, des politiques d'intervention mais aussi des phénomènes de gentrification depuis la fin des années 1990 (Collet, 2015, Vermeersch, 2011). La banlieue

est donc un cadre dans lequel différents groupes d'acteurs construisent des stratégies de placement qui varient en fonction de leurs propriétés sociales.

Figure 1 : Localisation des terrains d'enquête et des équipements ciblés



Plusieurs matériaux ont favorisé la confrontation des données : un corpus de 77 entretiens semi-directifs a été réalisé avec différents acteurs (élèves, parents, professeurs, directeurs et directrices de conservatoire, élus à la culture, institutionnels, danseuses professionnelles...). Ce corpus a permis d'analyser l'inégale appropriation des conservatoires par les élèves et leurs familles en fonction des communes, mais aussi de prendre en compte des trajectoires sociales, résidentielles et familiales variées en banlieue parisienne. 42 séances d'observation de cours de danse ont également été conduites sur la durée de la thèse afin d'analyser la pratique et ses différentes modalités d'enseignement en situation, le tout couplé à un stage d'observation de deux mois dans un conservatoire du Val-de-Marne. Un corpus de 20 cartes sensibles a également été rassemblé et produit lors d'ateliers avec les élèves de ce conservatoire, afin de leur permettre de représenter la place de la danse dans leur quotidien, d'aborder des questions plus sensibles liées au corps, aux difficultés ressenties, à l'épanouissement ou non lié à la pratique. Enfin, divers corpus d'analyse visuelle et textuelle ont été constitué en rassemblant différents supports (presse et documentation municipale, littérature grise, littérature spécialisée en danse, suivi des réseaux sociaux et veille en ligne...). Ces matériaux hétéroclites ont nourri la réflexion et les échanges avec les personnes enquêtées. Ils ont permis d'interroger les normes dominantes dans l'univers de la danse et les espaces associés aux pratiques culturelles savantes.

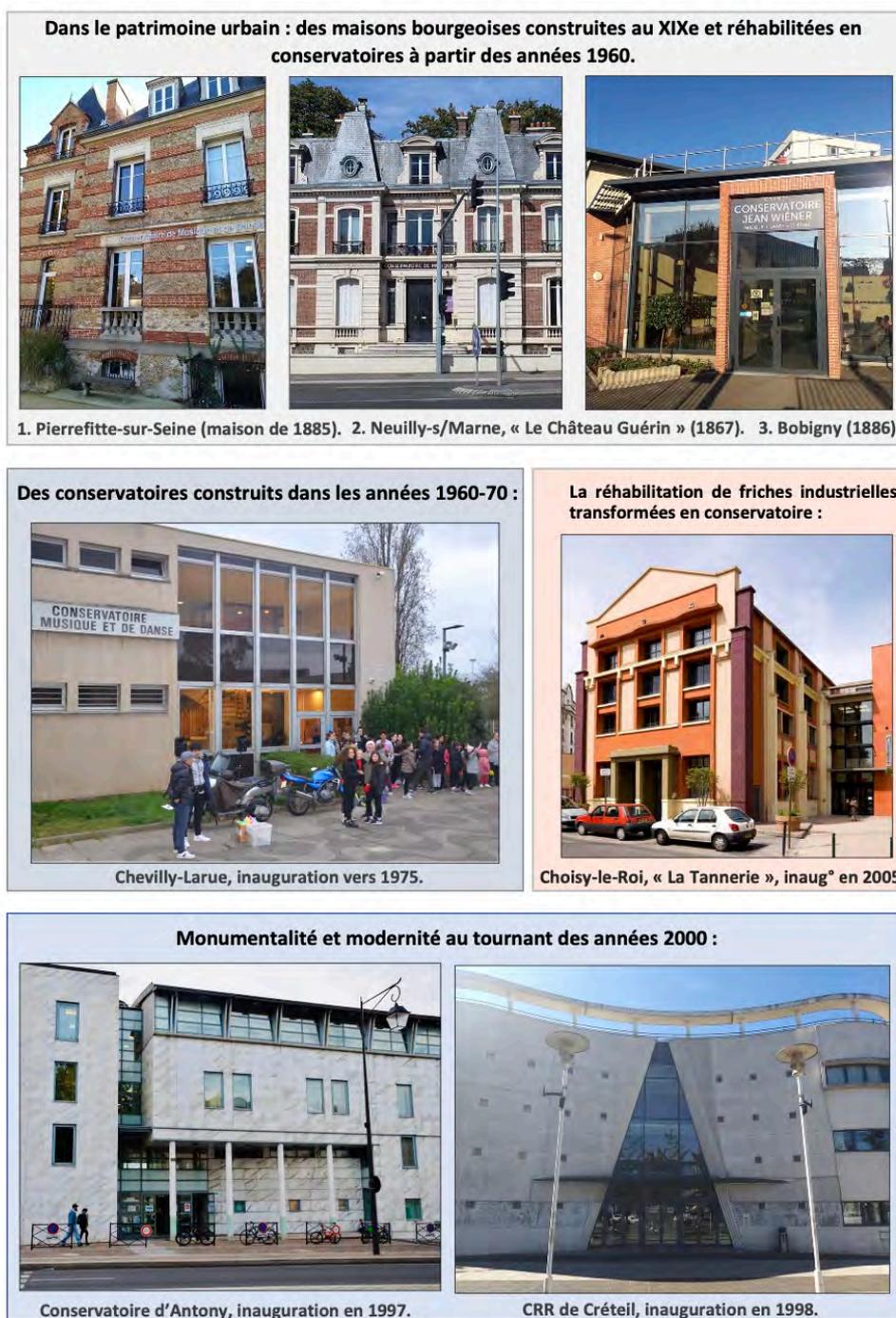
Progression de la thèse et résultats :

Après une présentation théorique et méthodologique (Chapitres 1 et 2), la thèse s'organise en 6 chapitres de résultats. Le chapitre 3 s'intitule « **Faire une place à la danse classique en banlieue** » et interroge le cadre matériel et institutionnel de la danse académique en petite couronne en montrant que les pratiques culturelles sont intégrées aux politiques de gestion urbaine. Dans les douze communes enquêtées, les conservatoires de danse sont des institutions publiques qui contribuent à la mise en visibilité de la culture légitime à l'échelle du territoire, au croisement des politiques culturelles et des politiques urbaines. Par conséquent, ce chapitre questionne les objectifs poursuivis par les pouvoirs publics qui financent ces établissements, en prêtant

attention aux rapports de pouvoir qui cherchent à encadrer la jeunesse. En tant qu'établissements pris en charge par les pouvoirs publics, les conservatoires de danse ont une signalétique et un affichage destinés à les faire ressortir dans leur environnement urbain. Leur dimension institutionnelle est bien visible : le nom du conservatoire, sa labellisation et son inscription territoriale (municipale, intercommunale, départementale ou régionale) figurant toujours sur les bâtiments. En revanche, la matérialité et l'architecture des locaux diffère selon les communes, comme le souligne la planche de photos ci-dessous.

Figure 2 : La dimension institutionnelle et patrimoniale des conservatoires en petite couronne

La thèse démontre que dans plusieurs communes, le conservatoire est décrit comme un espace permettant d'amener la culture légitime en banlieue parisienne. De plus, c'est aussi un équipement perçu comme un outil d'aménagement de l'espace urbain à l'échelle locale (exemple : étude de cas sur le réaménagement du quartier Petit-Pré-Sablères et de son conservatoire dans la commune de Créteil, p 143-145).



Un des résultats de la thèse est de montrer à quel point les conservatoires sont des équipements culturels intégrés aux concurrences urbaines en petite couronne. Tout un récit politique et une communication officielle entourent les conservatoires, ce sont des lieux où se déploie une mise en scène de l'art et de la culture, permettant aux collectivités de se distancer de l'imaginaire négatif de « la » banlieue ».

Figure 2 : La valorisation des conservatoires dans la presse municipale



L'enquête souligne que la danse est une pratique artistique dont la légitimité est politiquement soutenue et construite en banlieue parisienne : d'une part parce qu'elle repose sur les codes des classes dominantes, bourgeoises et blanches et, d'autre part, car elle bénéficie de cadres matériels financés par les collectivités. En tant qu'équipements publics, les conservatoires sont soutenus par des projets politiques souhaitant rendre accessible l'enseignement artistique en banlieue. Ils sont dépendants des financements des collectivités et des ambitions variables quant au soutien à accorder à l'enseignement artistique.

De fait, le fonctionnement institutionnel des conservatoires en fait des espaces où les ambitions d'accessibilité peuvent être ambiguës, voire contradictoires, oscillant entre ouverture sociale et image de marque. En fonction de la labellisation de leur établissement, élus et directeurs mobilisent différents discours pour

décrire le rôle d'un conservatoire. Ces discours peuvent insister sur l'émancipation et l'éducation de la jeunesse par l'art ou, au contraire, sur l'exigence et l'excellence nécessaire à un enseignement artistique de haut-niveau.

La mission des conservatoires n'est donc pas envisagée de la même manière en fonction des municipalités, de la composition sociale des communes et de l'orientation politique des élus. Dans les villes les plus favorisées de l'échantillon d'enquête (Boulogne, Issy, Saint-Maur et Antony), le conservatoire est présenté comme un espace d'excellence, contribuant à la réputation de la commune. À l'inverse, dans les communes de banlieues au profil social plus mixte (Chevilly, Villejuif, Gennevilliers) ou fragilisé (Neuilly-sur-Marne, Pierrefitte et Bobigny), le conservatoire est davantage envisagé par les institutionnels comme un outil de l'action culturelle à portée sociale, visant à inculquer des codes et des compétences à la jeunesse. Dans ce cadre, la pratique artistique est envisagée comme une des modalités de prévention contre les déviances et la danse est intégrée à un agenda urbain et social, permettant de construire l'implication des jeunes dans la cité. En cela, ce chapitre met en échec la perception englobante de la banlieue, en montrant que la danse est tantôt envisagée comme une pratique civilisatrice, tantôt comme une pratique d'exception permettant d'évoluer

dans des espaces d'entre-soi. Sur tous les terrains, la communication autour des conservatoires contribue à hiérarchiser les pratiques artistiques, en valorisant celles qui fonctionnent au sein des cadres institutionnels et avec la reconnaissance des pouvoirs publics. Tout cela contribue à désigner ces établissements comme des équipements permettant de « bien vivre au-delà du périph » (Vermeersch, 2011), dont la communication et les valeurs s'adressent à des familles soucieuses de bénéficier d'aménités culturelles en banlieue.

Aussi, le **Chapitre 4** intitulé « **La danse, une affaire de placement familial ?** », poursuit l'analyse de l'encadrement de la jeunesse en banlieue à partir des pratiques et des discours des parents. Dans ce chapitre, j'examine l'engagement des parents d'élèves danseuses autour des conservatoires et la manière dont ils s'approprient ces institutions pour « placer » leurs enfants en petite couronne. Cette approche vise à examiner le répertoire d'action des familles et les stratégies d'éducation qu'elles mettent en place autour des équipements culturels. En faisant cela, je montre que les conservatoires sont des espaces concurrentiels entre acteurs, pouvant être instrumentalisés dans le placement des individus en petite couronne.

Les chapitres 5 et 6 effectuent un changement d'échelle dans l'analyse urbaine des conservatoires en privilégiant progressivement une analyse à l'échelle micro : j'étudie l'agencement matériel de ces équipements, le rôle des professeuses et la manière dont les élèves évoluent au sein de ces institutions. **Dans le chapitre 6 intitulé « Le studio des danseuses »**, j'interroge la pertinence du concept de *safe space* pour désigner l'appropriation du conservatoire et des salles de danse par les élèves. En effet, la caractérisation « safe » d'un espace tient beaucoup aux personnes qui le fréquentent et à ce que les groupes y trouvent comme ressources symbolique et subjectives. Sur ce point, les séances d'observations ont montré que plusieurs de mes interlocutrices se sentaient suffisamment bien au conservatoire pour s'y attarder le soir après les cours. Les établissements sont souvent sécurisés et des bancs, des sièges et des fauteuils sont généralement à leur disposition dans le hall ou les vestiaires. Les interstices du conservatoire apparaissent alors comme des espaces de sociabilité sûrs pour ces enquêtées, espaces où elles peuvent s'éterniser et où leur collectif de danseuses peut exister en ville. L'appropriation qu'elles font des zones tampons montre à quel point les adolescentes jouent avec la frontière public / privé pour négocier des espaces de liberté à l'échelle micro

Le **Chapitre 7** intitulé « Pratiques urbaines différenciées et socialisation de classe autour de la danse » poursuit cette analyse des facteurs d'homogénéité et de différenciation au sein du groupe mais cette fois à l'échelle de la petite couronne. J'étudie les mobilités urbaines et les pratiques culturelles de mes interlocutrices sous l'angle de la distinction et de la socialisation urbaine, en suivant leurs itinéraires et leurs pratiques culturelles (sorties à l'Opéra, dans des magasins spécialisés, expositions, visites, auditions de danse...). Je questionne l'appropriation qu'elles font de la petite couronne en envisageant les rapports de pouvoir qui interviennent dans la construction de leur citoyenneté. Ce chapitre mobilise intensément les cartes mentales réalisées en atelier, afin de montrer l'appropriation de l'espace public urbain réalisée par les enquêtées. Enfin, le **Chapitre 8** s'intitule « Au-delà de la banlieue : se (dé)placer et partir pour danser ». Ce dernier chapitre de thèse analyse les trajectoires des danseuses sous l'angle de la projection et de l'insertion professionnelle sur la scène internationale. Il souligne les facteurs discriminants de ces trajectoires et la façon dont les jeunes femmes se positionnent différemment face à l'insertion professionnelle en danse. Ce dernier chapitre explicite aussi le fonctionnement en réseau de divers métropoles particulièrement actives dans la mondialisation culturelle, en détaillant les facteurs d'attractivité de certaines villes en danse (équipements, nombre de compagnie, circulation des professionnels).

Bibliographie sélective :

BERTHAUT, Jérôme, 2013, *La banlieue du « 20 heures »*. Ethnographie d'un lieu commun journalistique, Marseille, Éd. Agone, 430 pages

CATTAN, Nadine, 2014, « Repenser la territorialité. L'apport du croisement mobilité et genre », *Bulletin de la Société Géographique de Liège*, n°62, pp. 47-52.

COLLET, Anaïs, 2015, *Rester bourgeois*, Paris, La Découverte, 288 p.

GRÉSILLON Boris, 2018, « Les lieux culturels urbains », *Europe en mouvement*. 1. À la croisée des cultures, Hermann, pp. 105-115.

GRÉSILLON, Boris, 2010, « Ville et création artistique. Pour une autre approche de la géographie culturelle, City and artistic production. A cultural geography approach », *Annales de géographie*, n° 660-661, pp. 179-198.

LUXEMBOURG, Corinne, et MESSAOUDI, Dalila, 2016, « Projet de recherche-action à Gennevilliers. La ville côté femmes », *Revue de Recherches féministes*, vol 29, n°1, pp. 129-146.

MARUEJOULS-BENOIT, Édith, 2014, *Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes - Pertinence d'un paradigme féministe*, Géographie. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 378 p.

NIANG, Mame-Fatou, 2019, *Identités Françaises : Banlieues, Féminités et Universalisme*, Leiden, Brill Rodopi, 327 p

PEYTAVIN, Lucile, 2021, *Le coût de la virilité*. Editions Anne Carrière, 205 p.

SEDEL, Julie, 2009, *Les médias & la banlieue*, Le Bord de l'eau, coll « Penser les médias », 247 p.

TISSOT, Sylvie, 2007, *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Le Seuil, 308 p.

VERMEERSCH Stéphanie, 2011, « Bien vivre au-delà du « périph » : les compromis des classes moyennes », *Sociétés contemporaines*, n° 83, pp. 131-154.

Une ville face aux malheurs du temps. Les événements climatiques extrêmes à Rouen. XVI^{ème}-XVIII^{ème} siècle. Gras Maria-Carmen, 12 juillet 2023.

Mots-clés :

Rouen, Normandie, Seine, météorologie, extrêmes climatiques, vulnérabilités, résilience, culture du risque, destruction, mortalité, émeute, aérisme.

Résumé :

Longtemps deuxième ville du royaume, capitale provinciale et port fluvial majeur, Rouen fut la proie de multiples malheurs météorologiques au cours des siècles. Or, l'accroissement des extrêmes météorologiques dans le contexte du changement climatique amène les scientifiques et les pouvoirs publics à se tourner vers les leçons du passé afin d'identifier les facteurs de vulnérabilité et de résilience des sociétés urbaines. L'objectif de cette enquête historique centrée sur la métropole rouennaise était alors de répondre à un triple questionnement. Quelles étaient la nature, l'intensité et la fréquence des extrêmes climatiques qui touchaient la ville et son aire d'approvisionnement ? Quelles vulnérabilités spécifiques révélaient ces aléas sur le fonctionnement de la société urbaine ? Existaient-ils des formes de résilience pour atténuer les effets dévastateurs de ces fléaux du ciel ?

La première partie de la thèse s'attache à présenter les sources exploitées, la méthode mise en œuvre pour les exploiter et les apports climato-historiques de celles-ci. Afin de retrouver les traces des aléas météorologiques passés, l'apprenti historien doit mettre à contribution un large spectre de sources archivistiques. Pour cette étude, ont été mobilisées des sources officielles (Municipalité, Généralité, Vicomté, Parlement de Normandie et Cour du Roi), des sources religieuses (chapitre cathédral, communautés religieuses diverses, fabriques paroissiales), les écrits du for privé ainsi que les publications périodiques (Journal de Rouen) et scientifiques (correspondance de la Société Royale de Médecine). Cette palette de sources archivistiques foisonne de mentions climatiques puisque les particuliers, les communautés et les responsables institutionnels étaient impactés par les caprices du ciel. Toutes les données collectées dans les différentes sources archivistiques susmentionnées ont été passées au crible de la fiabilité afin de ne conserver que des données sûres et exploitables dans l'objectif d'une reconstitution climatique passée. La méthodologie des indices de sévérité mise en place par des historiens du climat comme le suisse Christian Pfister et le français Emmanuel Garnier a été reprise et adaptée à l'étude locale avec l'identification de critères

Une ville face aux malheurs du temps. Les événements climatiques extrêmes à Rouen. XVI^{ème}-XVIII^{ème} siècle. Gras Maria-Carmen, 12 juillet 2023.

spécifiquement rouennais à l'instar du report de la foire commerciale de la Chandeleur pour cause d'embâcle de la Seine. Cet outil de traitement des mentions météorologiques passées a été validé par la communauté scientifique et il permet ainsi d'établir pour Rouen et son hinterland une chronologie fine et une géographie précise des extrêmes passés. La collecte de toutes ces données informe sur la fréquence, l'occurrence et la sévérité des extrêmes climatiques passés sur une période s'étalant de la fin du XV^{ème} siècle à la fin du XVIII^{ème} siècle. Sur le podium météorologique calamiteux normand figuraient les pluies incessantes, les phénomènes hydrologiques (inondation, embâcle et débâcle) ainsi que les phénomènes venteux (tempêtes et orages). Grâce à cette méthode, il est également possible d'identifier et confirmer des périodes fastes sur le plan climatique et des périodes de péjoration à l'exemple du célèbre Petit Age Glaciaire cher à l'historien Emmanuel Le Roy Ladurie.

La deuxième partie de la thèse s'intéresse à présenter les répercussions immédiates et différées des extrêmes climatiques affectant Rouen et son aire d'approvisionnement sur les plans matériel, économique, frumentaire, politique, social et démographique. Les aléas les plus visibles, bruyants et spectaculaires étaient les plus destructeurs. A ce titre, les tempêtes, les inondations et les embâcles de la Seine laissaient un lourd bilan matériel sur les bâtiments et sur les infrastructures portuaires. Les stigmates de ce type d'aléas comme la terrible tempête du 25 juin 1683 ou l'inondation de l'hiver 1658 étaient visibles durablement dans le paysage urbain (édifices religieux endommagés, pont détruit, chemin de halage et quais impraticables) et il est possible à l'historien de dresser une cartographie minutieuse des espaces et édifices touchés. Les aléas météorologiques les moins spectaculaires telles que les pluies incessantes, le déficit hydrométrique pluri-mensuel ou les alternances de phases d'enneigement et de dégel étaient moins décrits par les contemporains alors même que les conséquences en étaient plus lourdes sur la société urbaine et son équilibre. Les trois conjonctures météorologiques pré-citées étaient de réelles bombes à retardement puisqu'elles hypothéquaient les récoltes de céréales et par là même l'approvisionnement en pain, alors aliment de base des ruraux comme des urbains. Chacun savait qu'une récolte manquée ou des approvisionnements suspendus enclenchaient un cercle infernal inexorable. La pénurie alimentaire signalait le début d'une « cherté » c'est-à-dire d'une inflation du prix des denrées de première nécessité, d'une contraction des activités économiques, d'une misère grandissante et, parfois, d'un accroissement significatif de la mortalité à l'exemple de la funeste crise pluriannuelle s'étirant entre 1692 et 1695. La consultation des registres de sépultures tenus par les curés des paroisses urbaines

Une ville face aux malheurs du temps. Les événements climatiques extrêmes à Rouen. XVI^{ème}-XVIII^{ème} siècle. Gras Maria-Carmen, 12 juillet 2023.

prouve, inhumations à l'appui, que les Rouennais ne mourraient pas lors des inondations ou des tempêtes car ils étaient dotés de bon sens et de ce que l'on nomme désormais d'une « culture du risque », laquelle était entretenue par l'existence par exemple de repères de crue disséminés dans l'espace urbain. En revanche, les Rouennais décédaient massivement quelques mois après une récolte manquée. Affaiblis par la faim, les organismes étaient fragilisés et succombaient à des attaques microbiennes variées qui expliquaient alors les pics de mortalité enregistrés par les desservants paroissiaux. La disette céréalière et la morosité économique induite se traduisaient sur le front socio-politique par l'émergence de tensions. Elles éclataient parfois sous forme d'émeutes frumentaires et laissaient transparaître la politisation croissante de la question des subsistances. L'étude microscopique des manifestations, pillages et saccages d'avril 1694 et juillet 1709 autorise une approche fine des lieux à risque socio-politique (marchés, greniers, lieux de pouvoirs) et met à jour les attentes, espérances et récriminations d'une partie des administrés à l'égard des responsables politiques. De plus, ces périodes de « ventres creux » laissent transparaître les liens de complémentarité mais surtout de concurrence entre les espaces urbains, ruraux et forestiers. Ce constat rappelle que l'étude du fait urbain ne peut se faire sans prendre en compte les emboîtements d'échelle et les flux multiples. L'approche de l'entité urbaine par le prisme climatique révèle donc ses vulnérabilités matérielles, économiques, frumentaires, sociales et démographiques et sa réalité multiscale (infra-urbaine, urbaine, locale, régionale, nationale et européenne).

Enfin, la dernière partie de la thèse s'attache à démontrer que le retour régulier des extrêmes météorologiques fit naître une culture du risque à tous les niveaux de la société. En effet, si la population était fatalement soumise à la tyrannie du ciel, elle n'en était pas moins active. C'est ce que prouve le panel de mesures de prévention et d'action visant à réduire l'impact des crises météorologiques. Parallèlement aux suppliques religieuses telles que les prières et les processions dont il est possible de retracer le parcours à travers les rues de Rouen, des mesures concrètes, chapeautées par les instances politiques et religieuses, étaient prises. Peuvent être citées la protection des infrastructures (en cas de gel sévère le pont de bateaux qui reliait les deux rives de la Seine était démonté), la mise à l'abri des personnes et des biens (soit au premier étage des bâtiments soit dans des lieux de repli tel que le prieuré de Bonnes Nouvelles en 1658), le secours aux sinistrés (à l'aide de distribution de nourriture et de bois de chauffage comme en 1784), l'instauration de moyens de circulation provisoires (comme les embarcations mises à disposition du public par la Municipalité en cas de crue majeure), l'élargissement de l'aire d'approvisionnement frumentaire

Une ville face aux malheurs du temps. Les événements climatiques extrêmes à Rouen. XVI^{ème}-XVIII^{ème} siècle. Gras Maria-Carmen, 12 juillet 2023.

(avec le recours aux céréales champenoises en 1556 ou américaines durant la décennie 1770), les prémisses d'un aménagement du territoire pensé en fonction des risques (avec le maintien de prairies-dévidoirs non-urbanisées sur la rive gauche de la Seine)... Ce panel de mesures préventives et proactives bat en brèche l'idée d'une société passive et fataliste. Au siècle des Lumières, de nouvelles méthodes et pistes dans les domaines météorologiques, sanitaires, agricoles, commerciaux et urbanistiques furent développées pour diminuer les vulnérabilités multiformes de la société et de l'espace urbain. Cette modernisation se traduit par des débats vigoureux autour du libre-échange ou encore de l'introduction de la pomme de terre, du riz et de la tourbe comme alternatives au froment et au bois de chauffage. Sur le plan médical, la théorie aériste fut soutenue et diffusée par Louis Lépecq de la Clôture, docteur en médecine à Rouen et relais provincial majeur de la Société Royale de Médecine de Paris. Par ailleurs, la science météorologique se développa grâce à des progrès instrumentaux et des relevés réguliers qui permirent d'objectiver la météorologie en lui donnant ses lettres de noblesse. Toutefois, le manque de moyens financiers et une certaine forme de conservatisme idéologique ne permirent pas aux tenants des Lumières rouennaises de faire appliquer leur programme en terme de salubrité, d'urbanisme ou encore d'agronomie. Néanmoins, les progrès des sciences permirent une forme de « sécularisation du risque ». Celle-ci s'accompagna d'un transfert de responsabilité de la sphère divine à la sphère politique. Cette tendance de fond décelable dès le XVII^{ème} siècle était encore plus palpable au XVIII^{ème} siècle à travers la multiplication des rumeurs incriminant les autorités politiques pour leur inaction, leur incompetence et même leur culpabilité. Cette imputation au politique eut comme signaux d'alerte les émeutes de 1768 et 1775 et comme paroxysme la période prérévolutionnaire puis révolutionnaire.

Ces trois siècles de profondeur historique permettent d'identifier les permanences, les mutations et les enjeux dans l'appréhension, la prévention et la gestion des extrêmes climatiques dans un espace urbain précis, à savoir Rouen. La comparaison permanente effectuée entre le terrain d'étude rouennais et d'autres territoires urbains et régionaux français et européens amène à pointer des vulnérabilités communes entre ces espaces concernant le bâti, les infrastructures de mobilité et d'échanges, les fragilités sociales et les tensions politiques lors de la survenue d'extrêmes météorologiques. La connaissance de ces vulnérabilités et de ces mesures de résilience passées peut, aujourd'hui, servir d'enseignement dans le double contexte du réchauffement climatique et de l'urbanisation croissante. C'est bien pour cela que l'historien Emmanuel Garnier met en garde contre

Une ville face aux malheurs du temps. Les événements climatiques extrêmes à Rouen. XVI^{ème}-XVIII^{ème} siècle. Gras Maria-Carmen, 12 juillet 2023.

la « rupture mémorielle » qui est, selon lui, un facteur de « vulnérabilité croissante aux catastrophes ». Conscients de ce danger de l'oubli, les différents acteurs territoriaux en charge dans l'espace seino-marin ont entamé le financement de repères de crues artistiques originaux et monumentaux sur les berges du fleuve afin de sensibiliser les habitants aux potentiels caprices du fleuve.

Bibliographie :

BARLES Sabine, *La ville délétère. Médecins et ingénieurs dans l'espace urbain. XVIII^e-XIX^e siècle*, Champ Vallon, 1999, 373 p.

DAUPHINE André, *Risques et catastrophes. Observer, spatialiser, comprendre, gérer*, Paris, Colin, Paris, éd. 2004, 288 p.

DELUMEAU Jean et LEQUIN Yves, *Les Malheurs des temps. Histoire des fléaux et des calamités en France*, Larousse, 1987, 520 p.

DESAIVE Jean-Paul, GOUBERT Jean-Pierre, LE ROY LADURIE Emmanuel, MEYER Jean, MULLER Otto, PETER Jean-Pierre, *Médecins, climats et épidémies à la fin du XVIII^{ème} siècle*, Paris, Mouton-La Haye, EPHE, 1972, 254 p.

DESARTHE Jérémy, *Le temps des saisons. Climats, événements extrêmes et sociétés dans l'Ouest de la France (XVI-XIX^{ème} siècle)*, Paris, Hermann, 2013, 338 p.

FRESSOZ Jean-Baptiste et LOCHER Fabien, *Les révoltes du ciel. Histoire du changement climatique XV^e-XX^e siècle*, Paris, Seuil, 2020, 304 p.

GARNIER Emmanuel, « Rupture mémorielle et vulnérabilité croissante aux catastrophes », dans *Techniques de l'ingénieur*, 2021, p. 1-17.

GARNIER Emmanuel, *Les dérangements du temps. 500 ans de chaud et de froid en Europe*, Plon, 2010, 245 p.

KAPLAN Steven, *Raisonner sur les blés. Essai sur les Lumières économiques*, Fayard, 2017, 868 p.

LACHIVER Marcel, *Les années de misère : la famine au temps du Grand Roi, 1680-1720*, Paris, Fayard, 566 p.

LE ROY LADURIE Emmanuel, *Histoire humaine et comparée du climat*, Fayard, tome 1 et 2, 2004 et 2006, 740 et 612 p.

Une ville face aux malheurs du temps. Les événements climatiques extrêmes à Rouen. XVI^{ème}-XVIII^{ème} siècle. Gras Maria-Carmen, 12 juillet 2023.

LITZENBURGER Laurent, *Une ville face au climat : Metz à la fin du Moyen Age*, Presses Universitaires de Nancy, 2015, 496 p.

NICOLAS Jean, *La rébellion française. 1661-1789*, Gallimard, réed. 2008, 1076 p.

PFISTER Christian et GUERREAU Alain, « Une rétrospective météorologique de l'Europe. Un système de reconstitution de l'évolution du temps et du climat en Europe depuis le Moyen Age central », dans *Histoire & Mesure*, 1988, vol. 3, n°3, p. 313-358.

WALTER François, *Catastrophes. Une histoire culturelle XVI-XXI^{ème} siècles*, éd. du Seuil, 2008, 380 p.

Résumé – *Le logement social en Algérie à la période coloniale (années 1920 – 1960)*

GUILLOPÉ Thierry

Soutenance le 30 juin 2023 – Préparée à l'Université Gustave Eiffel

Mots-clefs : Logements – Algérie – Colonisation – Sociétés urbaines – Peuplement – Ségrégations.

Résumé de thèse

Le logement social en Algérie à la période coloniale (années 1920 - 1960)

1. Résumé, problématique, méthodologie, principaux résultats et sélection bibliographique

Résumé synthétique

La construction de logements sociaux en Algérie – plus de 60 000 sur la période considérée, permettant de loger *a minima* 400 000 personnes – est un phénomène social constituant une porte d'entrée vers la compréhension des rapports sociaux urbains et en situation coloniale.

Les logements sont dits « sociaux » dans la mesure où ils sont pour partie financés par la puissance publique et cadrés par une foisonnante réglementation. Leur construction en Algérie procède de l'application de lois et décrets métropolitains ; ceux-ci sont complétés par de nombreux textes et financements propres à l'Algérie.

Les constructions deviennent considérables après la fin de la Première Guerre mondiale et ne cessent de croître jusqu'à la fin des années 1950. Elles sont portées par plusieurs objectifs politiques : soutenir le peuplement de la colonie par des Européens, fixer des travailleurs très divers près de leurs employeurs, combattre le nationalisme algérien par une politique sociale.

Ces constructions remodelent les espaces urbains, des plus importantes villes aux plus petits bourgs. Elles reconfigurent également les relations des citoyens – Européens, « israélites » et « indigènes » – avec les administrations et entre eux.

De nombreux services – ministériels, financiers, gubernatoriaux, préfectoraux, municipaux et des organismes de construction – se sont engagés dans la production de ces logements. Ils ont produit une importante documentation : ce travail est aussi une contribution à l'histoire de ces administrations, de leurs acteurs et de leurs productions paperassières.

Problématique

Ce travail s'attelle à comprendre comment, pendant quatre décennies, le social et le colonial se sont imbriqués en un ensemble de politiques publiques pensées pour résoudre des crises multiples. Dit autrement, il s'est agi de penser ensemble trois politiques qui sont autant d'expériences sociales : loger, peupler, coloniser. Cette problématique d'ensemble s'est déclinée en diverses questions, non exhaustives, qui font la trame de la recherche menée :

- En quoi l'État et les municipalités ont-ils fondé leur pouvoir sur les politiques de logement social ?
- Quelles bifurcations dans le devenir des villes et de leurs habitants ces politiques ont-elles impulsées ?
- Quelles inflexions dans les relations citadines entre Européens, « Israélites » et « indigènes » ont-elles produites, entre approfondissement des « contacts » et ségrégations ?
- Comment se font et se défont, par l'obtention ou non d'un logement, les dynamiques de racialisation et d'intégration citadine ?
- Comment les citadinités et les modalités de sujétion des habitants des villes d'Algérie ont contribué à faire et défaire ces politiques.
- En quoi le logement a-t-il contribué à reconfigurer les identifications, historicités et spatialités des habitants des villes d'Algérie ?

Résumé – *Le logement social en Algérie à la période coloniale (années 1920 – 1960)*

GUILLOPÉ Thierry

Soutenance le 30 juin 2023 – Préparée à l'Université Gustave Eiffel

Mots-clefs : Logements – Algérie – Colonisation – Sociétés urbaines – Peuplement – Ségrégations.

Méthodologie

Ce travail est tout à la fois une histoire politique, sociale et économique de l'urbain. Les aspects culturels sont aussi abordés. Pour ce faire, j'ai mobilisé près d'une centaine de fonds d'archives, publics comme privés. À défaut d'archives des offices de logement qui ne subsistent qu'à l'état de lambeaux, les fonds consultés peuvent être catégorisés de deux façons :

- les **archives des tutelles administratives et financières des organismes de logement** ont permis d'en comprendre les constructions, les décideurs et les bénéficiaires ;
- **une constellation d'autres documents** ont permis de les inscrire dans leur environnement urbain.

Cette documentation a fait l'objet d'une description et d'une historicisation minutieuse (vol. 2, p. 5-200).

Outre des analyses qualitatives, j'ai

- mené de très nombreuses **analyses quantitatives**¹ (démographiques, finances, nombre de logements, analyse des bénéficiaires, etc.) (voir *infra* des exemples).
- produit de nombreuses **cartes**² (voir *infra* des exemples).
- analysé la **fabrique juridique du logement** en Algérie à la période coloniale ; une dense annexe de textes réglementaires, pour l'essentiel uniquement présents en archives, a par ailleurs été produite³ (indexés et hiérarchisés).
- conduit une **enquête biographique** sur tous les individus repérés comme ayant contribué à l'édification et à la gestion des logements sociaux en Algérie, les « hachélémistes » selon le mot de l'un d'entre eux⁴. Je vous propose deux exemples de biographies – parmi une centaine – à la fin de ce document : **André Bakouche**, très actif en Algérie puis en France métropolitaine à compter de 1962, et **Mohamed Douag**, actif après la Seconde Guerre mondiale et dans l'Algérie indépendante, l'un des rares « indigènes » ayant d'importantes responsabilités.

Principaux résultats

Les principaux résultats sont les suivants :

- **mise en perspective de longue durée du Plan de Constantine**, un important « plan de développement économique » initié en 1958 par le général de Gaulle, quelque mois après son accession au pouvoir.
- **Mise au jour des principaux objectifs des politiques de logement social** : hygiénisation, fixation de la main-d'œuvre, installation pérenne d'Européens et notamment de fonctionnaires, réponse aux critiques sociales et anticolonialistes. Ces objectifs ont tous été partiellement atteints, en particulier celui de fixation d'Européens. Comme en métropole, bâtir des logements sociaux a pour but de résoudre les crises urbaines mais en Algérie,

1 Pour une vue d'ensemble, voir la « Table des tableaux » statistiques (vol. 1, p. 685) et la « Table des graphiques et diagrammes » (vol. 1, p. 686) ; avec renvois automatisés dans le corps de la thèse.

2 Pour une vue d'ensemble, voir la « Table des cartes » et la « Table des plans » (vol. 1, p. 684) ; avec renvois *idem*.

3 Voir le vol. 3, p. 205-298.

4 Voir le vol. 3, p. 317-414.

Résumé – *Le logement social en Algérie à la période coloniale (années 1920 – 1960)*

GUILLOPÉ Thierry

Soutenance le 30 juin 2023 – Préparée à l'Université Gustave Eiffel

Mots-clés : Logements – Algérie – Colonisation – Sociétés urbaines – Peuplement – Ségrégations.

il s'agit aussi de maintenir la domination coloniale. Ainsi, le réformisme urbain porté par ces politiques a parfois été pensé pour conserver le *statu quo* colonial.

- L'importance des refus des bourgeoisies européennes et, dans une moindre mesure, « indigènes » de contribuer au **financement de cette politique** tient une place majeure dans l'inadéquation des moyens mis en place. Il en va de même de l'étranglement des financements métropolitains.

- **L'ambivalence qu'ont eu les logements sociaux en termes de peuplement et de citoyenneté** : par endroits, la ségrégation en a été accrue, en d'autres elle a été atténuée. La situation de chaque ville et l'action de quelques individus (élus, administrateurs d'organismes de logement) a été souvent déterminante.

Sélection bibliographique

BEN CHEIKH Hakim, *Madīna al-Ġazā'ir al-awḍā' al-iġtimā'iyya wa-l-anṭrūbūlūġiyya (1945-1954)* [Alger. Conditions sociales et anthropologiques (1945-1954)], Alger, Dar Houma, 2013, 335 p.

ÇELIK Zeynep, *Urban forms and colonial confrontations. Algiers under French rule*, Berkeley, University of California Press, 1997, 236 p.

DELUZ Jean-Jacques, DELUZ-LABRUYERE Joëlle, « L'allogio sociale a Algeri durante il periodo coloniale (1920-1962) », *Storia Urbana*, 35/36, 1986, p. 107-152.

HAKIMI Zohra, *Alger. Politiques urbaines, 1848-1958*, Saint-Denis, Bouchène, 2011, 258 p.

HENNI Samia, *Architecture de la contre-révolution. L'armée française dans le nord de l'Algérie*, Paris, Éditions B42, 2019 [2017], 350 p., à compléter par le compte-rendu de Jean-Pierre Frey publié dans le n° 33 des *Cahiers d'EMAM*, 2020 [en ligne].

HOUSE Jim, « Double présence. Migrations, liens ville-campagne et luttes pour l'indépendance à Alger, Casablanca Hanoï et Saïgon », *Monde(s)*, 12, 2017-2, p. 95-119.

LEFEUVRE Daniel, *Chère Algérie. La France et sa colonie (1930-1962)*, Paris, Flammarion, 2005 [1997], 512 p. (pour une contextualisation des différents plans de développement de l'Algérie après la Seconde Guerre mondiale).

SA'ADĀWI Muṣṭafā, « Al-ḥawāḍir al-ġazā'iriyya wa-l-ṭawra al-taḥrīriyya (1954-1962) min al-hāmiš ilā l-markaz », *Revue d'histoire maghrébine*, 186, 2022, p. 81-113 [Les villes algériennes et l'insurrection libératrice (1954-1962) de la marge au centre]

SIDI BOUMEDINE Rachid, *Bétonvilles contre bidonvilles. Cent ans de bidonvilles à Alger*, Alger, APIC Éditions, 2016, 314 p.

VOLDMAN Danièle, « Fernand Pouillon et le logement social en Algérie », dans BOUCHÈNE Abderrahmane, PEYROULOU Jean-Pierre, SIARI TENGOUR Ouanassa, THÉNAULT Sylvie (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, Paris, La Découverte, « Poche », 2014 [2012], p. 628-633.

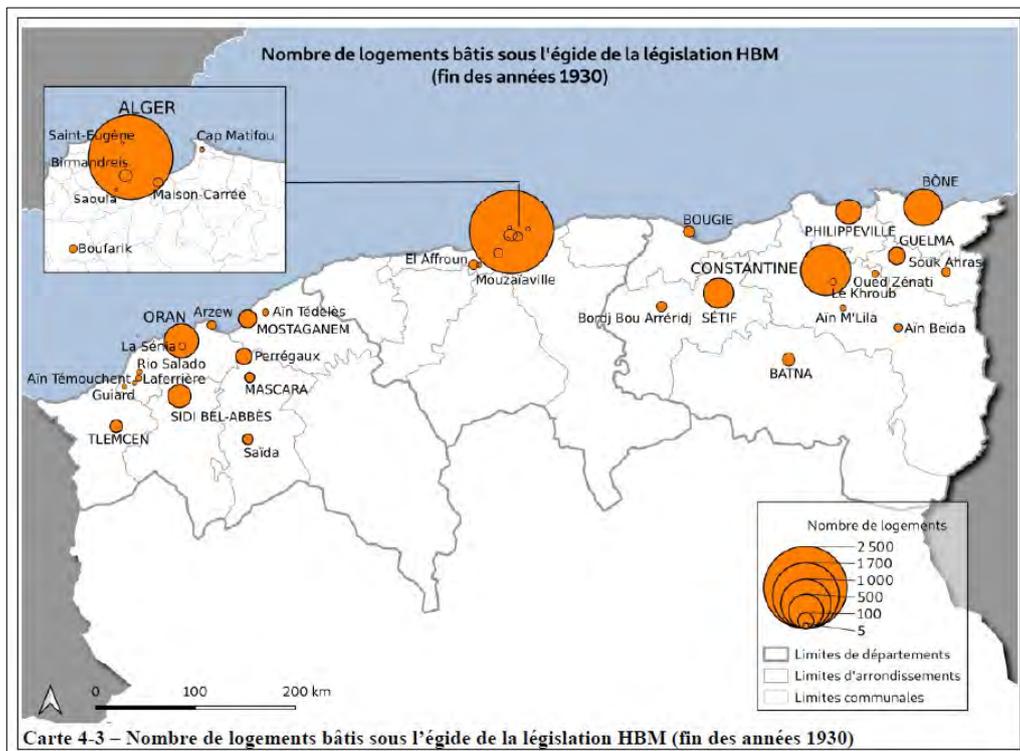
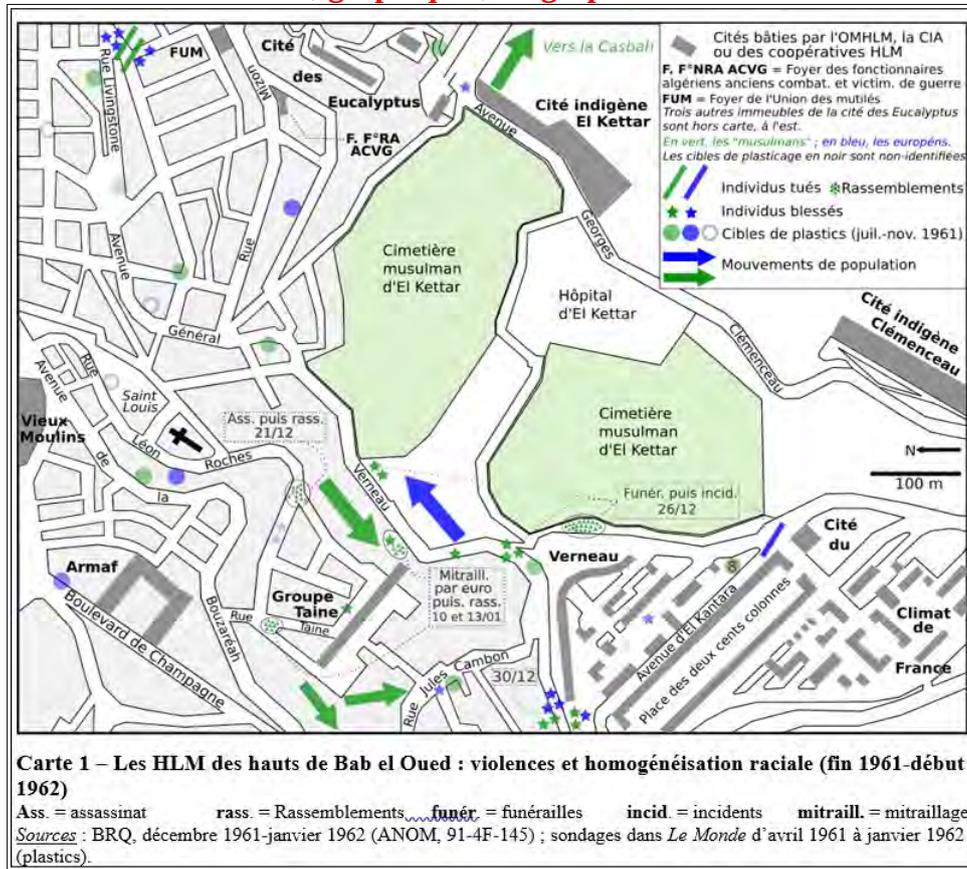
Résumé – *Le logement social en Algérie à la période coloniale (années 1920 – 1960)*

GUILLOPÉ Thierry

Soutenance le 30 juin 2023 – Préparée à l’Université Gustave Eiffel

Mots-clefs : Logements – Algérie – Colonisation – Sociétés urbaines – Peuplement – Ségrégations.

2. Sélection de documents : cartes, graphiques, biographies



Résumé – *Le logement social en Algérie à la période coloniale (années 1920 – 1960)*

GUILLOPÉ Thierry

Soutenance le 30 juin 2023 – Préparée à l’Université Gustave Eiffel

Mots-clés : Logements – Algérie – Colonisation – Sociétés urbaines – Peuplement – Ségrégations.

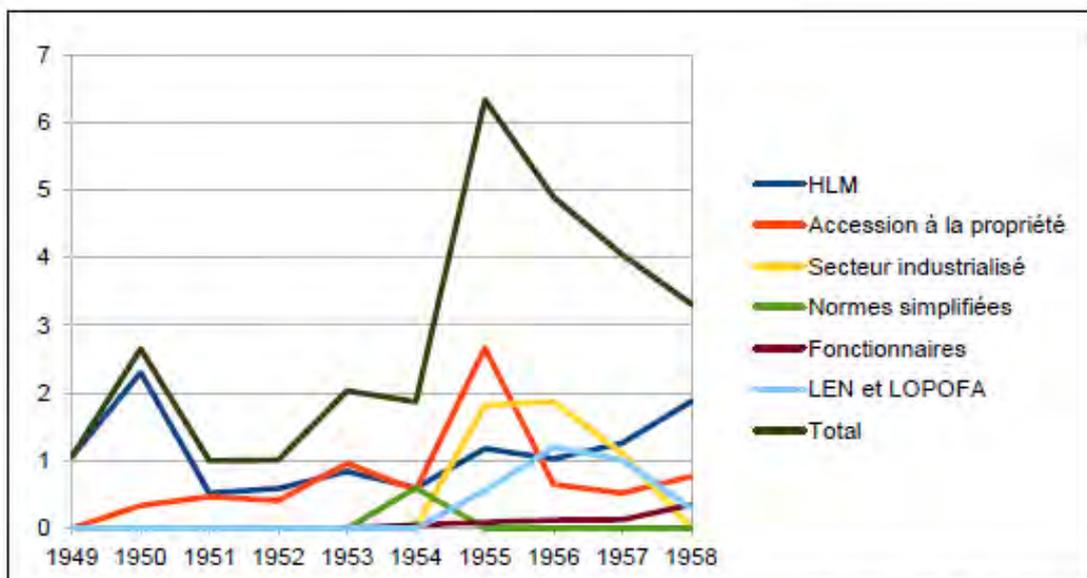


Diagramme 8-1 – Montant des emprunts autorisés par la commission interministérielle des prêts pour l’Algérie (1949-1958, en milliards de francs)

Source : synthèse des crédits accordés par l’État, 1949-1958 (ANF, 19771076-9 ; un volume par année ; ces chiffres sont le résultat de l’addition de l’ensemble des autorisations de prêts délivrés par la CIP pour les organismes des départements d’Algérie, soit un total de 457 pour la période 1949-1958).

Les montants ont fait l’objet d’une troncature au centième ; avec correction de l’inflation.

Jeu de données : Nakala/Tables/CH8_logements_construction_post-1945/Feuille_Financements d’État.ods

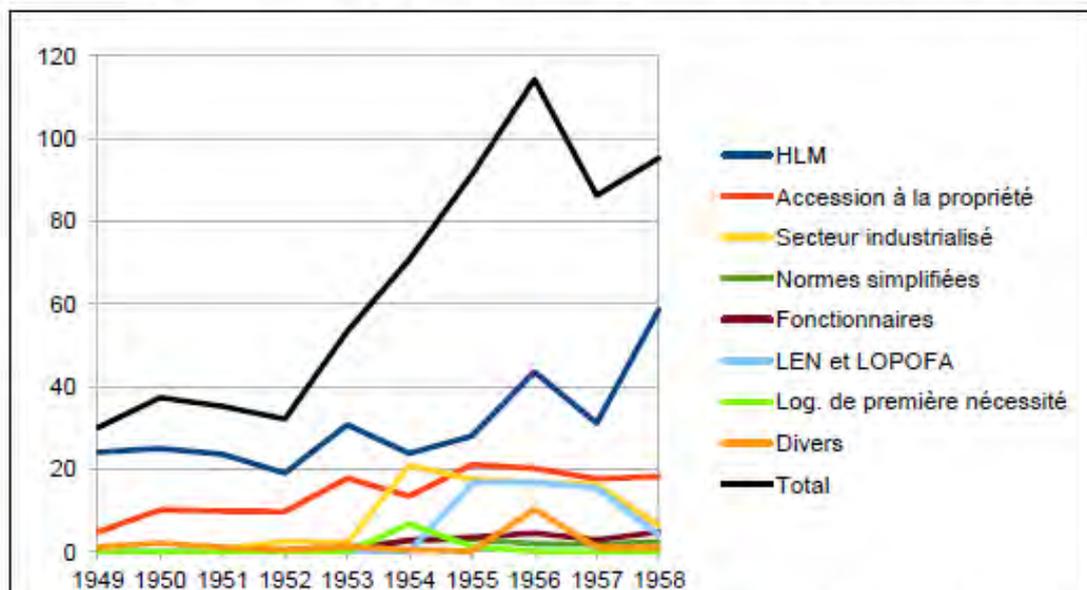


Diagramme 8-2 – Montant des emprunts autorisés par la commission interministérielle des prêts pour la France métropolitaine et l’Algérie (1949-1958, en milliards de francs)

LPN = Logements de première nécessité

Source : synthèse des crédits accordés par l’État, 1949-1958 (ANF, 19771076-9 ; un volume par année).

Les montants ont fait l’objet d’une troncature au centième ; avec correction de l’inflation.

BAKOUCHE André Prosper Messaoud⁵ (né le 5 juillet 1902 à Constantine)

Son rôle de rapporteur de la commission de l'habitat au sein de l'assemblée algérienne fait de lui un pivot de la politique de l'habitat à l'échelle de l'Algérie. Président de l'ODHLM de Constantine, il pilote les très nombreuses constructions (1956-1962) de cet office. Son influence s'étend par le biais d'une activité soutenue dans au moins deux autres sphères : l'organisation du judaïsme constantinois et algérien et les groupements patronaux. Ses activités après 1962 sont dans cette continuité : il est impliqué dans l'habitat, l'urbanisme et le judaïsme francilien.

Son action pour l'habitat en Algérie est conduite, après la Seconde Guerre mondiale, selon deux directions : politique au sein de l'assemblée algérienne, administrative au sein de l'ODHLM de Constantine. Élu au palais Carnot en avril 1948 (et réélu en 1951), il est sans discontinuer jusqu'en 1956 le rapporteur de la commission de l'habitat pour laquelle il rend d'importants rapports qui sont autant de bilans relatifs à la politique menée à l'échelle de l'Algérie que de recueils de propositions. En 1953, le président de cette assemblée dit ainsi de lui qu'il a la maîtrise de la « science de l'habitat »⁶ ; à Constantine, l'élu municipal Gilbert Hannoun estime qu'il est le meilleur connaisseur du problème de l'habitat⁷. Bakouche publicise ses idées dans *L'Édile algérien*, organe de l'Interfédération des maires d'Algérie⁸. Il est également, dans les années 1950, conseiller général de Constantine. Ferhat Abbas le décrit comme un soutien à l'une de ses motions d'avril 1955 défendant la recherche d'une solution autre que la répression⁹.



Figure 1: André Bakouche (1953)

Source : L'Édile algérien, 56-57, août-sept. 1953, p. 29.

André Bakouche est également le président de l'ODHLM de Constantine au moins de février 1956¹⁰ à novembre 1961. En 1956, René Mayer dit de lui que c'est « un homme politique absorbé par ses occupations et qui prend contact pour la première fois avec les méthodes de travail administratives ». Est-ce parce qu'il est « ami »¹¹ avec Gérard Blachère (directeur de la Construction au moins en 1956) que le ministère de tutelle, le MRL, ne sévit guère envers une gestion administrative très critiquée par les agents subalternes¹² ?

5 Chef de la section politique (cabinet) de la préfecture de Constantine, « Notice de renseignements », 5 décembre 1958 (ANOM, 93-4240 ; *idem* pour toutes les informations qui n'ont pas de source mentionnée) ; son acte de naissance n'est pas conservé par les ANOM.

6 Sé. de de la commission de l'habitat de l'Ass. algérienne, 27 mars 1953, p. 9 (ANOM, 81F-2201).

7 Gilbert Hannoun (conseiller municipal et délégué du maire de Constantine pour l'habitat), « Rapport de synthèse sur l'habitat », s.d. [fin 1953], p. 24 (CMC, R-118 ; rapport inséré au début du registre ; il a été discuté lors de la sé. du cons. mun. de Constantine du 22 décembre 1953 et cite divers rapports de René Montaldo et André Bakouche).

8 Voir par exemple « L'urbanisme en Algérie », 56-57, *L'Éd. Alg.*, août.-sept. 1953, p. 28-29 ; Gilbert Hannoun, « Rapport de synthèse sur l'habitat », doc. cité.

9 ABBAS Ferhat, *Autopsie d'une guerre*, Paris, Garnier, 1980, 346 p.

10 Lettre de l'ingénieur des Ponts et chaussées de Constantine (René Mayer) au directeur de la Construction au MRL (Gérard Blachère), 27 février 1956 (ANF, 19771085-72 ; *idem* pour ce qui suit).

11 Ajout manuscrit des termes « ...et cher ami » à une lettre dact. qu'André Bakouche adresse à Gérard Blachère (alors directeur de la Construction), 26 avril 1956 (ANF, 19771085-72).

12 Notes ms. anonymes en date des 30 mars et 30 mai 1956 (ANF, 19771085-72).

Résumé – *Le logement social en Algérie à la période coloniale (années 1920 – 1960)*

GUILLOPÉ Thierry

Soutenance le 30 juin 2023 – Préparée à l'Université Gustave Eiffel

Mots-clefs : Logements – Algérie – Colonisation – Sociétés urbaines – Peuplement – Ségrégations.

A. Bakouche est diplômé de l'école de notariat de Paris¹³ puis avocat¹⁴. Avant de devenir un homme politique et administrateur d'office HLM, il s'est beaucoup impliqué dans les structures du judaïsme constantinois : directeur intérimaire des écoles du Talmud Tora¹⁵ (1932), co-fondateur d'une Société de rééducation de la population israélite¹⁶ (1935), président du consistoire¹⁷ (à compter de 1938) – particulièrement agité à la fin des années 1930¹⁸. Son action dans cette sphère prend ensuite une dimension plus large : il devient en août 1942 administrateur délégué de l'Union générale des Juifs d'Algérie¹⁹ en remplacement de Paul Stora²⁰. Quelques jours avant le débarquement des troupes alliées en novembre 1942 en Algérie, il tient des propos défendant, devant les membres du consistoire, la pratique religieuse²¹. Le 8 novembre, il organise une veille du quartier « israélite » de Constantine afin d'éviter d'éventuels troubles envers ses habitants²². Il devient membre du Consistoire central des israélites de France et d'Algérie en 1944 ; il est délégué de l'Algérie au Congrès juif mondial de 1947. Il préside, à la fin des années 1940 ou au début des années 1950, la Fédération des communautés israélites d'Algérie. En 1953, il fait un don de 100 000 F pour créer un étage au Talmud Tora de Constantine²³. Trois ans plus tard, il intervient auprès des pouvoirs publics afin que la population israélite soit particulièrement protégée par les autorités²⁴ ; la même année, il préside l'Union universelle de la jeunesse juive. Il défendit aussi le sionisme : fin 1922, il signe dans *La Vérité* (« organe d'action républicaine politique et d'informations israélites » édité à Constantine), un article soutenant les entreprises juives en Palestine²⁵. Il poursuit en ce sens dans les années 1950 et 1960 si l'on en croit une notice biographique publiée par l'Association des Juifs originaires du Constantinois²⁶.

Cette dernière mentionne également d'importantes responsabilités au sein tout à la fois du judaïsme français et d'institutions publiques dédiées au logement et à l'aménagement du territoire, sans qu'elles soient datées : « ...membre du Consistoire israélite de Paris [à compter de 1973²⁷] (...), conseiller du commerce extérieur, membre de la section [?] du Conseil économique et social, président de la commission des logements insalubres de la ville de Paris, membre du Comité parisien d'action pour l'aménagement du territoire, membre du Conseil des OPHLM de France,

13 « Régionale – Constantine », *L'Avenir de Tébessa*, 3 août 1924, p. 3.

14 William Oualid, « Rapport sur l'inspection des écoles du Talmud Tora de Constantine », octobre 1932 (AIU, III-E-30). Un dossier à son nom de la direction des Affaires civiles et du sceau (ministère de la Justice) n'a pu être consulté (ANF, 19930405-1 ; dossier produit par le bureau de la gestion des professions (officiers ministériels et de la déontologie).

15 William Oualid, « Rapport sur l'inspection... », doc. cité.

16 Lettre du commissaire central de la ville de Constantine au préfet de Constantine, 10 septembre 1935 (ANOM, 93-B3-390).

17 Sé. de l'association consistoriale israélite de Constantine, 1^{er} novembre 1942 (ACHJ, AL-Co-18 ; mention qu'il est à ce poste « depuis 4 ans ») ; mention qu'il en est membre depuis 1937 dans la notice de police le concernant (1958) citée *supra*.

18 Lettre de Reinhold au Comité central de l'AIU, 17 février 1939 (AIU, II-B-11).

19 Sé. de l'association consistoriale israélite de Constantine, 17 septembre 1942 (ACHJ, AL-Co-18).

20 MSELLATI Henri, *Les Juifs d'Algérie sous le régime de Vichy*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 87-88 (mention de réticences initiales).

21 Sé. de l'association consistoriale, 1^{er} novembre 1942 (ACHJ, AL-Co-12).

22 Sé. de l'association consistoriale, 8 et 10 novembre 1942 (ACHJ, AL-Co-12).

23 Sé. de l'association consistoriale, 12 avril 1953 (ACHJ, AL-Co-13).

24 Sé. de l'association consistoriale, 20 mai 1956 (ACHJ, AL-Co-13).

25 « Encore une fois », *La Vérité*, 1^{er} novembre 1922, p. 1.

26 <http://ajoc.fr/index.php/personnalites-constantinoises/>, consulté le 29 août 2022 : « président d'honneur du mouvement Siona [et] président d'honneur du KKL » (sans mention de date).

27 « Le Consistoire israélite de Paris a renouvelé... », *LM*, 28 novembre 1973.

Résumé – *Le logement social en Algérie à la période coloniale (années 1920 – 1960)*

GUILLOPÉ Thierry

Soutenance le 30 juin 2023 – Préparée à l'Université Gustave Eiffel

Mots-clefs : Logements – Algérie – Colonisation – Sociétés urbaines – Peuplement – Ségrégations.

président de la Fédération sépharadi de France ». Il n'a néanmoins pas été possible de croiser ces dires avec d'autres sources.

Cette figure de l'urbanisme et de la vie israélite constantinoise a aussi d'importantes responsabilités économiques après la Seconde Guerre mondiale : il est vice-président des chambres syndicales du commerce et de l'industrie²⁸, administrateur de la Banque populaire et de la Caisse interprofessionnelle de compensation des allocations familiales (CICAF). Le revers d'une telle activité est qu'André Bakouche et son entourage sont plusieurs fois mentionnés comme recevant des bénéficiaires indus, notamment immobiliers. Mi-1957, il se défait d'un appartement en location-acquisition au bénéfice de Richard Siari²⁹, faisant là une « excellente opération »³⁰. Au même moment, un agent du CFAT juge qu'il est le « type du client mauvais payeur » ; pour leur part, son frère et sa sœur ne paient pas les annuités qu'ils doivent à cette institution créancière³¹.

Quoiqu'aucun document d'état civil le concernant n'ait été retrouvé, il est possible de déterminer qu'il s'agit du fils de Simon Bakouche³². Celui-ci est notamment banquier³³, trésorier de la cultuelle israélite de Constantine³⁴ et membre du *Keren Hayesod* au milieu des années 1920³⁵ (organisation collectant des fonds pour financer le mouvement sioniste). Il se marie avec Sahra Adrienne Bencazar – de laquelle il divorce en 1895 – puis avec Valentine Nedjema Lévy³⁶ (1900). André Bakouche a au moins un frère, Charles³⁷.

DOUAG Mohammed³⁸ (19 janvier 1919 (Beni Isguen) – 9 septembre 1998 (Créteil))

Rare ingénieur « indigène » de l'immédiat après-Seconde Guerre mondiale, M. Douag est délégué par le MRU en Algérie pour œuvrer à la reconstruction d'Orléansville fin 1954. Une fois l'Algérie indépendante, il continue d'avoir des responsabilités au sein du ministère dédié aux Travaux publics (1962-1964).

Mohamed Douag est diplômé de l'École spéciale des Travaux publics au sein de la promotion 1944-1945³⁹. Ainsi est-il l'un des très rares algériens qui soit à cette date-là ingénieur. Il devient à une date indéterminée agent du ministère de la Reconstruction et de l'urbanisme. Il travaille en Algérie à compter du 21 décembre 1954 pour le compte du Commissariat à la

28 Outre la notice de police citée *supra*, voir *Annuaire général du patronat de l'Algérie. 1953*, Alger, Confédération générale du patronat de l'Algérie / Éditions Zadig, 1953, p. 9.

29 Lettres du MRL au président de l'Aéro-habitat, 1^{er} août 1957 (ANF, 19771106-7).

30 Armand Conangle (inspecteur principal gubernatorial de la Coopération et de la mutualité), « Rapport sur le fonctionnement et la situation financière de l'Aéro-habitat », 17 mars 1958, p. 16 (ANF, 19771106-7).

31 « Poursuite – Visite du 23 juillet 1957 », 3 août 1957 (ANMT, 2001026-3092).

32 Lettre du directeur des œuvres de l'AIU à Constantine (Angel) au président de l'AIU, 2 juin 1937 (AIU, III-E-16 à 33).

33 Lettre de Maurice Laloum au secrétaire de l'AIU, 23 août 1926 (AIU, II-B-9).

34 Lettre citée *supra* en date du 23 août 1926 ; Association consistoriale israélite de Constantine, *Assemblée générale du 17 mars 1929. Annexes (Budgets, comptes de gestion et rapports des années 1926 à 1929)*, Constantine, Impr. Attali, 1929, p. 38.

35 « Keren Hayesod – Un comité... », doc. cité ; SAADOUN Haïm, « Le sionisme en Algérie (1898-1962) : une option marginale », *Archives Juives*, 45-2, p. 68-88.

36 ANOM, ECA-RM-Constantine-1900 (mariage du 19 septembre 1900).

37 « Poursuite – Visite... », doc. cité.

38 Acte de décès de l'intéressée communiqué par la mairie de Créteil.

39 Mention dans *JORF-LD*, 23 décembre 1950, p. 13121.

reconstruction⁴⁰, créé à la suite du séisme d’Orléansville qui avait ravagé la ville quelques mois plus tôt et auquel est confié, plus largement, de conduire la politique d’habitat rural. Vers 1957-1958 il y est indiqué « ingénieur de 1^{ère} classe ». Devenu « ingénieur en chef » du ministère de la Construction, il est pressenti par un inspecteur général des Travaux publics en charge de réorganiser les services de la construction en Algérie pour diriger le service « édification de cités de relogement et Reconstruction »⁴¹ (début 1961) ; occupe-t-il effectivement ce poste ? Il est au même moment administrateur de l’Armaf, coopérative HLM dédiant principalement ses efforts de constructions aux militaires et fonctionnaires⁴² (au moins en 1959-1961).

Il est à l’automne 1962 « commissaire à la construction » (conseiller technique⁴³) au sein du nouveau ministère de la Reconstruction, des Travaux publics et des Transports que dirige Ahmed Boumedjel⁴⁴. En juin 1963, il a entre autres collègues Roland Fargeon (directeur de la construction) et Daniel Hommey⁴⁵ (sous-directeur de la reconstruction et de l’habitat). Il suit à ce titre les opérations d’HLM alors en cours, arrêtées ou nécessitant de nouvelles avances de la Caisse des dépôts et consignations. Quelles sont, les mois suivant, ses activités ? Il est en tous cas démis de ses fonctions en novembre 1964 pour « abandon de poste »⁴⁶. Sans en savoir davantage sur les années qui suivent, il meurt à Créteil en 1998.

40 « Agent du MRL en fonction en Algérie », s.d. [fin 1957 ou début 1958] (ANF, 19771136-1).

41 Hubert de Fraysseix (chef de la mission d’Inspection générale de la Construction, président du comité “O” et “M” [organisation et méthodes] du ministère de la Construction), « Projet de regroupement et de réorganisation des services chargés pour l’Algérie des attributions correspondant à celles du ministère de la Construction, 25 février 1961 (ANF, 19771136-1).

42 AG de l’Armaf, 16 mai 1959 ; rapport du CA à l’AG de l’Armaf pour l’exercice 1959, s.d. [début 1960] ; CA de l’Armaf, s.d. [fin 1960], publié dans *Bulletin de l’Armaf*, 14, 4^e trimestre 1960, n. p. (ANF, 19771106-9).

43 Arrêté ministériel, 15 mai 1963 (*JORADP*, 28 juin 1963 ; il l’est à compter du 3 octobre 1962).

44 Lettre de Mohamed Douag (commissaire à la Construction) à l’ambassadeur de France en Algérie (à l’attention de M. Dommel, conseiller économique et financier), 12 novembre 1962 (CDC, 110287-001).

45 Décisions ministérielles, 20 juin 1963 (*JORADP*, 28 juin 1963, p. 675)

46 Arrêté ministériel, 16 novembre 1964 (*JORADP*, 12 janvier 1965, p. 24).

Résumé

Devenir copropriétaire engagé, faire copropriété : une analyse des pratiques économiques et juridiques des copropriétaires populaires et des classes moyennes

LEONE Flavia / Mai 2023

Cette thèse analyse les modes de fonctionnement de copropriétés ainsi que les pratiques des copropriétaires ayant pour objectif l'entretien de leur patrimoine immobilier. Pour cela, au lieu de nous concentrer sur l'accession ou la transmission de biens immobiliers - moments souvent étudiés par les chercheurs qui s'intéressent à la propriété -, nous nous plaçons dans une temporalité du quotidien et nous considérons que le patrimoine immobilier demande un travail pour assurer le maintien de sa valeur, qu'elle soit économique ou symbolique. A partir d'une enquête ethnographique réalisée au sein de deux copropriétés, qui ne sont ni détenues par les ménages les plus aisés ni par une population très fragile économiquement et socialement, notre objectif a été double. Il s'est agi d'une part de comprendre sur quelles bases de compétences les copropriétaires s'appuient pour gérer leur patrimoine immobilier ainsi que les dispositions sociales qui favorisent leur engagement dans la gestion des immeubles. Nous avons proposé par-là d'analyser les ressorts du « travail pour l'immeuble »¹ observé, ainsi que les processus de socialisation à travers desquels les dispositions sociales « gestionnaires »² sont incorporées et réactivées selon les propriétés sociales de nos enquêtés et leurs conjonctures biographiques. D'autre part, en partant du constat qu'à partir d'un même statut juridique s'établissent des règles de fonctionnement hétérogènes³, il a été question d'analyser le rapport que nos enquêtés entretiennent avec le droit en nous appuyant sur une approche wébérienne des usages sociaux du droit. Cela est passé, dans un premier temps, par la compréhension de la manière dont le droit de la copropriété est interprété et pratiqué localement par les copropriétaires profanes du droit et ce en présence des « intermédiaires du droit »⁴, que sont les syndics. Dans un deuxième temps, nous nous sommes intéressés aux processus de socialisation au droit pour lesquels il s'est agi de révéler comment la copropriété s'avère une instance socialisatrice au droit. Pour ce faire, notre travail s'est situé à l'articulation de la sociologie des classes sociales et de celle du droit, à travers une approche constructiviste-structuraliste et interactionniste.

Mots clés : propriété du logement, copropriétaire, copropriété, socialisation économique, socialisation au droit, pratiques juridiques profanes.

¹ Hélène RICHARD, « Comment les Russes sont-ils devenus (co)propriétaires ? : Illégalismes administratifs et socialisation au droit en Russie postcommuniste », thèse de doctorat en science politique, IEP de Lyon, 2014.

² Il semble important de souligner que lorsque nous employons le mot « gestionnaire » nous ne faisons dans aucune mesure référence au champ de la sociologie de la gestion et encore moins aux notions de « mangement », « rationalité », « productivité ». Ici ce mot concerne les diverses compétences auxquelles les pratiques observées font référence. Car « le travail pour l'immeuble » mis en place par les copropriétés mobilisent des compétences d'ordre domestiques, relationnelles, techniques, juridiques et économiques. Le mot « gestionnaire », ainsi que ces dérivés, est une manière de rassembler ces diverses compétences et activités.

³ Marie-Pierre LEFEUVRE, Gaël CHANTEPIE, Camille FRANÇOIS, Flavia LEONE, Romain MELOT et Emilia SCHIJMAN, *Vivre en copropriété. L'indivision en pratiques*, LGDJ., 2023.

⁴ Jérôme PELISSE, « Le travail du droit. Trois enquêtes sur la légalité ordinaire. », Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Institut d'études politiques de Paris, 2014.

1. Objet, terrains et méthodes de recherche

1.1 Objet

Dans la thèse qui nous concerne ici, il a été question d'étudier l'engagement des copropriétaires populaires et de classe moyenne dans la gestion de leur patrimoine immobilier. Car, malgré le fait que la copropriété représente 27,3%⁵ de du parc résidentiel français, elle reste davantage l'affaire des juristes et des professionnels liés à la gestion de ces biens. En effet, la copropriété a été principalement investie par des « experts », par un champ ancré dans une rhétorique essentiellement juridique en défense du statut mis en place par la loi de 1965⁶ qui régleme la copropriété en France⁷. Dans ce contexte, ce sont leurs savoirs et leurs pratiques qui sont mis en avant. Cela a conduit à une méconnaissance de la manière dont les copropriétés fonctionnent ainsi que du rôle que les copropriétaires assument vis-à-vis de la gestion de leur patrimoine immobilier. Or ces derniers sont des acteurs centraux de l'avenir de ces immeubles. Les copropriétaires décident par le vote les travaux qui seront effectués et ils sont également impliqués dans la gestion des copropriétés au travers du conseil syndical, instance constituée de copropriétaires bénévoles.

En outre, si les travaux sociologiques sur la propriété sont assez nombreux en France ils ont porté davantage sur les maisons individuelles ou les ensembles pavillonnaires⁸. De plus, ces travaux se sont concentrés sur deux principaux moments : celui de l'acquisition et celui de la session des biens immobiliers⁹. Cela a laissé dans l'ombre la période qui les sépare, celle de la possession et de la gestion des biens et surtout les pratiques qui en ressortent. Et ce d'autant plus que les travaux français sur les copropriétés les ont très majoritairement abordées sous l'angle de l'intervention publique¹⁰, de l'évolution des catégories sociales des habitants, de leur

⁵ Le parc privé dans l'enquête nationale logement, Rapport de l'ANAH, 2006, Paris.

⁶ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000880200/>

⁷ Marie-Pierre LEFEUVRE, « Structuration d'un champ d'action publique : l'intervention publique sur les copropriétés dégradées », *Sociologie du travail*, 52-1, 2010.

⁸ Pour ne citer que des travaux récents : Anne LAMBERT, « *Tous propriétaires !* » : *l'envers du décor pavillonnaire*, Paris, Seuil, coll.« Liber », 2015 ; Marie CARTIER, Isabelle COUTANT, Olivier MASCLÉ et Yasmine SIBLOT, *La France des « petits-moyens »*. *Enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte, coll.« TAP / Enquêtes de terrain », 2008.

⁹ Par exemple : Anne GOTMAN, *L'héritage*, Paris, Presses universitaires de France, 2006 ; A. LAMBERT, *Tous propriétaires !...*, *op. cit.*

¹⁰ Quelques thèses à ce sujet : Sylvaine Le GARREC, « La démolition d'un grand ensemble en copropriété : une réponse urbaine à un problème de gestion ? Les Bosquets à Montfermeil (93) », thèse de doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme, Université Paris-Est, 2010 ; Eva SIMON, « L'action publique locale sur les copropriétés dégradées : des politiques publiques différenciées et inégales à Lyon, Marseille et Grenoble », thèse de doctorat en science politique, Université Grenoble Alpes, 2017.

rôle dans la trajectoire résidentielle des ménages défavorisés¹¹ ou à travers un prisme « organisationnel »¹². Quant à la gestion immobilière, elle a été davantage étudiée dans le cadre de l'habitat participatif où les propriétaires sont invités, sinon contraints, à participer à la conception de leur habitat et à gérer leur patrimoine commun. Sans contester la pertinence de l'ensemble de ces travaux, on ne peut que constater que cela a conduit à la méconnaissance du fonctionnement des copropriétés sans grandes complications et des pratiques de leurs détenteurs en matière de gestion de leur patrimoine.

Au sein de ce travail de thèse nous avons, d'une part, étudié les « copropriétés banales »¹³, qui ne sont pas en situation d'endettement ou de dégradation et qui sont détenues par les ménages appartenant aux classes populaires stables et aux petites classes moyennes. D'autre part, nous nous sommes situés entre le moment de l'acquisition et celui la transmission de la propriété, afin d'analyser la manière dont les copropriétaires s'approprient leur condition en pratique, dans la temporalité du quotidien. Il s'est agi donc de saisir les pratiques, stratégies et représentations qui découlent de la condition de copropriétaire, ainsi que le travail déployé pour maintenir, entretenir, voire valoriser, le patrimoine immobilier dans ses aspects physiques, symboliques et moraux.

Pour répondre à ces questionnements ce travail s'est situé au croisement de la sociologie des classes sociales, de l'urbain et du droit et cela au travers d'une approche interactionniste mais aussi dispositionnaliste et contextualiste.

1.2 Les terrains et les méthodes

Concernant les terrains, j'ai étudié deux copropriétés situées dans des quartiers populaires. La première est celle de la Forêt à Montreuil, en Seine-Saint-Denis, qui a été construite en 1969. Il s'agit d'une copropriété qui compte 61 logements répartis sur 2 bâtiments majoritairement habités par des professions intermédiaires et des employés. La deuxième, est la copropriété de la Promenade à Saint-Herblain en Loire-Atlantique. Il s'agit d'une grande copropriété de 206

¹¹ Par exemple : Catherine FORET, « Un habitat social en copropriété. La résidence Alpes-Bellevue à Saint-Priest », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 33, 1987.

¹² Plus précisément il s'est agi de montrer que les copropriétés sont des « organisations » et que les copropriétaires sont en situation d'interdépendance. A ce propos voir notamment : Marie-Pierre LEFEUVRE, *La copropriété en difficulté: faillite d'une structure de confiance*, Aube/SECPB, coll.« Collection Société et territoire », 1999.

¹³ Par « banales » nous voulons parler de celles qui ne se trouvent pas en situation de « dégradation » ou d'endettement majeur. Elles ne sont ni détenues par des individus appartenant aux strates basses des classes populaires ni par ceux qui se situent au sommet de la hiérarchie sociale.

logements achevée en 1970. Elle est composée d'un très grand bâtiment et un autre plus petit au bout de la rue. Les immeubles sont habités surtout par des ouvriers et des employés.

Des données de nature diverses ont été récoltées afin de répondre à la problématique de cette thèse. D'abord, des entretiens semi-directifs ont été menés auprès des copropriétaires et des acteurs, publics ou privés, présents. Ensuite des observations de réunion des conseils syndicaux, de chantier, des assemblées générales ainsi que des échanges informelles ont été réalisés. Cela a été complété par le recueil et l'analyse d'un ensemble d'archives : comptes rendus de séances du conseil syndical, bilan financiers produits par les copropriétaires, affichettes apposées dans les halls de bâtiments. Enfin, une enquête par questionnaire a été menée pour documenter les propriétés sociales des habitants des immeubles.

2. Principaux résultats

2.1 Pratiques et appropriations du droit par les copropriétaires

Après les premières analyses d'entretiens et d'observations une toile de fond se dessinait : les pratiques de gestion immobilières mises en place par les copropriétaires consistaient en un véritable travail et ce travail impliquait un travail sur et par le droit. Cette question est spécialement élaborée dans la partie III de la thèse où, à travers une approche interactionniste et par la mobilisation des travaux de la sociologie du droit, je m'efforce de mettre au jour que l'appropriation du droit est, dans le cadre de notre objet d'étude, intrinsèquement liée à des pratiques et à des raisonnements économique-gestionnaires. J'ai ainsi émis l'hypothèse que pour comprendre le rapport au droit des copropriétaires, il faut s'intéresser aux économies au sein desquelles il s'inscrit et aux économies que leurs pratiques juridiques produisent.

L'épistémologie de l'ethnocomptabilité¹⁴, que j'ai découvert vers la fin de mon travail doctoral et qui m'a profondément marqué, était à ce titre d'une grande utilité. Car elle a permis d'effectuer un classement des pratiques juridiques profanes et, par la même occasion, d'analyser les processus « d'évaluation » de ces pratiques. Concrètement, il s'agissait de repérer, au sein de chaque terrain, les pratiques qui caractérisent ce travail de gestion, les règles qui l'organisent, les types de ressources valorisées et les principes qui le régissent.

¹⁴ Alain COTTEREAU et Mokhtar M. MARZOK, *Une famille andalouse : ethnocomptabilité d'une économie invisible*, Saint-Denis, Bouchène, coll. « Méditerranée », 2012.

Le travail de gestion

Il ressort tout d'abord que ce travail de gestion regroupe un nombre assez important et variés d'activités : la négociation de prix de prestations, l'établissement du budget, le contrôle de dépenses, l'organisations des événements collectifs, etc. Cela a mis en lumière que le travail pour l'immeuble va bien au-delà de ce que la loi préconise à ces copropriétaires bénévoles, plus précisément, le fait de contrôler et d'assister le travail du syndic. Aussi, le travail de gestion dépasse les enjeux d'ordre patrimonial notamment au travers l'organisation des événements collectifs.

Ce travail bénévole et plus au moins profane de gestion est divisé entre les membres du conseil syndical et entre ces derniers et les syndics ou prestataires de service présents. De ce point de vue, les copropriétés n'échappent pas aux inégalités structurelles de la société française dans la mesure où la division du travail de gestion au sein des immeubles étudiés reproduit souvent les rapports de pouvoir et de genre observés dans le monde du travail. D'une part ce sont souvent ceux ayant occupé des positions intermédiaires ou de responsabilité qui tiennent un rôle prédominant dans la gestion de l'immeuble. D'autre part, ces sont les hommes qui s'occupent de la maintenance et de l'organisation formelle du conseil syndical (pratiques les plus valorisées) alors que les femmes prennent en charge le secrétariat et les relations de voisinage.

Les « économies d'immeubles »¹⁵

Des règles régissent ce travail de gestion dont certaines trouvent leurs sources dans le droit formel mais, dans la plus part du cas, elles ont été localement établies. Ce travail de gestion, qui implique donc dans un travail sur le droit, fait ainsi émerger des « légalités locales ». C'est-à-dire, un véritable droit du quotidien. Ces légalités contribuent à la mise en place d'une économie prévoyante et collective dans le cas de la copropriété de la Promenade alors qu'à Montreuil une économie de patrimonialisation, qui vise notamment la défense de la valeur économique et symbolique de leur patrimoine, voit jour.

Malgré ces différences, il en ressort que c'est travailler pour l'immeuble qui ouvre des droits et que les légalités locales sont construites pour protéger collectivement non seulement les copropriétaires mais aussi les résidents dans leur ensemble. Par-là, j'ai démontré que l'appropriation du droit de la copropriété est l'expression de « ce qui est pris en compte », de

¹⁵ M.-P. LEFEUVRE, « Conclusion », in Marie-Pierre LEFEUVRE, Gaël CHANTEPIE, Camille FRANÇOIS, Flavia LEONE, Romain MELOT et Emilia SCHIJMAN, *Vivre en copropriété. L'indivision en pratiques*, LGDJ., 2023.

« ce qui compte » et de la manière dont les individus en question « sont pris en compte », pour reprendre l'épistémologie de l'ethnocomptabilité.

Droit et classes sociales

Ensuite, si le droit est souvent perçu comme un élément éloigné de la vie quotidienne, cette thèse démontre le contraire. A travers l'analyse de l'évocation du droit lors des réunions des conseil syndicaux, des chantiers ou des assemblées générales j'ai montré que le droit est mobilisé de manière récurrente par les copropriétaires : que ce soit pour régler des conflits, pour légitimer des propos ou encore pour réclamer des droits. Le droit, en tant que « schèmes interprétatifs¹⁶ que les gens évoquent pour donner sens à leurs actions et à celles des autres », est partout.

Le fait que les copropriétaires disposent d'un champ lexical juridique assez vaste et omniprésent, m'a amené à questionner leur rapport au droit de manière plus large et pas seulement leur rapport au droit de la copropriété ou aux règlements juridiques des immeubles. En associant les travaux de la sociologie du droit à ceux de la sociologie des classes sociales, j'ai montré que les rapports au droit sont socialement situés. Par exemple, le rapport au droit des copropriétaires de la Promenade, qui appartiennent aux strates stables de classes populaires, s'inscrit dans la continuité de leur rapport à l'État et à ses institutions. Phénomène qui était très perceptible lorsque j'ai étudié leur rapport aux nouvelles exigences légales concernant la rénovation énergétique des immeubles. Dans ce cadre, j'ai proposé la notion de « rapport au droit dichotomique », en faisant référence aux travaux de Richard Hoggart et d'Olivier Schwartz¹⁷, dans la mesure où ces copropriétaires perçoivent de manière menaçante les institutions productrices des règles juridiques ainsi que le contenu de ces règles. Autrement dit, le droit est perçu comme appartenant au monde des puissants. Dans ce contexte un rapport au droit ambivalent émerge : il est important de le maîtriser parce qu'il est un instrument de légitimation du pouvoir des dominants, un outil qu'on doit savoir s'approprier. Pour ces copropriétaires d'origine populaire et éloignés du monde formel du droit, l'apprentissage du droit est une manière de se protéger, il est donc indispensable.

¹⁶ Jérôme PELISSE, « A-t-on conscience du droit ? Autour des Legal Consciousness Studies », *Geneses*, 59-n° 2, 2005, p. 122.

¹⁷ Richard HOGGART, *La culture du pauvre : étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, traduit par Françoise GARCIA et traduit par Jean-Claude GARCIA, Paris, Les Éditions de Minuit, coll.« Le sens commun », 1970 ; Annie COLLOVALD et Olivier SCHWARTZ, « Haut, bas, fragile : sociologies du populaire », *Vacarme*, n° 37, 2006.

2.2 La fabrique du copropriétaire engagé

Si l'approche interactionniste permettait de rendre compte des pratiques gestionnaires mises en place au sein des immeubles, elle ne permettait pas d'éclairer leur genèse. J'ai donc décidé de me plonger dans les ressorts sociaux des pratiques de gestions observées. Et donc de proposer une sociogenèse des dispositions gestionnaires, quitte à m'éloigner pendant un temps de la copropriété en tant que telle. Cette direction a d'abord émané des entretiens réalisés avec certains copropriétaires engagés. Plus précisément, une hypothèse de recherche touchant à la sociogenèse des habitus gestionnaires prenait forme au moment du traitement des entretiens : les pratiques gestionnaires observées au sein des immeubles étaient en continuité avec les pratiques économiques-domestiques de mes enquêtés. Autrement dit, mon hypothèse était que la copropriété, en tant qu'instance socialisatrice, viendrait activer certaines compétences et dispositions sociales des individus.

L'éthos économique prévoyant

Étant donné que leurs socialisations secondaires gestionnaires ne s'opèrent pas *ex nihilo*, je ne pouvais pas faire l'économie de leurs socialisations gestionnaires primaires. Pour cela, je consacre la deuxième partie de ma thèse à la fabrique du copropriétaire engagé. Le chapitre 4, à travers une approche dispositionnaliste et contextualiste, a interrogé les processus de fabrication des dispositions économiques de mes enquêtés. Un résultat m'est apparu particulièrement intéressant : l'ensemble des copropriétaires engagés, malgré les différences générationnelles, et donc en dépit des différents contextes économiques au sein desquels ils ont grandi, dispose de ce que j'ai nommé *éthos économique prévoyant*. Produit d'une configuration familiale dans laquelle les parents – et souvent les grands-parents – sont d'origine populaire, ce système de dispositions tend à l'incorporation d'un savoir économique spécifique qui s'exprime à travers le contrôle des dépenses, le fait d'être économe, la pratique de l'épargne ou encore le fait de faire soi-même. Combiné au fait que la majorité de nos enquêtés n'a pas connu de grands déplacements sociaux – ni par leurs parcours professionnels ni par leur mariage -, les produits des socialisations économiques enfantines ont été actualisés et maintenus à l'âge adulte. Ainsi prévoir, économiser, faire soi-même, négocier continuent d'être les principes qui structurent les pratiques économiques de ces copropriétaires.

L'accession à la propriété s'inscrit, par ailleurs, dans cette économie domestique prévoyante : d'une part, ce sont les savoirs économiques qui ont rendu possible l'acquisition d'un bien immobilier sans mettre en péril le budget de la plupart des copropriétaires ; d'autre

part, la propriété immobilière apparaît ici comme un moyen (de plus) pour sécuriser leur avenir et constituer une épargne susceptible d'être mobilisée en cas de besoin.

Compétences et dispositions à l'engagement dans la gestion de l'immeuble

Enfin, il s'agissait non seulement de comprendre comment les dispositions primaires des enquêtés s'ajustent à l'engagement dans la gestion de l'immeuble mais aussi d'identifier les compétences et dispositions acquises à l'âge adulte, également susceptibles d'expliquer l'investissement observé. Et cela d'autant plus qu'il serait faux d'affirmer que l'éthos économique prévoyant serait le seul facteur explicatif de l'engagement en question. Dans cette perspective, j'ai analysé, dans un premier temps, les compétences dont disposent ces copropriétaires engagés et qui sont réinvesties dans la gestion des immeubles. Il en ressort que les compétences comptables/gestionnaires ainsi que celles liées au monde du bâtiment, acquises dans la sphère professionnelle, sont très présentes parmi la population enquêtée. Par ailleurs, des savoirs domestiques, comme par exemple l'organisation des repas collectifs ou le nettoyage, servent aussi à la maintenance des immeubles. Ces compétences sont associées à la disposition de ces copropriétaires, nombreux dans ce cas, à « donner de leur temps » pour des activités bénévoles locales et apolitiques. Tous ces facteurs prédisposent nos enquêtés à s'engager dans la gestion de leur patrimoine immobilier.

Cependant avoir telles dispositions ou compétences n'implique pas l'engagement de manière automatique, c'est pourquoi j'ai parlé en ce sens de conditions de pré-engagement. À travers une analyse processuelle, j'ai montré que l'engagement ainsi que le désengagement s'opèrent dans certains contextes et à certaines conditions précises. Par exemple, la retraite peut s'avérer un moment de quasi-professionnalisation de l'engagement alors que la reconversion professionnelle peut générer le désengagement de certains.

L'objectif de cette thèse était de comprendre la manière dont les copropriétaires populaires et des classes moyennes gèrent leur patrimoine immobilier afin de rompre avec les discours selon lesquels les copropriétaires seraient peu impliqués dans la gestion de leur patrimoine immobilier et que la (co)propriété serait un bien impérissable n'exigeant aucun travail pour en maintenir la valeur.

RÉSUMÉ

Inscrite dans le champ de l'*urban food planning*¹, cette thèse porte sur les interactions contemporaines entre fabrique de la ville et systèmes alimentaires urbains.

Elle étudie ces interactions à l'échelle du projet urbain, notion qui émerge à partir des années 1980 pour désigner une approche de l'aménagement des territoires urbains qui se veut moins descendante et moins rigide que l'urbanisme d'État de l'après-guerre. Le projet urbain constitue un champ de pratiques qui rassemble un grand nombre d'acteurs publics et privés, des professionnels (aménageurs, promoteurs, architectes, bureaux d'études divers) et des habitants, dans des configurations spécifiques à chaque contexte (Arab, 2018). Instrument privilégié de la fabrique de la ville (Pinson, 2009), cette activité collective est un processus qui court de l'énonciation d'intentions à leur matérialisation sous la forme de nouveaux quartiers.

Au point de départ de la recherche, il y a le constat d'une montée en puissance de discours, de programmes et d'acteurs liés à l'alimentation dans les projets urbains. Cette effervescence s'inscrit dans une dynamique de reterritorialisation des systèmes alimentaires, c'est-à-dire de reconstruction de liens matériels et symboliques entre alimentation² et territoires (Brand et al., 2017), qui interpelle plus spécifiquement les acteurs urbains depuis la fin des années 1990.

La recherche analyse la façon dont les acteurs des projets urbains appréhendent cette dynamique de reterritorialisation alimentaire et, le cas échéant, tentent d'y répondre mais aussi, réciproquement, la manière dont leur action dans le cadre de ces projets, influe sur cette dynamique. En d'autres termes, existe-t-il un projet urbain alimentaire, si oui à quoi ressemble-t-il, que nous dit-il de l'existence ou de la construction plus large d'un urbanisme alimentaire et quels effets a-t-il sur les systèmes alimentaires urbains ?

Quatre démarches méthodologiques distinctes et complémentaires ont été mises en œuvre pour explorer cette problématique. Chacune d'entre elles apporte un éclairage particulier sur les interactions entre reterritorialisation alimentaire et projet urbain. Chacune fait l'objet d'un chapitre de la thèse.

1 Champ de recherche international qui se structure depuis le début des années 2000 autour de la redécouverte des liens entre urbanisme et alimentation (Morgan, 2009 ; Cabannes et Marocchino, 2018).

2 L'alimentation est appréhendée dans cette recherche comme un système, c'est-à-dire comme l'ensemble des flux et des acteurs parties prenantes de la production, l'approvisionnement, la restauration et la gestion des déchets alimentaires, ainsi que de la régulation de ces différentes fonctions (Rastoin et al., 2010). Elle est aussi considérée en tant que fait social et culturel (Poulain, .

1) Historiciser les rapports entre projet urbain et reterritorialisation alimentaire

La première démarche a consisté à étudier les dynamiques actuelles à la lumière de l'histoire longue des interactions entre ville et alimentation, depuis l'antiquité gréco-romaine à nos jours, en croisant de multiples travaux de recherche historique. Cette démarche visait à lutter contre le présentisme et à relativiser le caractère « innovant » de ce rapprochement entre urbanisme et alimentation. Il s'agissait aussi de mieux comprendre au regard du passé, les spécificités des réalités présentes, les termes dans lesquels se posent ces retrouvailles contemporaines.

Cette approche diachronique a permis de rappeler la très longue durée dans laquelle s'inscrivent les interactions entre alimentation et fabrique de la ville. Loin d'être une préoccupation nouvelle de l'urbanisme, l'alimentation a été au cœur de la fabrique et des politiques urbaines jusqu'à une période très récente. Le tournant qui s'opère dans les années 1950 (initié dès le XIX^e siècle) semble dès lors peu de chose au regard de ces proximités de long terme. Cependant, il constitue un changement de régime qui en apportant de nouvelles réponses aux enjeux alimentaires, déstructure en profondeur les modes de fonctionnement antérieurs. Par ailleurs, il correspond à des évolutions plus globales qui concernent également la fabrique de la ville : industrialisation, capitalisme mondialisé, métropolisation, tertiarisation de l'économie, etc.

Cette histoire met donc au jour autant la puissance des verrous qui freinent la dynamique de reterritorialisation alimentaire en cours, que celle des liens qui unissent urbanisme et alimentation. Elle montre ce faisant l'importance de cet enjeu, vital pour les villes et leur fabrique, ainsi que l'éventail des réponses apportées au fil du temps, nourrissant ainsi les débats sur celles qui restent à construire. Par ailleurs, ce travail de compilation a permis de composer, à partir de travaux dispersés, une synthèse inédite sur le temps long des interactions entre alimentation et fabrique de la ville.

2) La reterritorialisation alimentaire, nouvelle « bonne pratique » de l'urbanisme ? panorama de projets urbains contemporains (2014-2019)

Dans un deuxième temps, la recherche a cherché à embrasser du regard l'émergence actuelle de la reterritorialisation alimentaire dans les projets urbains à l'échelle nationale (France métropolitaine), en effectuant l'analyse documentaire d'un corpus de 365 fiches de présentation d'opérations d'aménagement récentes (2014-2019).

Cette étude montre dans quelle mesure la reterritorialisation de l'alimentation est identifiée comme une « bonne pratique » (Devisme et al., 2007) de l'urbanisme contemporain. L'appropriation des enjeux alimentaires se fait par degrés et le caractère systémique de l'alimentation est encore largement ignoré. L'agriculture urbaine est le premier et pour l'instant le seul sujet véritablement en cours de structuration : il prédomine dans les projets, fait l'objet de référentiels, d'outils opérationnels et d'appels à projets dédiés. Les acteurs urbains ne s'emparent des autres composantes du système alimentaire, y compris les plus proches des prérogatives traditionnelles de l'urbanisme (locaux industriels, commerces, restaurants) que de façon secondaire voire marginale. On observe en fait un monde de l'urbanisme qui se positionne en réaction par rapport aux dynamiques alimentaires, prêt à leur faire de la place à condition de disposer d'interlocuteurs idoines, capables de traduire ces enjeux dans un langage compatible avec le logiciel des projets urbains.

En un sens, des évolutions progressives se dessinent : se crée un monde d'acteurs-médiateurs qui s'hybride avec les professionnels de l'aménagement ; des représentations s'affirment quant à l'importance de la question alimentaire et les enjeux attachés (urbanité, développement économique, cadre de vie...) ; la matérialité de la ville intègre progressivement les espaces cultivés ; les modes de production s'adaptent (référentiels et outils opérationnels). Cependant, à cette échelle d'observation, le projet urbain ne semble pas bousculé dans ses fondements par la reterritorialisation de l'alimentation, il montre plutôt une capacité à « *l'incorporer* » dans ses logiques propres (Marot, 2018).

3) Transformer le projet urbain, condition sine qua non de la reterritorialisation alimentaire ? Le cas du projet militant CARMA

La troisième démarche méthodologique a consisté à entrer au cœur de l'élaboration d'un projet mené par un collectif militant qui conjugue un objectif de reterritorialisation de l'alimentation avec une critique du projet urbain. Le cas du projet militant CARMA (Triangle de Gonesse, Ile-de-France) permet de mettre au jour les débats idéologiques qui sous-tendent les relations entre fabrique de la ville et alimentation, les jeux de tension et de négociation entre systèmes conventionnels (alimentaire comme de production urbaine) et visions « alternatives » (Gasselin et al., 2021). J'ai mené une enquête par observation participante entre 2018 et 2020 au sein du

collectif CARMA³, avec un double positionnement de militante et de chercheuse proche du « *scholar-activism* » (Reynolds et al., 2018).

Le projet CARMA naît fin 2016 en opposition à la Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle de Gonesse, périmètre de 380 ha de terres agricoles situé à 25 kilomètres au Nord-Est de Paris. Depuis le début des années 2010, une controverse fait rage autour d'un projet de mégacomplexe commercial et de loisir, EuropaCity, qui doit constituer l'équipement-phare de la ZAC. Le Collectif pour le Triangle de Gonesse⁴ mène l'opposition. Europacity est finalement abandonné en 2019 et l'on observe une évolution des rapports entre projet institutionnel et projet militant ainsi que des représentations qui les sous-tendent. Des points de convergence apparaissent mais de fortes tensions subsistent quant à la place de l'agriculture dans la fabrique de la ville.

L'analyse diachronique de la controverse sur le Triangle de Gonesse et des relations entre projet militant et projet institutionnel met au jour les tensions à l'œuvre mais aussi les hybridations qui en résultent. Ces hybridations sont de plusieurs ordres. Elles concernent en premier lieu les représentations du collectif militant qui prône une inversion du regard de l'urbanisme sur les enjeux agricoles et alimentaires menant à un renversement des paradigmes de l'aménagement (résumé par la notion imagée « d'étalement rural »), conjuguée à une transformation de l'agriculture existante vers des pratiques agroécologiques insérées dans une démarche plus large de reterritorialisation alimentaire. Ces hybridations se déclinent aussi au plan opérationnel, par des propositions qui articulent échelles et logiques de projet urbain et de stratégie territoriale et par des coopérations entre acteurs des mondes de l'urbanisme et de l'alimentation.

La mobilisation citoyenne sur le Triangle de Gonesse produit des transformations réelles du projet urbain initial porté par les acteurs institutionnels publics et privés. Elle contribue d'abord à entailler le consensus autour des bénéfices territoriaux d'une vision aménagiste du territoire et pousse les acteurs institutionnels à une valorisation marketing du sujet agricole, avant d'entraîner l'abandon total du projet EuropaCity et de générer un moment de ré-examen plus profond des principes qui sous-tendent le projet urbain. Néanmoins et sans présager des effets futurs d'un rapport de force toujours en cours, les tensions persistent entre les représentations militante et institutionnelle des enjeux agricoles. Si les propositions de CARMA ont conquis une légitimité et une concrétisation

3 Le collectif CARMA porte le projet éponyme. D'abord informel, le collectif s'est constitué en association depuis février 2019.

4 Premier collectif d'opposition à l'urbanisation du Triangle de Gonesse. Créé en mars 2011, il regroupe une quinzaine de structures dont des associations environnementales de Seine-Saint-Denis et du Val d'Oise, ainsi que des militants sans affiliation préalable. Les membres fondateurs de CARMA en sont majoritairement issus.

partielles sous la forme du PTCE Pays de France, sur le Triangle en lui-même elles restent largement ignorées voire menacées de récupération au profit des acteurs institutionnels.

4) Heurs et malheurs du projet urbain alimentaire. Les cas de Doulon-Gohards (Nantes), Fives Cail (Lille) et Base 217 (Cœur d'Essonne Agglomération)

Enfin, la quatrième démarche a consisté à étudier les dynamiques de renégociation entre fabrique de la ville et systèmes alimentaires dans trois projets urbains menés par des acteurs institutionnels classiques du monde de l'aménagement : Doulon-Gohards (Nantes), Fives Cail (Lille) et Base 217 (Cœur d'Essonne Agglomération). Ces trois études de cas ont mobilisé des méthodes d'enquête similaires : études de documents produits dans le cadre des projets (plan-guide, cahiers des charges de certaines missions, documents techniques, journal d'information), de documents d'urbanisme (PLU, SCOT...) et d'articles de presse. J'ai également mené des entretiens semi-directifs avec les principaux acteurs de chaque projet (5 entretiens pour Doulon-Gohards, 9 entretiens pour Fives Cail, 9 entretiens pour Base 217⁵). Des visites de terrain, doublées de plusieurs sessions d'observation participante (brève participation au travail de la ferme de l'Envol sur la base 217) et non participante (sur les fermes de Doulon Gohards) ont complété le dispositif de recherche.

Il s'agissait de comprendre comme les acteurs institutionnels urbains cheminent dans ce processus de défrichage du projet urbain alimentaire : comment des représentations évoluent (de l'indifférence voire de l'hostilité à l'intérêt pour les questions agricoles et alimentaires, de l'agriculture à l'alimentation...), comment des alliances et des espaces de dialogue se constituent (entre acteurs des systèmes urbain et alimentaire, entre acteurs traditionnels et nouveaux entrants...), comment des changements d'échelles s'opèrent (du projet au territoire, de l'expérimentation à l'institutionnalisation...), mais aussi quels sont les questions, les incertitudes et les conflits qui persistent ou se créent (viabilité économique des projets, légitimité des parties-prenantes, répartition des responsabilités et des investissements entre différents types d'acteurs...).

Présenté dans la première partie du chapitre, le projet de création de fermes urbaines dans la ZAC Doulon-Gohards prend place sur les terres d'origine du maraîchage nantais, désormais en friche. Il

5 Le projet Base 217 fait l'objet de plusieurs travaux de recherche dont celui mené par Émilie Balteau (Chaire Aménager le Grand Paris) sur l'agriculture urbaine dans les opérations d'aménagement et la thèse de Clément Boyer (Chaire Comptabilité Écologique) visant à développer des comptabilités écologiques au sein des exploitations agricoles du projet Sésame (Territoire d'Innovation, Cœur d'Essonne Agglomération). Certains matériaux tels que les entretiens ont été mutualisés entre nos trois recherches.

porte l'ambition de réinstaller des maraîchers au sein du futur quartier, sur des petites surfaces (moins de 2 hectares). Il montre la capacité du projet urbain à constituer un laboratoire d'agri-urbanisme. Les acteurs urbains mettent alors en place une méthodologie particulière, qui s'invente au fil des mois selon les problèmes et les obstacles techniques, juridiques ou financiers auxquels ils sont confrontés. Ce faisant, ils se familiarisent avec de nouveaux acteurs, inventent des dispositifs, font des apprentissages et soulèvent des enjeux non seulement techniques mais aussi profondément politiques sur la fonction de la collectivité vis-à-vis des agriculteurs urbains et sur le rôle des agriculteurs dans la ville.

La deuxième partie du chapitre est consacrée au projet Fives Cail. Celui-ci met plus particulièrement en lumière la dimension idéale des projets urbains, l'importance et la diversité des représentations et imaginaires relatifs au rôle de l'alimentation dans la fabrique de la ville. Dans cette ZAC qui vise à créer un quartier mixte sur le site d'une ancienne usine métallurgique, la collectivité décide de créer un « écosystème alimentaire » conjuguant une cuisine commune, un espace d'agriculture urbaine, un food court et une cuisine professionnelle. Le projet urbain joue sur les antagonismes : échelle et population métropolitaines, échelle du quartier et de ses habitants. Dans ce contexte, le programme alimentaire est investi de représentations particulières, indissociables de celles qui concernent le projet urbain : inclusion sociale, lutte contre la pauvreté et la gentrification du quartier, urbanité et convivialité (Parham, 2015).

La troisième et dernière partie du chapitre présente le projet Base 217. Il permet d'analyser la capacité d'action collective générée par les projets urbains mais aussi leurs interactions avec des politiques urbaines et alimentaires plus larges. Sur le vaste site d'une ancienne base militaire aérienne (300 hectares), située en deuxième couronne parisienne, à la conjonction de paysages urbains et agricoles, s'implante une zone d'activités économiques dont le développement s'effectue progressivement, au gré d'initiatives portées par une diversité d'acteurs privés (studios de cinémas, entrepôt Amazon, etc.). Une ferme en polyculture-élevage s'y déploie sur 50 hectares (bientôt 75), dans un partenariat entre la collectivité, des agriculteurs du territoire et un opérateur nouvel entrant dans le monde agricole. Ce projet cristallise des tensions entre acteurs agricoles et urbains mais il est aussi le point de départ d'une stratégie alimentaire territoriale fédératrice, profitable en retour au projet de ferme et au projet urbain.

Reterritorialisation du système alimentaire et production de la ville : des rapports en (re)négociation dans et via les projets urbains

Au terme de cette recherche, trois réponses peuvent être apportées à la question de savoir dans quelle mesure le projet urbain alimentaire bouscule ou renouvelle les représentations, les valeurs, les modèles du projet urbain.

Premièrement, on voit indéniablement croître un imaginaire de la ville fertile et la question agricole apparaît souvent comme la porte d'entrée vers l'alimentation en tant que système. Cependant, tant l'analyse des discours menée dans l'étude quantitative, que les entretiens des études de cas montrent que les acteurs professionnels des projets urbains ne sont pas familiers de notions telles que le système alimentaire ou la reterritorialisation alimentaire. Ces observations m'amènent à qualifier d'« urbanisme agri-alimentaire » le stade actuel des interactions entre urbanisme et alimentation.

Deuxièmement, malgré ces évolutions, l'ethos professionnel des acteurs du projet urbain reste imprégné des divisions qui se sont mises en place au sortir de la 2^{ème} guerre mondiale entre un urbanisme chargé de la construction (logement, équipements) et une alimentation répartie entre ministère agriculture et acteurs privés de la production, de la transformation et la grande distribution. L'attention prioritaire que le projet apporte aux espaces bâtis tient en partie à cette histoire mais il s'explique aussi par la façon dont sont conçus les modèles économiques contemporains de l'aménagement : l'équilibre et la rentabilité des opérations repose sur la vente de charge foncière, c'est-à-dire sur la capacité des projets urbains à produire des surfaces commercialisables. Se pose dès lors la question de la valeur urbaine et urbanistique à accorder au foncier et aux équipements alimentaires peu voire non rentables du point de vue de l'aménagement. Ces questions rejoignent celles que pose l'objectif ZAN fixé dans la loi Climat et résilience.

La troisième réponse fait écho à une critique récurrente adressée au projet urbain de façon générale. Les projets urbains alimentaires s'élaborent certes grâce à une ouverture à des acteurs nouveaux, mais en restant cependant dans un entre-soi d'experts et de sachants qui fait très peu de place aux habitants-mangeurs, en dépit de l'importance des mouvements citoyens en la matière (documenté par la recherche à l'échelle internationale et qui se traduit dans les AMAP, les conseils alimentaires municipaux, etc). Le défi apparaît d'autant plus grand pour les mangeurs les plus précaires, éloignés de ce mouvement alimentaire.

Réciproquement, à la question de savoir dans quelle mesure le projet urbain alimentaire bouscule ou renouvelle les systèmes alimentaires urbains, la recherche permet là aussi d'apporter trois réponses.

En premier lieu, il apparaît indéniable que le projet urbain alimentaire interpelle le régime alimentaire dominant, soit par le conflit (comme dans le projet CARMA ou, dans une moindre mesure, la Ferme de l'Envol), soit par des réalisations qui excluent de fait les acteurs dominants (par exemple à Nantes, les fermes de Doulon-Gohards se créent grâce à l'accompagnement de structures proches de la Confédération Paysanne). Dans ce cas se développe une sorte de réalité parallèle qui pourrait sembler anecdotique, or la thèse montre qu'en réalité des espaces de dialogues plus larges se créent (la cellule foncière de Sésame, le PTCE de CARMA), à travers lesquels les acteurs urbains revendiquent une légitimité à se mêler d'agriculture et d'alimentation.

En deuxième lieu, la recherche révèle qu'en offrant des espaces expérimentaux aux acteurs de la reterritorialisation alimentaire, le projet urbain contribue à structurer des filières nouvelles (par exemple à Fives Cail où la cuisine associative travaille avec des fournisseurs locaux et embauche des cuisiniers issus de l'incubateur culinaire situé sur le site).

La troisième réponse souligne l'enjeu de l'évolution des référentiels et modèles économiques contemporains. Malgré l'espace protégé que constitue le projet urbain, les programmes alimentaires qui s'y développent restent fragiles et ce, en partie du fait des attentes des acteurs urbains. En effet, s'ils veulent bien consentir une aide au démarrage, leur engagement est souvent limité dans le temps et leurs discours qualifient les programmes alimentaires d'activités économiques comme les autres, qui doivent faire la preuve de leur viabilité et trouver leur modèle économique dans une logique de marché. Pourtant la mise en perspective des relations villes-alimentation dans le temps long (telle que posée dans le premier chapitre de la thèse) invite à relativiser la nécessité ou la pertinence du modèle capitaliste libéral pour prendre en charge les enjeux alimentaires urbains, d'autant plus dans un contexte de crises multiples qui rappellent les différentes menaces qui pèsent sur les systèmes alimentaires. Les différents « pas de côté » identifiés dans les projets urbains étudiés (notamment dans le champ de l'économie coopérative) montrent qu'il est possible de s'en écarter, rejoignant ainsi d'autres réflexions contemporaines sur la sécurité sociale de l'alimentation ou encore sur les communs urbains.

Mots-clés : reterritorialisation des systèmes alimentaires - projet urbain - action collective - représentations - urbanisme agri-alimentaire - urban food planning

Bibliographie

- Arab N., 2018, « Pour une théorie du projet en urbanisme », *Revue européenne des sciences sociales*, 56-1, 1, p. 219-240.
- Brand C., Bricas N., Conaré D., Daviron B., Debru J., Michel L., Soulard C. (dir.), 2017, *Construire des politiques alimentaires urbaines : concepts et démarches*, Versailles, Éditions Quæ, 160 p
- Cabannes Y. et Marocchino C. (dir.). 2018. *Integrating food into urban planning*, Londres : UCL Press.
- Devisme L., Dumont M., Roy E., 2007, « Le jeu des “bonnes pratiques” dans les opérations urbaines, entre normes et fabrique locale », *Espaces et sociétés*, 131, 4, p. 15-31.
- Flandrin J.-L. et Montanari M. (dir.), 1996, *Histoire de l'alimentation*, Paris, Fayard, 915 p.
- Gasselin P., Lardon S., Cerdan C., Loudiyi S., Sautier D. (dir.), 2021, *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires : Un nouveau paradigme du développement territorial ?*, Versailles, Éditions Quæ, 396 p.
- Marot S., 2018, « L'envers du décor », dans Rosenstiehl A. (dir.), *Capital agricole, chantiers pour une ville cultivée*, Paris, Editions du Pavillon de l'Arsenal, p. 451-466.
- Morgan K. 2009. « Feeding the City: The Challenge of Urban Food Planning », *International Planning Studies*, vol.14, n°4, p. 341-348.
- Parham S., 2021, « Exploring food and urbanism II editorial », *Journal of Urbanism : International Research on Placemaking and Urban Sustainability*, 14, 3, p. 263-271.
- Pinson G., 2009, *Gouverner la ville par projet : urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Paris, Presses de Sciences Po, 424 p.
- Poulain J.-P., 2017, *Sociologies de l'alimentation : les mangeurs et l'espace social alimentaire*, Paris, Presses universitaires de France, 315 p.
- Quellier F. (dir.), 2021, *Histoire de l'alimentation : de la Préhistoire à nos jours*, Paris, Belin, 799 p.
- Rastoin J.-L., Ghersi G., De Schutter O., 2010, *Le système alimentaire mondial : concepts et méthodes, analyses et dynamiques*, Versailles, Editions Quæ, 584 p.
- Reynolds K., Block D. et Bradley K., 2018, « Scholar-activism and activist-scholarship: working beyond dichotomies to deepen social justice praxis ». *ACME: An International E-Journal For Critical Geographies* 17(4), p. 988–998.

ÉTUDIER LE SANGLIER EN VILLE ?

DES SCIENCES VÉTÉRINAIRES A LA GÉOGRAPHIE

« Avant même de faire le point de ce que j'ai pu voir, il convient de dire avec quels yeux je l'ai vu »

Marc Bloch dans sa « Présentation du Témoin », *L'étrange Défaite* (1946)

Passionnée par les animaux, je n'ai jamais envisagé que l'exercice d'un métier à leur contact. Ce projet se concrétise par le suivi d'un cursus universitaire en sciences vétérinaires, par une expérience académique en biologie de la conservation ciblée sur une espèce emblématique dans le bassin du Congo, par l'exercice de la médecine vétérinaire, par l'engagement dans une thèse de doctorat en géographie portant sur la coexistence entre humains et une espèce classée tantôt gibier, tantôt nuisible et, désormais, par une recherche post-doctorale s'inscrivant dans un programme interdisciplinaire de recherche-action destiné à préciser les réflexions au fondement des politiques de gestion de la faune urbaine.

Mon intérêt pour la recherche naît immédiatement après l'obtention de mon diplôme de vétérinaire, lorsque je poursuis ma formation académique par un master en gestion de la faune sauvage. Pour la réalisation du mémoire universitaire, je m'envole pour Lubumbashi, République Démocratique du Congo. L'étude porte initialement sur les conditions de vie de chimpanzés saisis par les autorités et confiés à un centre de réhabilitation. La confrontation au terrain m'amène à réorienter le sujet vers une approche relevant davantage des sciences humaines. A cette époque, ma direction vers les SHS reflète une curiosité scientifique doublée de l'intuition d'une nécessité de transgresser les disciplines pour aborder la multiplicité des enjeux liés à la conservation d'espèces en danger. L'idée d'une condition animale intimement imbriquée au social se consolide au cours de mes années de pratique médicale.

Ma première expérience de praticienne vétérinaire prend la forme d'un internat en médecine et chirurgie des ruminants et porcins. Application des principes de la zootechnie, surveillance sanitaire des troupeaux, formation à l'obstétrique, gestion des urgences médicales et chirurgicales sont autant d'apports que je mobiliserai dans ma première expérience professionnelle en Aveyron. Je cible ensuite ma pratique vers les soins des animaux de compagnie. Le contraste avec l'expérience aveyronnaise est saisissant. La pratique vétérinaire est modulée par des facteurs réglementaires, géographiques, économiques, culturels et émotionnels ; celle destinée aux animaux d'élevage s'adapte aux bassins de

production, celle qui cible les animaux de compagnie reste relative aux possibilités financières et aux degrés d'attachement des propriétaires à leurs compagnons. De ma passion ancienne pour les animaux naît ainsi un vif intérêt pour les questions sociales.

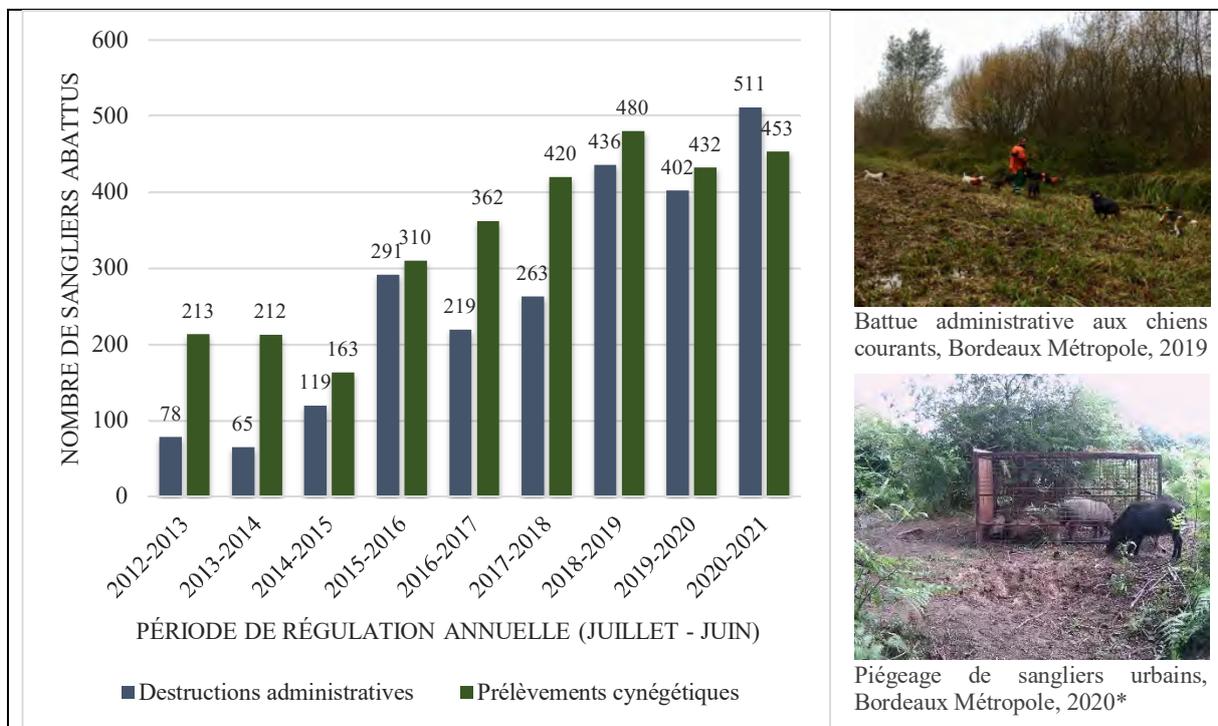
Mon enthousiasme pour la recherche motive un retour à l'université après plusieurs années de pratique de la médecine. Loin de représenter une rupture, l'inscription en thèse prend place dans la continuité d'un parcours professionnel et personnel. La recherche porte forcément sur les animaux, elle traite aussi des humains. Ma conviction de l'intérêt de décloisonner les approches du réel justifie l'inscription de la thèse en géographie. Le chevauchement des territoires humains et animaux représente la cause première des interactions entre sociétés humaines et faune sauvage (Bortolamiol et al., 2017). Son étude nécessite de penser les spatialités animales, les spatialités humaines, leurs interactions et enchevêtrements (Mathieu, 2019). La géographie, science étudiant les phénomènes physiques, biologiques et humains, leurs répartitions spatiales et leurs relations réciproques, englobe les approches socio-écologiques (Gunnell, 2009). Mon appartenance initiale aux sciences de la vie n'est pas écartée. C'est bien dans une perspective d'ouverture disciplinaire que je m'engage dans l'étude des animaux, des sociétés humaines à leur contact, des rapports entre humains et animaux et entre humains au sujet des animaux. Le contexte académique est particulièrement favorable à l'étude des animaux depuis les sciences humaines et sociales ; la proposition s'inscrit dans un contexte universitaire encourageant les initiatives interdisciplinaires et dans le courant disciplinaire émergent de la géographie animale (Sierra et al., 2019). Le projet de thèse que je soumetts en 2018 au laboratoire Passages puis à l'école doctorale Montaigne Humanités est retenu pour l'obtention du contrat doctoral du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR).

ESPECE SAUVAGE, TERRAIN URBAIN

Au cours des dernières décennies, le sanglier a colonisé avec succès les grandes agglomérations à travers le monde (Castillo-Contreras et al., 2021). Dans un contexte de périurbanisation généralisée, les politiques d'aménagement favorisent les trames de nature traversant le cœur des villes (Rosol et al. 2017). Tandis que la nature urbaine se destine à fournir des services écosystémiques aux citoyens (Lotfi et al., 2017), les paysages hétérogènes urbains offrent à la faune sauvage des ressources alimentaires, des sites de repos et des corridors de déplacements tout au long de l'année. Les premières observations de sangliers aux abords immédiats de la ville de Bordeaux remontent au milieu des années 2000 et l'espèce s'est depuis établie dans l'ensemble de la Métropole (Marin et al., 2024a).

La coexistence entre humains et sangliers urbains soulève la question des risques, et de fait, celle des modalités de cohabitation entre le sauvage et l'humain (Marin et al., 2023). En France, la gestion du

sanglier urbain repose sur les mêmes principes que ceux qui s'appliquent dans les espaces ruraux. Dans les communes périphériques de la Métropole bordelaise, les prélèvements de sangliers relèvent de la chasse récréative, les mesures gestionnaires sont suivies par l'institution cynégétique départementale et les dégâts aux cultures sont indemnisés après expertise. Dans la ville centre et les communes de banlieue, la chasse n'est pas organisée et la régulation du sanglier repose sur des mesures de « destructions » d'un gibier devenu espèce susceptible d'occasionner des dégâts (ESOD). Ces interventions sont soumises à arrêtés préfectoraux délivrés aux lieutenants de louvèterie, chasseurs expérimentés et assermentés, et aux gestionnaires de réserves naturelles protégées. En 2021, deux tiers des 964 sangliers abattus sur la Métropole l'ont été par l'administration (**Figure 1**). Or, les louvetiers, bénévoles, sont peu nombreux. En 2021, 14 lieutenants de louvèterie régulaient le sanglier sur le territoire métropolitain. A titre de comparaison, les associations de chasse périurbaines de la Métropole comptaient ensemble quelques 4200 adhérents (données DDTM et FDC33, 2022).



*Les sangliers piégés ont été intégrés dans le programme de suivi et n'ont pas été abattus

Figure 1 Augmentation des efforts de régulation du sanglier de Bordeaux Métropole, évolution de la part des destructions administratives (données DDTM et FDC33, 2022) ; Deux modalités de destructions administratives du sanglier urbain (©C Marin)

Destinées à répondre à des problèmes signalés aux services administratifs (dégâts aux cultures et aux espaces verts, divagations d'animaux en zones résidentielles, accidents de la voie publique), les destructions de sangliers urbains n'ont pas suffi à endiguer les nuisances générées par la coexistence. Les informations font toutefois défaut ; il n'existe aucun système de recensement des plaintes des

citoyens. Les seules remontées administratives sur la présence de sangliers sont les géolocalisations plus ou moins précises des abattages, reflétant davantage la répartition géographique des zones urbaines où les battues aux sangliers sont possibles que celle des sangliers urbains. Bien que certains acteurs disposent de connaissances fines sur la composition et la distribution des groupes de sangliers urbains, les conflits entre humains et sangliers, et plus encore, ceux entre humains à leur sujet, donnent lieu à des discours contradictoires et même accusateurs sur l'origine des animaux et leur comportement.

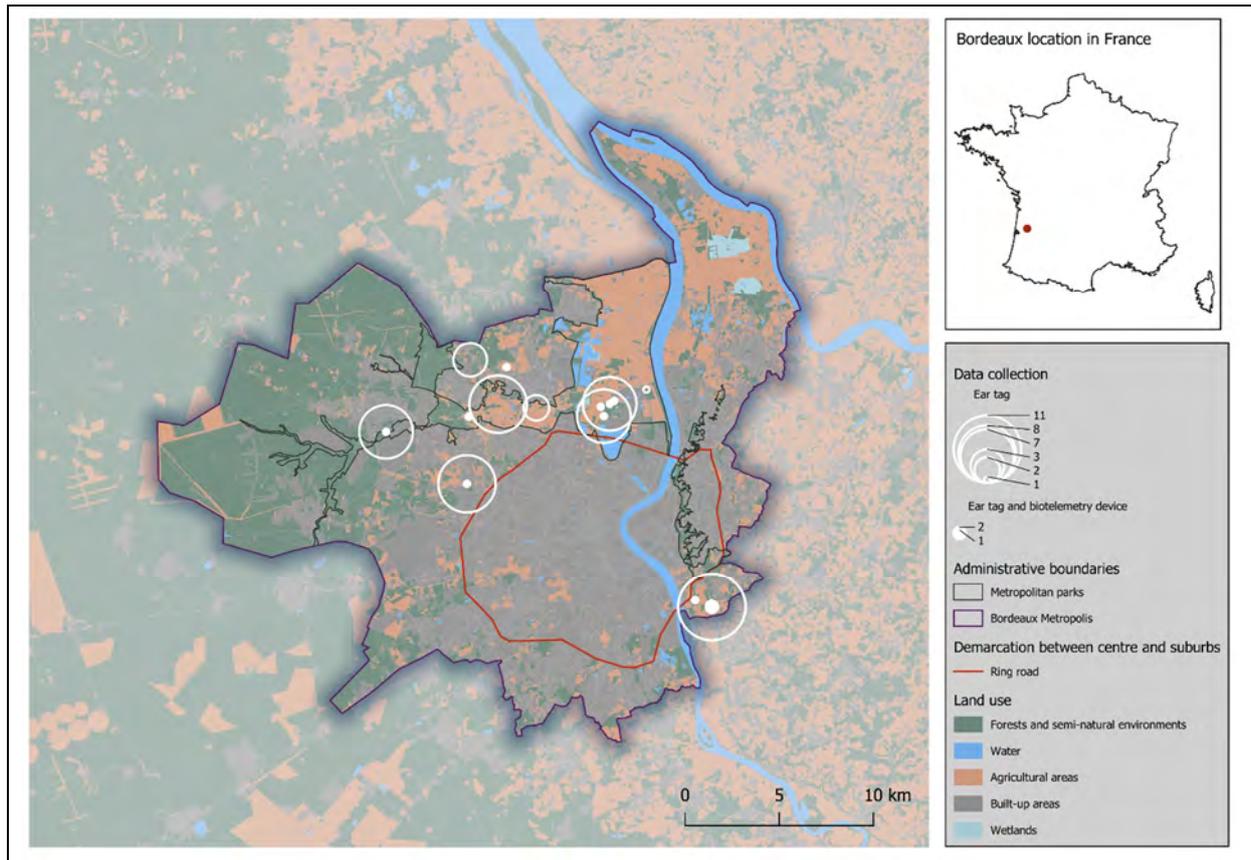
Le phénomène sanglier urbain, mondial, n'avait encore jamais été étudié en France. Impulsée par une demande sociale forte mais conduite sans la pression de la recherche pour l'action, la thèse porte sur la coexistence entre faune sauvage et sociétés humaines en ville. Elle appréhende les liens entre humains et sangliers dans la Métropole bordelaise selon une perspective socio-écosystémique, analysant la migration d'une espèce, autant dans ses espaces que dans son statut.

UNE SYMETRIE D'ATTENTION PORTEE AUX MODELES SOCIAUX ET ANIMAUX

Le sanglier peut être étudié indépendamment des humains et inversement, l'espèce et les groupes sociaux à son contact restant, de façon générale, étudiés dans des univers cloisonnés. En revanche, l'étude de la rencontre entre humains et animaux implique de se pencher sur les espaces de l'espèce, les espaces des sociétés humaines, les dynamiques et trajectoires sociales et animales. La géographie animale dans laquelle je m'engage est une géographie de l'animal, une géographie sociale, une géographie intégrée de l'environnement. La mobilisation d'approches issues des sciences naturelles et des sciences humaines permet d'accorder une symétrie d'attention aux modèles animaux et sociaux dans un contexte environnemental particulier. L'ouverture aux sciences humaines et sociales m'enrichit personnellement ; la mise en dialogue de plusieurs approches disciplinaires portant sur le même objet d'étude permet d'appréhender ce phénomène complexe comme un ensemble qui ne peut s'envisager qu'à travers la connaissance des éléments qui le composent (Morin, 1995). Le défi scientifique réside ainsi dans l'appréhension conjointe des questions sociales, biologiques et écologiques et, de fait, dans la rencontre entre une approche analytique et une lecture systémique du phénomène. Il réside aussi dans la mise en lien des résultats. La traduction des interactions entre dynamiques sociales et naturelles se situe justement au cœur de la modélisation des systèmes socio-écologiques (Liu et al., 2007). Dans notre recherche, la modélisation systémique s'institue comme outil de contextualisation et de problématisation, d'intégration et d'articulation d'un matériau hybride.

L'objectivation de l'occupation de l'espace par le sanglier représente un volet essentiel de la recherche doctorale. L'étude de l'écologie spatiale des sangliers urbains repose sur l'analyse de l'évolution de la

distribution spatiale des prélèvements, une modélisation de la distribution de l'espèce basée sur un relevé d'indices de présence, une analyse de relevés photographiques et un suivi GPS couplé à un programme de capture-marquage-recapture (**carte 1**). Le programme de suivi GPS des sangliers né à l'initiative des fédérations de chasse et rendu possible grâce au soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine permet d'étudier la mobilité, le rythme d'activité des animaux, leurs habitats fonctionnels et structurels et leurs occupations de l'espace (Marin et al., 2024b).



Carte 1 Captures de sangliers urbains à l'intérieur et autour de deux parcs intercommunaux d'envergure métropolitaine, dans la partie centrale de l'agglomération radioconcentrique bordelaise (Marin et al., 2024b)

La thèse et le programme de suivi sont deux éléments distincts. La coordination scientifique du programme nécessite toutefois un investissement conséquent, dépassant celui envisagé initialement. En contrepartie, la thèse intègre les apports du programme dans une étude plus vaste. Outre la contribution empirique à l'amélioration des connaissances sur l'écologie spatiale des sangliers urbains, l'expérience permet de discuter des atouts et des limites liés au déploiement de l'outil GPS sur la faune sauvage et de démystifier le recours aux instruments techniques. Elle permet également de confronter les résultats aux discours et représentations portés sur le phénomène, qui orientent aujourd'hui la construction des politiques gestionnaires. Enfin, le programme de suivi est l'occasion d'une observation participante en immersion dans les interventions des gestionnaires.

L'analyse du volet social du problème repose sur une enquête de terrain de quatre années (2018 – 2022) réalisée à la manière des ethnographes (Olivier de Sardan, 1995). Le corpus réunit les discours de 111 acteurs, répartis en cinq groupes sociaux dont la constitution repose sur la combinaison de deux critères : l'appartenance socio-professionnelle définissant la nature des préoccupations et les degrés d'investissement dans la maîtrise du phénomène et de ses effets ; le type de relations que les acteurs entretiennent entre eux. Le corpus est analysé par théorisation ancrée (Paillé, 1994), complétée par l'analyse de sources écrites et par les résultats d'un questionnaire diffusé aux chasseurs girondins pour lequel 2869 observations sont retenues après redressement de l'échantillon. Enfin, les débats autour de la légitimité des pratiques cynégétiques, de la croissance démographique des sangliers, et plus récemment de la fréquentation de zones urbaines par l'animal sont abondamment relayés par les médias. L'information qu'ils diffusent apparaît susceptible de contribuer à façonner l'opinion publique. Réalisée tout au long de la recherche, l'analyse qualitative des sources médiatiques permet une contextualisation des informations recueillies par la démarche de terrain.

UNE IMPASSE DE GESTION DOUBLEE D'UNE IMPASSE DE DIALOGUE

Le suivi de la trajectoire du sanglier en dehors des espaces qui lui sont assignés révèle les difficultés et les controverses liées à la gestion d'une espèce liminaire source de nuisances. L'arrivée des sangliers en ville perturbe les rapports particuliers des humains à l'espace et au sanglier autant qu'elle transforme l'animal. Les reconfigurations sociales sont multiples et le sanglier urbain devient un modèle d'étude du potentiel de la faune sauvage à cristalliser des enjeux socio-environnementaux.

Dans les agglomérations françaises, la gestion du sanglier urbain repose sur la transposition du modèle cynégétique rural aux espaces urbains et sur les connaissances du sanglier rural. Les données actuelles ne permettent pas d'établir un état des lieux initial du problème posé par le sanglier urbain, pourtant indispensable pour fixer des objectifs gestionnaires, déterminer des solutions adaptées à la situation et en évaluer l'efficacité. En outre, la complexité comportementale du sanglier rend les situations plus imprévisibles que la présentation officielle du problème et de ses solutions pourrait le laisser croire. Les réponses gestionnaires se présentent pour l'heure comme des réponses tactiques réalisées dans l'urgence et dans l'incertitude, visant à maintenir les animaux à distance, sans toutefois y parvenir.

Mettant au défi les dimensions écologiques, sociales, culturelles, politiques, territoriales et éthiques du système de gouvernance de la grande faune, le sanglier urbain exerce une pression sur les sociétés humaines. En outre, les acteurs traditionnels de la gestion de la grande faune et les acteurs de la ville ont des représentations divergentes. Les postures et points de vue sont antagonistes, le dialogue se focalise

sur des considérations territoriales et politiques et élude l'animal. Exploitée dans les jeux de positionnements, l'incertitude enferme les acteurs dans des dispositifs qui montrent leurs limites sur les plans écologique et social, éthique. La situation conduit à d'incessantes contradictions parmi lesquelles l'imbrication des préjudices et des soins portés à la nature urbaine, l'ambivalence des rapports à la même espèce dans différents espaces ou à différentes espèces dans le même espace ou encore le contraste entre la volonté d'en finir avec les nuisances et l'absence de recensements des incidents.

L'impasse de gestion suscite un appel à l'expertise scientifique de la part des acteurs du territoire. L'impasse de dialogue suggère, elle, la pertinence d'une médiation scientifique. Il n'existe probablement pas de bonnes façons de faire avec ou contre la présence de la grande faune en ville. En revanche, il est possible d'imaginer l'émergence de dispositifs adaptés, justifiés et justifiables, intégrés dans des stratégies appuyées sur la connaissance conjointe du modèle social et animal et construites dans une négociation, tantôt conflictuelle, tantôt apaisée.

La production de connaissances sur le sanglier urbain et ses effets sur les sociétés humaines intéresse à la fois la recherche fondamentale, la recherche action, les organisations de chasse, les associations naturalistes et les collectivités territoriales. Au-delà de leurs divergences, les acteurs du territoire partagent des aspirations communes : la mise en commun et l'alimentation des connaissances sur le sujet, la compréhension du périmètre d'action, des motivations et des contraintes des autres membres du projet, la recherche d'une opérationnalité immédiate. C'est dans ce contexte qu'émerge la volonté de poursuivre les travaux engagés par un programme de recherche-action qui se destine à proposer une démarche à l'origine d'innovations intégrant l'animal, en même temps que les attentes et valeurs humaines, dans toute leur diversité.

DE LA RECHERCHE FONDAMENTALE A LA RECHERCHE ACTION

La construction du programme de recherche-action porté par l'UMR Passages débute pendant la thèse, fin 2021, et voit le jour un an plus tard pour une durée de trois ans. Prenant place dans la continuité des travaux scientifiques conduits au sein du laboratoire Passages et de l'Université Bordeaux Montaigne et portant sur le sanglier urbain, le programme se focalise sur le sanglier, bien qu'il s'ouvre à d'autres espèces liminaires. Le programme prévoit une allocation post-doctorale de deux ans (2023-2025), que j'obtiens à l'issue de ma soutenance de thèse. Née en 2017 d'une rencontre entre les sciences vétérinaires, écologiques et géographiques, notre recherche sur la faune sauvage urbaine a évolué en l'espace de 6 ans, ses modalités de financements également. La thèse relève d'une recherche fondamentale, sur une question très attendue par la société. La condition de sa crédibilité, à la fois dans

le monde académique et dans la société, est la parfaite indépendance du chercheur par rapport aux protagonistes du conflit. Cette autonomie est garantie par le financement de la thèse par le MESR. Nous avons ensuite été attentifs à la diversification des financements. Les principaux partenaires du programme de recherche action sont la Région Nouvelle-Aquitaine, le CNRS et les Universités de Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Métropole, la ville de Bordeaux, l'Office Français de la Biodiversité, Ariane Group, les fédérations de chasse.

L'enjeu majeur du programme réside dans la conciliation des objectifs des partenaires et du monde académique. Les besoins exprimés par les partenaires s'articulent autour de la formulation de solutions au problème du sauvage en ville. La demande de solutions soulève d'emblée trois questions : 1) celle de la définition du problème à solutionner ; 2) celle des solutions possibles ; 3) celle de leur adéquation au contexte socio-écologique du territoire. Nos travaux s'attachent à y répondre de façon articulée.

Notre démarche s'appuie sur les étapes de l'innovation selon la sociologie de la traduction (Akrich et al., 2006). Dans un premier temps, la poursuite de la contextualisation du problème vise à préciser les contours socio-écologiques du phénomène. Notre première proposition se fonde sur l'impossibilité de dresser un tableau de la situation à partir de la donnée existante. Pour pallier à cette carence, nous avons construit le contenu d'une plateforme collaborative. Le projet offre un support permettant à l'ensemble des acteurs concernés de déposer des signalements complets. Il intéresse Bordeaux Métropole qui étudie la possibilité de développement informatique et d'hébergement de la plateforme.

Le cadrage initial du problème repose sur le recueil des éléments factuels (signalements, enseignements de la recherche fondamentale, apports de la littérature scientifique), autant que sur celui des points de vue individuels. Il est suivi d'ateliers participatifs, proposition centrale du programme. Les ateliers visent à créer les conditions d'une proximité (entre humains et faune urbaine et entre humains concernés par la faune urbaine) organisée en lieu et place d'une proximité subie, alimentés par les connaissances scientifiques du sujet. Dans cette démarche, les expertises scientifiques initiales, les contraintes et enjeux politiques et gestionnaires, les savoirs vernaculaires et les points de vue, dans toute leur diversité, sont mis en dialogue. La formulation du problème n'est pas imposée aux acteurs par le tiers scientifique ; la démarche suppose un rééquilibrage du dialogue entre acteurs aux niveaux d'expertise et aux poids politiques variés. Le fruit des ateliers successifs est finalement susceptible de conduire à un recadrage du problème de coexistence, voire à une reconsidération des modalités de cohabitation (**Figure 2**). A travers la reformulation des problèmes, les conflits sont susceptibles de produire des transformations du système (Mormont, 2006).

Dans une perspective transcendant le temps de la confrontation, la conflictualité générée par l'arrivée du sanglier en ville s'institue ainsi comme moteur de transformation. Sur le registre scientifique, le programme propose : 1) Une démarche d'appréhension du sauvage en ville selon une perspective socio-

écosystémique, applicable dans d'autres villes et pour d'autres espèces ; 2) Une réflexion épistémologique sur le traitement interdisciplinaire des questions animales.

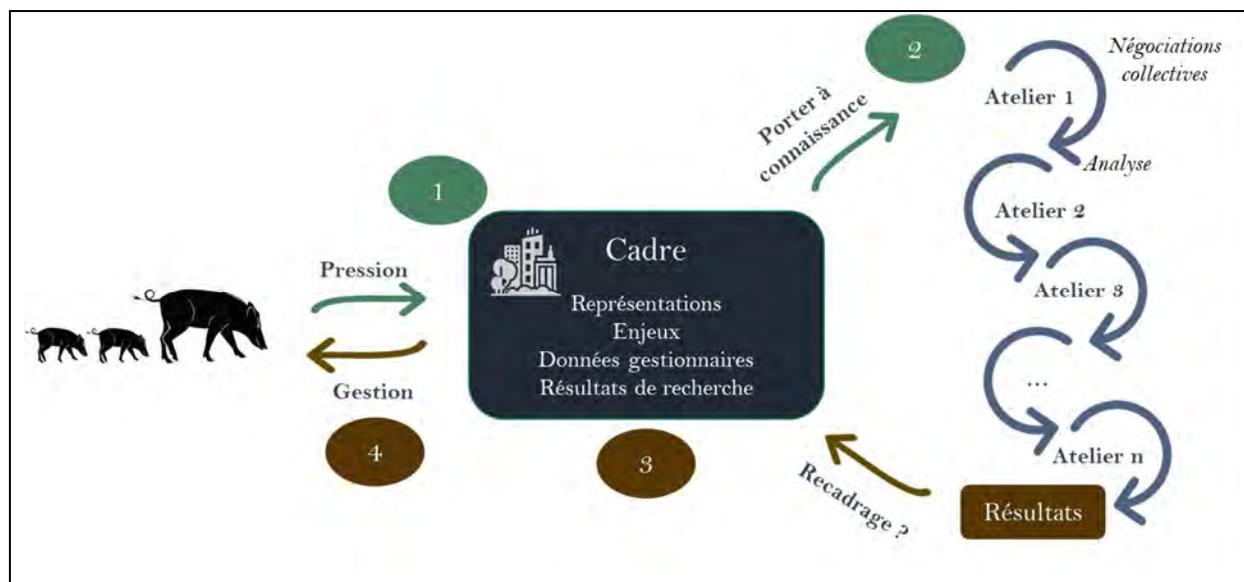


Figure 2 Perspectives de recadrage du problème à travers l'accompagnement, par le tiers scientifique, des réflexions sous-jacentes aux politiques de gestion de la faune urbaine

MOTS-CLEFS DE LA THESE

Sanglier urbain, gibier, ESOD, prélèvement, chasse, destruction, idéologies, représentations, connaissance, ville, nature urbaine, disservices, coexistence, cohabitation, conflits, éthique, socio-écosystème, géographie du sanglier, interdisciplinarité, suivi GPS, enquête de terrain

BIBLIOGRAPHIE

Akrich M, Callon M, Latour B (2006) *Sociologie de la Traduction*. Paris : Presses des Mines, 401 pp.

Bortolamiol S, Raymond R, Simon L (2017) *Territoires des humains et territoires des animaux : éléments de réflexions pour une géographie animale*. *Annales de géographie*, 716 : 387-407

Castillo-Contreras R, Mentaberre G, Fernandez Aguilar X, Conejero C et al (2021) *Wild boar in the city: Phenotypic responses to urbanisation*. *Science of the Total Environment*, 773:1-9

Gunnell Y (2009) *Ecologie et Société*. Paris : Armand Colin, 415 pp.

- Liu JG, Dietz T, Carpenter SR, Alberti M, Folke C, et al (2007) *Complexity of coupled human and natural systems*. *Science*, 317: 1513-1516, 2007
- Lotfi M, Christiane W, Pietro Francesca D, Wissal S (2017) *Les services écosystémiques urbains, vers une multifonctionnalité des espaces verts publics : revue de littérature*. *Environnement Urbain*, 11 : 1-19
- Marin C, Couderchet L, Lemoigne N (2023) *Le sanglier urbain, impossible cohabitation ? Les disservices et le désarroi bordelais*. *GéoRegards*, 16: 51-69
- Marin C, Couderchet L, Le Champion G, Werno J (2024a) *Wildlife and the city - Modelling wild boar use of urban nature: empirical contribution, methodological proposal. Bordeaux (France) as an example*. *Urban Ecosystems*, DOI: 10.1007/s11252-024-01510-8
- Marin C, Werno J, Le Champion G, Couderchet L (2024b) *Navigating Discreetly: Spatial Ecology of Urban Wild Boars in Bordeaux City's Landscape of Fear, France* – en préparation
- Mathieu N (2019) *Les géographes et la nature aujourd'hui : un point de vue sans conclusion*. *Bulletin de l'association de géographes français*, 96(2) : 344-360
- Morin E (1995) *La stratégie de reliance pour l'intelligence de la complexité*. *Revue Internationale de Systémique*, 9(2) : 106-112
- Mormont M (2006) *Conflit et territorialisation*. *Géographie, économie, Société*, 8 : 299-318
- Olivier de Sardan JP (1995) *La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie*. *Enquête*, 1 : 71-109
- Paillé P (1994) *L'analyse par théorisation ancrée*. *Cahiers de recherche sociologique*, 23 : 147-181
- Rosol M, Béal V, Mössner S (2017) *Greenest cities? The (post-)politics of new urban environmental regimes*. *Environment and Planning A*, 49(8):1710-1718
- Sierra P, Marchand G, Benhammou F (2019) *Repenser la nature sauvage avec la géographie animale*. *Bulletin de l'association de géographes français*, 96(2) : 202-216

*De marge en marge,
les mobilités au centre du quotidien des femmes « roms »*

Thèse soutenue le 11 mai 2023 à l'université Gustave Eiffel par **Emma Peltier**

MEMBRES DU JURY

- **Marianne BLIDON**, maîtresse de conférences HDR en géographie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, *rapporteuse*
- **Caroline GALLEZ**, directrice de recherche, Université Gustave Eiffel, *directrice*
- **Stefan KIPFER**, associate professor in urban studies, York University, *examineur*
- **Pierre LANNON**, professeur de sociologie, Université libre de Bruxelles, *examineur*
- **Corinne LUXEMBOURG**, professeure en géographie et aménagement, Université Sorbonne Paris Nord, *présidente du jury*
- **Élise ROCHE**, professeure en urbanisme et aménagement, Université Lumière Lyon 2, *rapporteuse*

Mots-clés : mobilités ; genre ; travail domestique mobile ; épistémologies féministes ; marges

Située au croisement des études de genre et des études urbaines, cette thèse s'intéresse aux mobilités de femmes roumaines identifiées comme roms en situation de vulnérabilité résidentielle entre l'Île-de-France et la Roumanie. Les mobilités quotidiennes des femmes de l'enquête sont imbriquées à plusieurs échelles de mobilités et à plusieurs rapports sociaux de domination. Ressortissantes de Roumanie, elles ont une pratique transnationale de l'espace européen depuis la chute du régime communiste. Occupantes sans droit ni titre ou hébergées dans des dispositifs à durée limitée, elles sont régulièrement en situation d'errance. Éloignées du marché de l'emploi et discriminées dans l'accès aux droits, leurs revenus reposent sur des activités économiques réalisées dans l'espace public (Bergeon et al. 2024; L'Alliance contre l'Antitsiganisme 2019; Mile 2020). En tant que mère ou que fille, elles sont en charge du travail domestique et du travail de *care*.

Arrimée aux épistémologies féministes du positionnement et du féminisme noir (Puig de La Bellacasa 2014; Hill Collins 2017), cette thèse explore la tension entre antitsiganisme, genre et mobilité. Elle est structurée par trois axes d'analyse : la vulnérabilité résidentielle (Bouillon et al. 2019), le travail domestique mobile (Gilow 2019), les tactiques de survie pour accéder à l'espace public (Zeneidi-Henry 2002; Le Bars 2017).

En quoi l'antitsiganisme et le genre modèlent-ils les mobilités quotidiennes des femmes « roms »¹ et, en retour, comment, dans leurs pratiques de mobilité et d'immobilité, déjouent-elles ou contournent-elles la place qui leur est assignée ?

¹ L'usage des guillemets renvoie au fait qu'elles soient identifiées comme telles sans pour autant revendiquer cette identité systématiquement.

La méthodologie employée dans cette recherche repose sur la combinaison de plusieurs méthodes qualitatives menées d'une part auprès des acteur·rices de la résorption des bidonvilles (entretiens semi-directifs) et d'autre part auprès des habitant·es en France et en Roumanie (enquête ethnographique d'une trentaine de mois et entretiens ouverts). À cela s'ajoute la réalisation de cartes aquarellées. Elles représentent la présence des bidonvilles sur un des lieux d'enquête (Beaulieu-les-Prés²) et les marques que les évacuations laissent dans le paysage d'années en années.

La première partie explicite les choix épistémologique et méthodologique. Tout d'abord, la recherche se positionne dans le champ de la géographie du genre et convoque les épistémologies féministes renouvelant ainsi le regard porté sur la ville et les mobilités. Il s'agit de souligner la relation entre rapports sociaux de domination et mobilités dans deux champs de recherche : la littérature sur les bidonvilles « roms » et la littérature sur les mobilités quotidiennes féminines. Dans un second temps, cette partie développe la méthodologie féministe employée et fournit une analyse des rapports de pouvoir entre enquêtrice et enquêtées (Abu-Lughod 1990; Rose 1997).

La deuxième partie est consacrée au processus de vulnérabilisation des femmes (Garrau 2018). À travers l'analyse de trois projets locaux d'insertion, il s'agit d'étudier les effets de la politique de résorption des bidonvilles. D'une part, ces derniers font peu cas du travail domestique mobile des femmes. De l'autre, ils buttent contre les inégalités raciales dans les démarches d'accès aux droits ou, à l'inverse, reproduisent ces mêmes inégalités. La focale sur l'espace domestique permet de caractériser la vulnérabilité résidentielle en question. Si l'espace domestique constitue un entre-soi à même de se soutenir et de renforcer leurs relations sociales, les femmes peinent à construire un chez-soi intime et protecteur en raison de la précarité des lieux et/ou des règlements intérieurs des hébergements sociaux. Enfin, l'analyse des violences racistes, sexistes et sexuelles dans l'espace public complète l'étude de la vulnérabilisation et souligne les dimensions subjectives et corporelles des conditions de réalisation de la mobilité.

La troisième partie est dédiée aux pratiques spatiales et aux tactiques corporelles. Il s'agit d'analyser dans un premier temps l'utilisation des transports mécanisés. Son accès limité rend la réalisation du travail domestique mobile plus compliquée que pour les femmes des catégories plus privilégiées. Ensuite, l'analyse de la pratique de la mendicité montre que l'espace public est un lieu ressource mais dont l'appropriation, sans cesse négociée, nécessite le développement de compétences spécifiques. Enfin, l'étude de l'équipement et des accessoires souligne l'ambivalence de leur utilisation. Indispensable à la mobilité, ils participent à l'assignation sexuelle et, dans une certaine mesure, à l'assignation raciale mais constituent néanmoins un levier de la capacité d'agir individuelle et collective dans la valorisation de soi et dans l'occupation de l'espace.

La thèse contribue sous plusieurs aspects aux études urbaines et aux études de genre. Premièrement, l'entrée par les mobilités renouvelle les connaissances jusqu'ici produites sur le logement d'urgence et la résorption des bidonvilles. En détaillant les modalités d'accès à la ville depuis les différents lieux de vie, cette recherche participe à mieux connaître les conditions de vie en logement d'urgence et les conséquences de la résorption des bidonvilles sur l'ancrage résidentiel des personnes et l'accès au droit commun. Deuxièmement, l'approche intersectionnelle

² Le nom a été changé.

enrichit la littérature sur les mobilités quotidiennes des femmes qui demeure encore peu développée notamment en ce qui concerne les femmes minorisées appartenant aux catégories les plus précaires. Troisièmement, l'étude des mobilités quotidiennes des femmes identifiées comme roms souligne la dimension spatiale des rapports sociaux de race et le caractère situé et contextuelle de l'assignation raciale. Elle contribue aux connaissances encore peu développées sur l'antitsiganisme en France. Ce racisme systémique reste sous étudié dans les études urbaines et, plus largement, dans les sciences sociales francophones.

Abu-Lughod, Lila. 1990. « Can There Be A Feminist Ethnography? » *Women & Performance: A Journal of Feminist Theory* 5 (1): 7-27. <https://doi.org/10.1080/07407709008571138>.

Bergeon, Céline, Olivier Legros, Marion Lièvre, et Tommaso Vitale. 2024. *L'État et la pauvreté étrangère en Europe occidentale. Trajectoires de migrants « roms » roumains en Espagne, France et Italie*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.

Bouillon, Florence, Agnès Deboulet, Pascale Dietrich-Ragon, et Yankel Fijalkow, éd. 2019. *Vulnérabilités résidentielles*. Bibliothèque des territoires. La Tour d'Aigues: Éditions de l'Aube.

Garrau, Marie. 2018. *Politiques de la vulnérabilité*. CNRS philosophie. Paris: CNRS éditions.

Gilow, Marie. 2019. « Le Travail Domestique de Mobilité. Un concept pour comprendre la mobilité quotidienne des travailleuses avec enfants à Bruxelles ». Thèses en sciences politiques et sociales, Bruxelles: Université Libre de Bruxelles.

Hill Collins, Patricia. 2017. *La pensée féministe noire: savoir, conscience et politique de l'empowerment*. Montréal (Québec): Les Éditions du Remue-ménage.

L'Alliance contre l'Antitsiganisme. 2019. « Antitsiganisme – Un Document de Référence ». <https://antigypsyism.eu/antitsiganisme-un-document-de-reference/>.

Le Bars, Joanne. 2017. « "Conquérir la galère". Géographie féministe postcoloniale de femmes sans-papiers venues d'Afrique ».

Mile, Saimir. 2020. « L'antitsiganisme : une tradition française: » In *Cahiers libres*, 187-98. La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.slaou.2020.01.0187>.

Puig de La Bellacasa, María. 2014. *Les savoirs situés de Sandra Harding et Donna Haraway: science et épistémologies féministes*. Paris: L'Harmattan.

Rose, Gillian. 1997. « Situating Knowledges: Positionality, Reflexivities and Other Tactics ». *Progress in Human Geography* 21 (3): 305-20. <https://doi.org/10.1191/030913297673302122>.

Zeneidi-Henry, Djemila. 2002. *Les SDF et la ville: géographie du savoir-survivre*. Collection D'autre part. Rosny-sous-Bois: Bréal.

Résumé - Littoraux urbains en transition socio-écologique. Un cadre pour réinterpréter l'interface ville-mer

PISTONE Ivan

Date de la defence : 10/05/2023

Mots clés : littoraux urbains, interface ville-mer, société côtière urbaine, zones de transition, planification écologique, perception des citoyens

Introduction. La complexité socio-environnementale de l'interface ville-mer

Les zones côtières urbaines contemporaines deviennent de plus en plus le carrefour de mécanismes sociaux et environnementaux complexes, tout en étant influencées par des exigences économiques-productives. Ces espaces se caractérisent par une forte densité de population qui alimente les attentes de la communauté locale envers le développement du littoral. Les caractéristiques spatiales et morphologiques des côtes urbaines ont généré des utilisations interpénétrées du sol (et de la mer) de plus en plus complexes, conduisant aux configurations spatiales et fonctionnelles les plus disparates: plages urbaines, zones portuaires, quais, promenades mais aussi friches et espaces semi-naturels qui composent une mosaïque articulée et intéressante pour le projet urbain, même si la forte concurrence fonctionnelle peut réduire drastiquement les possibilités d'accessibilité équitable aux côtes, compromettant leur valeur identitaire. D'un point de vue écologique et environnemental, les côtes urbaines sont particulièrement vulnérables à l'aggravation du changement climatique, qui complique inexorablement la faisabilité des interventions urbaines, en réduisant les espaces utilisables pour les activités humaines le long des côtes urbaines.

La recherche vise à explorer le concept d'interface ville-mer, c'est-à-dire la zone de contact physique, écologique, social et fonctionnel entre le bord de la ville structuré socio-écologiquement et le bord de l'eau, relié au système urbain proche du rivage: cette interface s'étend sur les zones terrestres fortement urbanisées et sur les zones marines fortement utilisées, constituant une continuité spatiale et fonctionnelle pertinente. Cette théorie repose sur l'hypothèse selon laquelle la partie de la ville la plus proche des eaux côtières est la zone urbaine la plus influencée par l'élément maritime. Sa structure n'est pas fixe mais s'articule dans le temps, en fonction des changements sociaux et environnementaux que la côte urbaine subit. Il est entendu que l'interface est caractérisée par des dimensions spatiales relativement réduites de part et d'autre de la côte. Selon la ville de référence et la configuration urbaine, les dimensions de l'interface ville-mer peuvent varier, mais elles ne peuvent pas inclure la totalité du littoral: pour cette raison, la notion d'interface ville-mer peut être appréciée principalement dans les

grands centres urbains. L'importance de la dimension sociale du développement soutenable du littoral doit être soulignée, notamment pour une planification efficace: bien que dans les grandes villes, de nombreux usages du littoral puissent inspirer des actions transformatrices, la perspective récréative et sociale peut être efficacement intégrée aux considérations écologiques, en approfondissant des points spécifiques de l'interface ville-mer, par exemple plages ou jetées urbaines, qui sont des composantes importantes du littoral urbain pour la socialité. En relation avec le thème des côtes des grandes villes contemporaines et de la relation établie avec les citoyens qui les habitent et subissent leurs changements, il est possible de définir une société urbaine côtière comme une communauté intimement liée à deux éléments spécifiques. Le premier est la côte, c'est-à-dire la zone urbaine en contact direct avec le plan d'eau. Le second élément est l'eau côtière, essentielle dans le processus de transition écologique et la base des interventions de régénération environnementale. L'interface ville-mer peut être considérée comme l'expression de l'identité de la société côtière qui l'habite et qui, de différentes manières, la façonne, générant une fusion multiforme de cultures, d'habitudes, d'usages et de fonctions de la côte et de la mer. Toutefois, l'évolution de ces communautés est limitée par des problèmes mondiaux par exemple le changement climatique, l'élévation du niveau de la mer et l'érosion côtière, qui peuvent modifier la façon de vie sur la côte.

Ces éléments contribuent à définir le domaine de recherche, en indiquant la nécessité d'étudier les éléments névralgiques des côtes urbaines en s'intéressant aux communautés qui les habitent, réhabilitant ainsi les cicatrices urbaines qui fragmentent l'interface ville-mer, rééquilibrant la valeur identitaire et la valeur fonctionnelle de ces espaces particuliers de la ville contemporaine. En particulier, l'intérêt se concentre sur les espaces qui permettent avant tout à l'utilisateur de la société urbaine côtière de profiter de la côte et de la mer, d'une manière socio-environnementale et récréative. La recherche poursuit l'objectif de définir un cadre méthodologique qui peut fournir un soutien cognitif aux planificateurs et inspirer les *policy makers* concernant les caractéristiques réglementaires, géomorphologiques et psychosociales de l'interface ville-mer pour une planification et une gestion socio-environnementale efficace. Plus précisément, il est proposé une **analyse normative** des principaux documents relatifs à l'aménagement du littoral maritime, une **approche géo-spatiale** basée sur la réalisation d'un modèle de données spatiales et une **approche psycho-sociale** basée sur l'analyse des représentations sociales relatives à l'interface ville-mer. Les études se concentrent sur le bassin euro-méditerranéen, compte tenu des fortes pressions sociodémographiques, des risques environnementaux croissants et de la richesse culturelle. En particulier, il est fait référence aux grandes villes côtières de plus d'un demi-million d'habitants, où les criticités socio-fonctionnelles et environnementales sont exacerbées par les nombreuses instances présentes.

Approche méthodologique du projet et de l'analyse des côtes urbaines

L'**analyse normative** comprend l'étude des aspects réglementaires dans le contexte euro-méditerranéen : un examen des directives les plus pertinentes sur la question des eaux côtières au niveau supranational est proposé, afin d'établir dans quelle mesure le développement socio-environnemental des côtes urbaines est pris en compte par la communauté européenne et, dans le cas spécifique de cette recherche, dans le contexte méditerranéen. A travers un aperçu des principaux Etats qui bordent le bassin méditerranéen, il convient de noter qu'à la force juridique des plans d'espace côtier-maritime n'est pas toujours la même: dans certains pays, ils sont plus contraignants, avec des indications précises à suivre, tandis que dans d'autres, ils s'apparentent davantage à des lignes directrices que les plans sectoriels devraient suivre. Pour cette raison, il y a nécessité de créer des plans capables de s'adapter au contexte réglementaire, social et spatial de référence, constituant un soutien ferme au développement durable de la mer et des côtes, plutôt qu'une limitation à la planification surtout à l'échelle locale, au sein de laquelle les interactions socio-environnementales sont plus intéressantes du point de vue de l'utilisation socio-récréative des côtes.

La complexité de ces espaces peut être réinterprétée par la collecte et l'étude des données relatives à la structure physique de l'interface ville-mer et à son organisation spatiale et fonctionnelle. L'**approche géo-spatiale** est donc utile pour étudier les thèmes énoncés par la question de recherche, en relation avec les aspects sociaux, environnementaux et géophysiques. Il est proposé la construction d'un modèle de données spatiales, c'est-à-dire un outil qui permet de géoréférencer des informations relatives à un espace géographique, tel que l'interface ville-mer: les données géoréférencées comprennent en effet une composante spatiale (géométrique ou graphique), qui décrit la position ou la distribution spatiale d'un phénomène ou d'une fonction, et des attributs qui décrivent ses propriétés intrinsèques, en fournissant une base importante aux différentes branches de la connaissance côtière. L'objectif principal du cadre proposé pour un modèle de données spatiales dédié à l'analyse des éléments sociaux et écologiques de l'interface ville-mer, en définissant ses caractéristiques morphologiques et fonctionnelles, est mettre en évidence le potentiel socio-récréatif de ces lieux. Ce cadre est certainement flexible, offrant la possibilité d'être mis en œuvre ou réadapté en fonction de l'objectif de l'étude, tout en se concentrant fortement sur les aspects de la socialité de l'interface ville-mer à une échelle de niveau local, visant à étudier le territoire de l'interface afin de fournir une base de données pour développer des décisions politiques et des plans côtiers à une échelle plus petite. Plus précisément, les résultats attendus concernent la production de cartes et de mesures des différents

éléments côtiers qui composent l'interface ville-mer, afin d'obtenir une compréhension approfondie de sa composition en cartographiant les principaux usages récréatifs actuels qui s'y déroulent, la quantité d'espaces côtiers socio-récréatifs, la composition morphologique du littoral urbain actuel et le pourcentage de zones également accessibles le long du littoral de la ville; à cela, des informations concernant le statut environnemental côtier et les éléments destinés à la protection environnementale contre les risques de la mer peuvent être intégrées.

SPATIAL DATA MODEL				
LAYERS	ELEMENTS	DESCRIPTION	POSSIBLE ATTRIBUTES	GEOMETRY
0. Basic layers	Aerial photographs	Most recent and precise image source to analyze the coastal interface	/	/
	Georeferenced maps	Base maps describing landscape elements (topography, buildings, roads, coastline, etc.)	/	Line
1. Geo-physical structure	Coastlines	Natural or artificial perimeter of the urban coast	* Natural coast * Artificial coast	Line
	Coastal defence works	Artificial elements built to preserve the coast from the sea or for recreational purpose, modifying its perimeter	* Dykes * Piers * Breakwaters * Artificial rocks	Polygon
2. Natural environment	Vegetated areas	Areas with various types of vegetation, including spontaneous ones	* Private gardens * Public gardens or parks * Urban forestation * Aligned trees * Abandoned green areas	Polygon
	Protected areas	Terrestrial and marine natural parks within the city-sea interface	* Land areas * Marine areas	Polygon
3. Built environment	Buildings	Constructions used for residential, economic, productive or sporting functions	* Residential buildings * Accomodation buildings * Nautical clubs facilities * Historical-cultural buildings * Public buildings * Productive buldings * Military buildings * Disused buildings	Polygon
	Port areas	Areas dedicated to commercial, productive and military port infrastructures	* Leisure public ports * Leisure private ports * Commercial ports * Tourist ports * Military ports	Polygon
4. Recreational uses	Bathing areas	Public or private areas of the coast used for bathing	* Public bathing areas * Private bathing areas * Artificial platforms	Polygon
	Outdoor sport facilities	Public or private areas for outdoor sports and training or outdoor swimming pools	* Outdoor playgrounds * Outdoor swimming pools	Polygon
	Boat storage	Places where private boat are stored along the shore	/	Polygon
5. Soft mobility and accessibility	Pedestrian areas	Sezione stradale lungo la costa dedicata a pedoni o ciclisti	* Squares * Pedestrian areas * Sea promeades * Sidewalks * Cycle lanes	Polygon
	Railways, tramways	Electric or traditional rail connections along the coast	* Railways * Tramways	Line
	Car roads	Streets where cars are allowed within the coastal interface	* Public roads * Private roads	Line
	Parking areas	Places where parking of vehicles is permitted	* Public car parking * Public motorbike parking * Paid parking * Private parking	Polygon

Fig. 2 – Schéma récapitulatif de la structure proposée du modèle de données spatiales pour l'interface ville-mer (élaboration de l'auteur).

La société urbaine côtière attend beaucoup de l'intervention planificatrice dans les espaces publics côtiers visant à élargir les possibilités de socialité et de récréation dans les grandes villes maritimes, comme l'indiquent les réflexions qui ont défini la question de recherche. Selon ce raisonnement, l'**approche psycho-sociale** tend vers le développement de techniques de lecture communautaire et perceptive, avec l'objectif de comprendre comment les citoyens se positionnent par rapport aux questions d'accessibilité et d'utilisation des espaces publics du littoral urbain, à travers une étude approfondie des usages typiques de l'utilisateur moyen du point de vue socio-récréatif, tout en interprétant les éventuelles suggestions concernant les transformations possibles ou souhaitées du littoral urbain. Afin de généraliser les idées d'une partie de la population qui fréquente le littoral urbain, il se choisit donc un type d'approche quantitative, adaptée au traitement d'un grand nombre de données aussi objectives que possible : le questionnaire a été choisi comme instrument d'enquête pour cet aspect de la recherche. L'étude définit un questionnaire structuré, divisé en trois sections principales (*Accessibilité des espaces bleus urbains ; Usages de la terre et de la mer dans l'interface ville-mer ; Perception et scénarios futurs du littoral urbain*), avec un total de 12 questions à soumettre aux répondants.

Ce cadre méthodologique a été appliqué aux études de cas de Marseille et de Naples, en particulier dans les interfaces ville-mer des deux villes, afin de développer une comparaison sur une base normative, géo-spatiale et psycho-sociale.

Les études de cas euro-méditerranéennes de Marseille et Naples

Marseille est la deuxième plus grande ville de France en termes d'extension urbaine et de densité de population. Pour cela, elle est le plus grand pôle socio-économique côtier de France et se place entre les réalités urbaines les plus influentes de la Méditerranée. À partir de la première décennie du nouveau millénaire, il émerge une attention progressive au thème de la planification côtière, peut-être en relation avec la conscience mûrie de l'importance de la gestion de l'interface côtière pour le développement socio-environnemental et économique, de la part de la communauté locale et des institutions compétentes en la matière. Il en ressort une forte préoccupation pour la qualité environnementale des zones côtières dédiées aux loisirs, comme les plages urbaines, bien que leur taux de fréquentation ne soit pas opérationnellement inclus dans les critères d'élaboration des directives. Le littoral de Naples se caractérise par une stratification millénaire d'utilisations et de transformations, qui se traduit par un territoire densément peuplé d'environ un million d'habitants, riche

en ressources naturelles et culturelles mais aussi en zones dégradées et en utilisations concurrentes. Du point de vue de la planification, les documents sont beaucoup moins nombreux que dans l'analyse du cas français. Certainement, le manque apparent d'intérêt de la part des institutions envers la question socio-environnementale du littoral urbain reflète un possible manque de compétences en matière de planification à l'échelle locale. En outre, il ne faut pas oublier que la planification napolitaine apparaît particulièrement fragmentée: les usages ont tendance à se chevaucher et les frontières de gouvernance ne sont pas toujours bien définies.

Le modèle de données spatiales produit par l'approche géo-spatiale a permis de cartographier les éléments cruciaux du *maritime city edge* qui s'étend de la ligne de contact avec la mer urbaine et la première route de transit parallèle à la côte, au centre de l'interface ville-mer où les interactions sont les plus intenses d'un point de vue principalement fonctionnel, socio-environnemental et récréatif. La différence d'extension des deux interfaces ville-mer est révélatrice d'une conformation géophysique et fonctionnelle différente : Marseille a tendance à privilégier un littoral le plus proche possible de la mer, alors que cela se produit plus rarement à Naples, aussi à cause d'un littoral beaucoup plus haut et plus découpé que la ville française. Il faut souligner que Marseille et Naples consacrent un faible pourcentage de la superficie totale à des usages sociaux et récréatifs, malgré la présence encombrante des ports au sein des études de cas. Il est clair que les deux villes sont fortement liées à l'activité portuaire, étant parmi les principaux pôles logistiques, touristiques et commerciaux du bassin méditerranéen; en tout cas, les pourcentages trouvés sont pertinents parce qu'en fait le port constitue une forte limitation à la perméabilité visuelle et fonctionnelle de l'interface ville-mer. Toutefois, Marseille démontre une plus grande capacité à organiser les espaces et les zones côtières circonscrites, pour des raisons géomorphologiques ou fonctionnelles, en exploitant les zones résiduelles de manière rentable sans résoudre complètement les criticités liées aux conflits d'intérêts entre les différentes franges de la société urbaine côtière, comme cela se produit par exemple entre les citoyens ordinaires et les utilisateurs des clubs nautiques dans la zone nord de la côte. Naples, en revanche, souffre d'une distribution discontinue des équipements publics sur la côte.

Pour l'application de l'approche psycho-sociale, afin de faciliter la comparaison entre les différentes zones urbaines des deux interfaces ville-mer, les questionnaires ont été diffusés en quatre types de zones d'étude, sur la base des caractéristiques morphologiques-fonctionnelles similaires existants entre les deux villes euro-méditerranéennes: *zones industrielles et portuaires*, *zones vertes résidentielles*, *zones urbaines denses* et *plages urbaines*. Les résultats de l'enquête ont montré que dans les deux villes, l'interface ville-mer est perçue par les utilisateurs de la société côtière urbaine

comme une ressource pour les fonctions et activités sociales et récréatives. Les côtes urbaines des deux villes présentent des degrés différents d'accessibilité à la côte, en raison d'obstacles de nature physique également, qui influencent nécessairement la fréquence des visites à la mer dans la ville: selon les données recueillies, ces obstacles influencent davantage le cas italien que le cas français, car les utilisateurs napolitains ont tendance à visiter moins souvent la côte urbaine à des fins récréatives, en raison de ces obstacles. Il en découle que les interfaces côtières marseillaises et napolitaines diffèrent également dans leur vision de l'espace public côtier. Les usagers marseillais se sont montrés particulièrement réticents à accepter des transformations du littoral urbain liées à un développement du secteur commercial ou de l'hébergement ou de la restauration, contrairement à leurs homologues napolitains de l'enquête. Du point de vue environnemental, les usagers interrogés montrent une compréhension différente des risques liés au changement climatique et aux menaces de la mer qui compromettent le développement du littoral de la ville: en particulier, les réponses fournies par les Napolitains qui ont rempli le questionnaire montrent un manque général de conscience des effets de phénomènes tels que l'érosion côtière ou l'augmentation progressive du niveau de la mer, ou tout au plus une indifférence générale; au contraire, à Marseille, une attention plus solide aux critiques environnementales contemporaines a émergé.

Les données collectées peuvent être insérées dans les processus de conception et de planification urbaine afin de diversifier l'offre fonctionnelle de l'interface ville-mer d'un point de vue communautaire, à travers l'écoute sociale et l'interprétation des besoins de la société côtière. De cette façon, l'outil analytique devient une base opérationnelle qui peut soutenir concrètement la dynamique de prise de décision et la conception de l'espace public côtier de manière adaptative.

Conclusions. Résultats et possibles applications opérationnelles

La recherche s'est penchée sur les questions liées à l'utilisation des espaces sociaux au sein d'une pièce urbaine complexe telle que l'interface ville-mer, en proposant une lecture systémique de ses caractéristiques particulières et en approfondissant les outils technico-opérationnels pour médiatiser les dynamiques communes au sein de la planification spatiale maritime innovante et de la planification terrestre côtière plus traditionnelle. En particulier, le contexte euro-méditerranéen est particulièrement intéressant en raison de la présence d'une très forte concentration démographique et de valeurs socioculturelles, paysagères et environnementales cruciales. L'originalité de la thèse de doctorat se trouve précisément dans le sillon présent dans cette branche de la discipline urbanistique, qui est actuellement au centre du débat scientifique sur l'évolution durable des littoraux. La déclinaison

proposée ici se concentre sur la charnière de la demande sociale d'un espace public qui puisse être utilisé de manière égale par la communauté côtière, en accord avec la transition écologique actuelle et en relation avec la planification de stratégies d'adaptation au contexte climatique en constante dégradation.

L'émergence d'une demande sociale d'espace public de proximité va de pair avec la réduction progressive de l'orbite de planification requise par l'aménagement du littoral: d'un point de vue social et récréatif, il est apparu comment les zones écologiques de l'interface ville-mer peuvent satisfaire les besoins spécifiques de la société urbaine côtière en termes de socialité et de bien-être urbain. Le concept de proximité, et donc de petite échelle, dans le projet d'interface peut être un élément valable pour réparer les défauts inhérents à la société urbaine côtière, liés à l'inégale accessibilité à la mer et à ses ressources. D'un point de vue opérationnel, la définition du cadre méthodologique permet de simplifier les opérations de *benchmarking* entre côtes urbaines similaires appartenant au même contexte géo-fonctionnel. L'analyse des relations entre terre et mer, conceptualisée par les composantes spatiales de l'interface ville-mer, peut être menée à travers les composantes géo-spatiales et psycho-sociales du cadre méthodologique, qui réunit différents types d'approches pour vérifier d'une part la demande sociale existante en termes de zones utilisables par la communauté locale, et d'autre part la disponibilité fonctionnelle, environnementale et morphologique réelle des côtes urbaines pour accueillir certains usages présents et futurs des ressources et des lieux de la mer urbaine. Il est possible d'affirmer que le cadre méthodologique peut également être considéré comme une solution possible au problème de réduction d'échelle inhérent à l'intégration de la planification spatiale côtière-mer: l'innovation de la proposition méthodologique réside dans la possibilité de lire les données de l'interface ville-mer comme une base analytique visant à comprendre la demande sociale dans une perspective de planification, agissant comme un support opérationnel pour l'adaptation des futurs projets, plans et politiques côtiers à l'échelle locale.

En fait, l'approche méthodologique décrite présente un haut degré de flexibilité et d'adaptabilité: cela permet d'étendre le champ de recherche à d'autres domaines fonctionnels de l'interface ville-mer. La lecture normative-documentaire, l'approche géo-spatiale et l'approche psycho-sociale peuvent en effet être combinées de manière complémentaire afin de développer une méthode opérationnelle unifiée qui réussit à combiner les données géo-fonctionnelles avec les perceptions sociales, en superposant ces informations au cadre des politiques et des plans actuellement existants. L'intégration des trois approches permettrait d'identifier les points sensibles dans l'interface ville-mer, en descendant avec encore plus de précision jusqu'à l'échelle urbaine, en localisant spatialement les perceptions et les

besoins enregistrés par les enquêtes de terrain et en les croisant avec les données spatiales, en vérifiant le manque réel de services, en interprétant les caractéristiques du littoral urbain pour vérifier la faisabilité des interventions en faveur de la société urbaine côtière et des espaces publics qui lui sont propres, conformément à la réglementation en vigueur et aux plans en cours.

Références bibliographiques

1. Armitage D., Charles A., Berkes F. (eds.) (2017), *Governing the Coastal Commons. Communities, Resilience and Transformation*, Routledge, London.
2. Cardano M., Ortalda F. (2016), *Metodologia della ricerca psicosociale*, UTET Università, Turin.
3. De Singly F. (2020), *Le questionnaire*, Armand Colin, Malakoff.
4. Gourmelon F., Robin M. (eds.) (2005), *SIG et littoral*, Lavoisier, Cachan.
5. Iglesias-Campos A., Rubeck J., Sanmiguel-Esteban D., Schwarz G. (eds.) (2021), *MSPglobal. International Guide on Marine/ Maritime Spatial Planning*, UNESCO-IOC/European Commission, Paris.
6. Kumar D., Singh R.B., Kaur R. (2019), *Spatial Information Technology for Sustainable Development Goals*, Springer, Berlin.
7. Mega V.P. (2016), *Conscious Coastal Cities. Sustainability, Blue Green Growth, and The Politics of Imagination*, Springer, Berlin.
8. Misiune I., Depellegrin D., Vigil L.E. (2021), *Human-Nature Interactions. Exploring Nature's Values Across Landscapes*, Springer, Berlin.
9. Ollivro J. (2016), *De la mer au meritoire. Faut-il aménager les océans?*, Editions Apogée, Rennes.
10. Osbaldiston N. (2018), *Towards a Sociology of the Coast*, Palgrave Macmillan, London.
11. Peterson G.N. (2021), *GIS Cartography. A Guide to Effective Map Design*, Routledge, London.
12. Robert S. (2019), *L'urbanisation du littoral: espaces, paysages et représentations. Des territoires à l'interface ville-mer*, Université de Bretagne Occidentale (UBO), Brest.
13. Soriani S. (2002), *Porti, città e territorio costiero : le dinamiche della sostenibilità*, Il Mulino, Bologna.
14. Worthington D. (ed.) (2017), *The New Coastal History. Cultural and Environmental Perspectives from Scotland and Beyond*, Palgrave Macmillan, London.
15. Zaucha J., Gee K. (eds.) (2019), *Maritime Spatial Planning. Past, present, future*, Palgrave Macmillan, Cham.

Résumé de thèse

Prix de thèse sur la Ville 2024 (PUCA)

Hugo ROCHARD

Cadrage et problématique de recherche :

La double actualité des questions de démocratie et d'écologie touche aussi les mondes urbains. Elle commande même une nouvelle prise en compte des espaces de nature dans les façons de concevoir et fabriquer les villes, mais aussi dans la manière de penser les acteurs qui en sont à l'origine. Ce constat se justifie par un bilan critique développé dans le premier chapitre de la thèse, à partir d'une revue de la littérature en études urbaines et, notamment, en écologie politique urbaine. Il apparaît que les espaces verts urbains, dans les villes globales des Nord, sont produits selon deux logiques structurantes, parfois imbriquées : une logique technocratique et une logique néolibérale. Les nouvelles politiques de gestion de la biodiversité et de renaturation urbaine ne semblent pas échapper à cette tendance. Le rôle de la participation citoyenne, comme celui de la nature elle-même, est alors souvent ambivalent, entre instrument d'une progressive néolibéralisation des politiques de gestion des espaces verts et simple outil de légitimation de politiques gestionnaires guidées par des préoccupations technico-administratives. Quelques travaux, néanmoins signalent la possibilité (surtout théorique) d'une réelle co-production citoyenne de nouveaux biens et espaces publics, notamment dans les métropoles. Or ces travaux ne concernent qu'à de rares exceptions des questions d'écologie urbaine, ce qui constitue, pour nous, une piste intéressante à explorer. Après cette étape de revue de la littérature, nous proposons de compléter l'argumentation théorique en mobilisant des travaux issus du champ de l'écologie urbaine. Ce champ permet d'amener l'idée selon laquelle la complexité des dynamiques socio-écologiques peut également échapper aux politiques de gestion et participer à co-produire la ville de façon non planifiée ou spontanée. Les espaces urbains, malgré leur fort degré d'artificialisation et de gestion, peuvent donc accueillir localement une certaine biodiversité et d'importantes populations d'espèces prises dans des réseaux d'interactions complexes entre des milieux biophysiques, des configurations matérielles (infrastructures, réseaux...) et, surtout, des pratiques techniques et sociales. Un nombre croissant de collectifs issus de la société civile semblent aussi se mobiliser pour préserver une certaine nature en ville (jardins partagés, végétalisation participative, observations naturalistes, construction de nichoirs ...), en valorisant plus ou moins directement ses qualités écologiques (en plus de ses qualités productives). L'ensemble de ces éléments montrent que la fabrique des espaces de nature urbaine tend à se complexifier dès lors qu'on intègre une pluralité d'acteurs et d'actants (non-humains) dans l'analyse de ces processus à la fois techniques, politiques, sociaux et écologiques.

Pour élucider ces questions qui apparaissent à l'issue de l'état de l'art, nous proposons d'interroger les modalités et les impacts d'une fabrique alternative des espaces de nature en ville à partir d'une enquête située, au plus près d'acteurs citoyens, techniques, politiques

impliqués dans des opérations de renaturation urbaine. Ce travail nous conduit dans plusieurs territoires du Grand Paris et de New York City. Au travers d'une mise en contexte de la situation des espaces de nature et des modes d'organisation de la gestion de ces espaces, nous proposons les questions de recherche suivantes : En quoi des initiatives collectives dites citoyennes peuvent-elles transformer ou reconfigurer les modalités de production urbaine de la nature dans un contexte territorial donné ? Á quelles échelles s'opèrent ces transformations, avec quels succès et quelles limites ? Quel est le rôle conféré à la biodiversité dans ces modes d'action collective ? Comment mesurer les co-bénéfices socio-écologiques de ces actions collectives sur les milieux urbains ?

Approche méthodologique :

Pour répondre à nos questions de recherche, nous avons suivi trois collectifs citoyens dont deux à Paris et un à New York City, tous impliqués dans des activités de renaturation. Nous avons cherché à documenter leurs pratiques, discours, motivations, en prêtant une attention particulière aux liens des collectifs avec les acteurs de la ville et aux impacts de leurs activités sur les territoires. L'approche développée utilise à la fois des outils d'une enquête qualitative en géographie environnementale et ceux, semi-quantitatifs, des relevés floristiques et de l'écologie du paysage. Dans l'optique de mener des études de cas élargies, nous avons appliqué les mêmes procédés méthodologiques sur les terrains new-yorkais et parisiens, en cherchant à cartographier l'ancrage territorial de trois collectifs que nous avons étudiés. Ces collectifs de citoyens ont en commun de faire participer plusieurs acteurs locaux (habitants, gestionnaires d'espaces publics, acteurs privés ...). Le collectif Haie Magique crée des haies bocagères dans le sud de l'agglomération parisienne, le collectif Boomforest crée des micro-forêts urbaines à Paris, et Gowanus Canal Conservancy à Brooklyn (New York City), entretient et participe à la création de jardins de pluies en plus d'assurer la gestion d'une pépinière de quartier où poussent des végétaux locaux.

Concernant l'aspect qualitatif de l'enquête qui occupe une grande partie de l'analyse menée dans la thèse, nous avons réalisé une moyenne de 15 sessions de participation observante par collectif, lors des événements bénévoles (plantations, entretiens, mobilisations...). S'y ajoutent 55 entretiens semi-directifs menés avec des responsables associatifs, technico-administratifs (municipaux) et élus locaux, à Paris et à New York City. Ces matériaux ethnographiques ont été complétés par des relevés floristiques à l'échelle de trois sites de micro-forêts citoyennes à Paris (collectif Boomforest) et une évaluation de la connectivité écologique à l'échelle d'un territoire couvrant 92 sites de haies bocagères plantées par le collectif Haie Magique dans le sud de l'agglomération parisienne. Deux chapitres méthodologiques explicitent dans le détail notre approche dite « géo-ethnographique ». Ce positionnement au plus près des pratiques citoyennes et des milieux, vise à comprendre la logique et les modes d'organisation de l'action collective, tout en veillant à inclure la parole des gestionnaires, des élus et des habitants avec lesquels les collectifs collaborent pour mener à bien ces actions sur les espaces publics urbains.

Principaux résultats :

Les résultats des enquêtes qualitatives menées auprès des trois collectifs montrent que l'action citoyenne se tourne vers la préservation et la restauration de la biodiversité urbaine et qu'elle s'appuie sur des motivations à la fois d'ordre éco-centré (centré sur la qualité des écosystèmes, dans une logique de fonctionnalité écologique) et topo-centré (centré sur les lieux, dans une logique de proximité). Les concepts de l'écologie sont traduits par les acteurs et incorporés dans des pratiques collectives de renaturation (plantation, taille, aménagement, multiplication végétale). Il s'agit donc de préserver une biodiversité dite "locale" ou "*native*". En outre, l'étude des relations entre acteurs montre la mise en place d'une gouvernance collaborative entre des collectifs citoyens structurés, des agents techniques et administratifs municipaux, des habitants, et divers acteurs privés et publics locaux (écoles, centres sociaux, autres associations, fondations, entreprises...). Cette collaboration participe au processus de territorialisation des collectifs qui inscrivent leurs solutions locales de renaturation dans une nouvelle forme de co-production des espaces urbains. Plus encore, nous montrons que cette tendance observée sur tous les terrains prend des formes différentes selon les territoires et les cultures institutionnelles locales. Ainsi, le cas new-yorkais montre une structure légèrement différente du cas parisien, avec une prééminence des acteurs privés (fondations, entreprises locales) dans le financement et le fonctionnement des collectifs. La thèse souligne aussi le rôle de l'action citoyenne dans l'acculturation des acteurs de la ville à la biodiversité ordinaire. Les collectifs agissent comme des acteurs intermédiaires entre la sphère des espaces publics administrés par les acteurs institutionnels (techniques, administratifs et politiques) et la sphère des espaces vécus et perçus par les habitants. Ce rôle de médiation permet un ancrage des projets innovants en matière de renaturation (diversification et densification des plantations, création de refuges pour la biodiversité impénétrables, etc.) et fait évoluer les pratiques, représentations et discours des acteurs. Les centres sociaux et les autres associations et collectifs pro-environnementaux jouent un rôle important dans la mise en place d'un réseau d'acteur à l'échelle du quartier ou de la municipalité. Le rôle des collectifs étudiés est alors (micro-)politique dans le sens où suite à leur intervention, des formes de dialogue s'engagent entre les riverains et les gestionnaires dont certains pouvaient ne pas accepter les méthodes de renaturation pour des raisons esthétiques (physionomie des espaces plantés qui modifient les paysages) ou à cause de représentations négatives de certaines espèces et une crainte des nuisances (désaménités liées à la présence d'espèces dites nuisibles comme les moustiques, les rats, etc.).

Sur un plan de l'impact écologique, les résultats issus des relevés floristiques et des métriques de connectivités paysagères montrent que, dans les cas grands parisiens, l'action citoyenne peut apporter un bénéfice net sur la biodiversité taxonomique (végétale) et fonctionnelle, et qu'elle peut améliorer la connexion entre les taches d'habitats, pour les espèces d'insectes des milieux arbustifs et arborés. Les impacts des actions collectives citoyennes sont donc multi-scalaires et ils révèlent l'apport des nouvelles pratiques expérimentales, à la fois micro-locales et diffuses en milieu urbain.

L'ensemble de ces résultats issus de l'enquête sociale et naturaliste, sont finalement analysés en synergie. Dans une perspective critique, nous soulignons finalement les ambiguïtés du rôle de l'action citoyenne qui subsistent dans chacune des études de cas. Entre récupération politique, obstacles pour mobiliser les habitants dans leur diversité sociale, subsistance d'une logique gestionnaire de la part des acteurs techniques, l'action citoyenne doit composer avec des contraintes qui peuvent limiter les processus de transformation des cultures de la nature en ville à l'échelle des territoires. Nous en concluons que ces actions révèlent les "signaux faibles" d'une co-production de nouveaux espaces de nature en ville, à partir de nos études de cas et en particulier : (i) un contexte institutionnel et territorial favorable à l'expérimentation citoyenne (notamment grâce à des dispositifs publics qui favorisent ces démarches), (ii) l'existence d'un réseau structuré d'acteurs citoyens (associations et individus) et (iii) une dynamique d'apprentissage animée par certains collectifs, habitants et responsables de services techniques. Finalement, la réussite des partenariats multi-acteurs se vérifient notamment lorsque les méthodes expérimentales des collectifs (méthode Miyawaki, plantation de haies bocagères mélangées, méthodes écologiques de gestions des jardins de pluies) sont reprises dans les discours des gestionnaires interrogés ainsi que dans les documents de planification urbaine : la prospective d'aménagement du boulevard Périphérique ou le plan Arbres à Paris, les modes de gestion différenciée et le Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD) à Massy ou encore, à New York, dans les plans de gestion des jardins de pluie municipaux, les projets urbains et la réglementation de *rezoning* à Gowanus.

Au fil de notre analyse, nous soulignons le rôle actif joué par une biodiversité émergente à différentes échelles. Cette agentivité du vivant est d'ailleurs valorisée par les acteurs citoyens eux-mêmes dans leur discours ainsi que dans leurs pratiques (notamment par la promotion d'une libre-évolution des milieux créés). Notre participation aux événements bénévoles montre une chaîne d'action qui part des milieux urbains dégradés, passe par un ensemble de gestes et de pratiques collectives qui créent les conditions d'une restauration écologique et un laisser-faire qui, finalement, permet à de nouveaux processus écologiques d'advenir. En nous appuyant sur des travaux antérieurs, nous mettons en lumière le fait que ce mode d'accompagnement des processus biogéophysiques par les collectifs prend la forme d'une « mise en commun plus-qu'humaine » des espaces urbains. L'agentivité est ainsi distribuée à différents vivants non-humains (arbres, arbustes, insectes, oiseaux, ...) et acteurs (techniciens, habitants, écoliers ...) qui, ensemble, contribuent aux processus de renaturation qui s'avère être à la fois un processus écologique et un processus politique d'une fabrique collective et partagée d'espaces de vie biodivers.

Bibliographie (courte) :

- Blanc, N. (2004). Des milieux de vie à l'écosystème urbain. *Écologie & politique*, 29(2), 99-110.
- Cooke, B., Landau-Ward, A., & Rickards, L. (2019). Urban greening, property and more-than-human commoning. *Australian Geographer*, 0(0), 1-20.
- Ernwein, M., & Tollis, C. (2017). Produire la ville vivante : Le travail des citoyens et des non-humains. *L'Information géographique*, 81(3), 13-31.
- Fisher, D., Svendsen, E. S., & Connolly, J. J. T. (2015). *Urban environmental stewardship and civic engagement. How planting trees strengthens the roots of democracy*, Routledge.
- Lachmund, J. (2013). *Greening Berlin : The co-production of science, politics, and urban nature*. MIT Press.
- Latour, B. (1999). *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, La Découverte.
- Pinson, G. (2019). 2. Penser par cas, penser par comparaison. Études urbaines et pratique des monographies comparées. In *D'une ville à l'autre* (p. 43-66), La Découverte.
- Rochard, H. (2023). « Plantons des micro-forêts urbaines » : Nouveau récit d'action publique et coproduction citoyenne d'une solution fondée sur la nature à Paris. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Vol. 14, n°3, Article Vol. 14, n°3.
- Rochard, H., About, C., Frascaria-Lacoste, N., Jacob, P., Simon, L., & Pech, P. (2018). Politiques urbaines et biodiversité en ville : Un front écologique ? Le cas de la MGP, Métropole du Grand Paris. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 18(1).
- Rosen, J., & Painter, G. (2019). From Citizen Control to Co-Production : Moving Beyond a Linear Conception of Citizen Participation. *Journal of the American Planning Association*, 85(3), 335-347.

LES CONDITIONS DU PROJET POPULAIRE

PARADOXES SOCIO-SPATIAUX ET JEU DE TENSIONS EN HAINAUT FRANCO-BELGE

RÉSUMÉ DE LA THÈSE SOUTENUE LE 10 MAI 2023

DES LIEUX ET DES GENS

Comment appréhender « la banlieue, le logement social, les médiocres, les personnes âgées, les désorientés, vrais lieux futurs des interventions artistiques intégrées, chaleureuses, cohérentes, complices » ? En posant la question de la sorte, Simone et Lucien Kroll (2000) appellent à un détournement des politiques portant sur l'avenir des villes, habituellement orientées vers les « gagnants », c'est-à-dire, les habitants et les entreprises dits productifs, les créatifs, les mobiles.

Évidemment, tous les territoires ne sortent pas gagnants au jeu de la métropolisation (Collectif Rosa Bonheur 2019), de la concurrence acharnée entre territoires, des stratégies d'attractivité et, plus récemment, de transition écologique.

Les travaux de thèse ici présentés proposent de partir de la marge pour penser la ville en positionnant le regard au départ de *lieux* et de *gens* qui ne gagnent pas, ou en tout cas, pas à tous les coups. Je m'intéresserai au quartier populaire, cet espace de contradictions où l'écart matériel, spatial et symbolique est de mise et ce, malgré des politiques volontaristes de rénovation urbaine. Dans la thèse, cette appellation désigne des quartiers du Hainaut franco-belge qui partagent une histoire sociale et économique similaire, celle de l'essor industriel du XIXe et du chômage qui l'a suivie. Ils sont majoritairement constitués de logements publics aux formes diverses et accueillant des populations hétérogènes nullement univoques, mais avec une composante de précarité manifeste.

Situés dans l'ancien sillon industriel nord-européen, ces quartiers naviguent entre, d'une part, un lourd héritage social et économique et, d'autre part, l'empreinte des transformations physiques et démographiques ayant cours au gré des doctrines urbanistiques et sociales des époques traversées.

Six quartiers sont particulièrement investigués : Cuvinot, Dutemple, Rieu et Nouveau Monde, respectivement situés à Onnaing, Valenciennes, Vieux-Condé et Denain, en France ainsi qu'Épinlieu et Île-aux-Oiseaux, situés à Mons en Belgique.

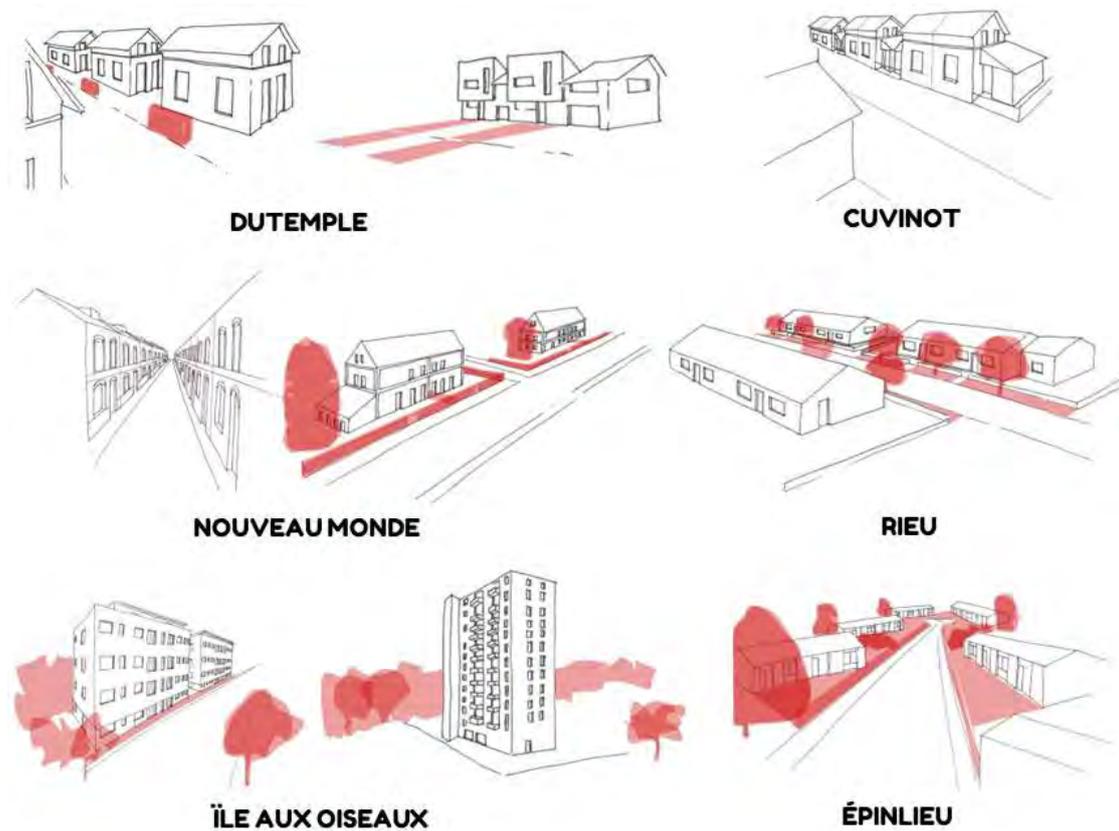


Figure 1. Principales morphologies des quartiers étudiés

En quoi ces lieux, qui ont traversé les brutales transitions sociales, économiques et environnementales des deux derniers siècles, questionnent-ils le projet urbanistique et, plus largement, la ville et ses enjeux contemporains ?

Les défis y sont colossaux : faible performance énergétique des bâtiments, insuffisance de qualité des logements, inadéquation des équipements et infrastructures publiques, décrochage social, isolement des plus précaires, pauvreté, déficit d'emploi, vulnérabilité croissante face aux changements climatiques. Mais le diagnostic, formulé comme tel, oriente inévitablement les professionnels vers des solutions thématiques et descendantes. Pragmatiques, celles-ci facilitent la mise en place de projets de rénovation des logements, de restructuration des réseaux de communication, de transformation des espaces publics, de réaffectation des vides urbains, d'implantation d'activités économiques, de production énergétique.

Pour quel impact sur la vie des habitants ?

Partant de la parole de leurs habitants, la thèse s'intéresse à cette question trop souvent balayée par des réponses agrémentées d'indicateurs. **Elle soulève, telle une provocation, des matières à penser pour les concepteurs, politiques, responsables de la ville en général.**

La recherche part d'enquêtes et de campagnes d'immersion de terrain pour tenter de définir ce que serait un projet populaire qui prend la mesure de son temps et qui ménage ces lieux de vie et de travail, et d'observer en quoi ce projet s'adosse à la parole et à l'acte de l'habitant. Via une approche transdisciplinaire entre architecture, urbanisme, sociologie et anthropologie, la thèse identifie deux conditions majeures pour la mise en place de ce projet populaire.

DES INTUITIONS ET DES MÉTHODES

Empruntée à la sociologie, la **méthodologie de recherche adoptée est la MTE**, ou méthodologie de la théorisation enracinée, basée essentiellement sur la *Grounded Theory*¹. Selon cette méthode inductive-abductive, les analyses de terrain font émerger des questions sans hypothèse préalable. Dans un processus non linéaire d'allers-retours, les questions sont progressivement confrontées à un cadre théorique évolutif et donnent lieu, in fine, à des développements théoriques originaux (voir figure ci-dessous).

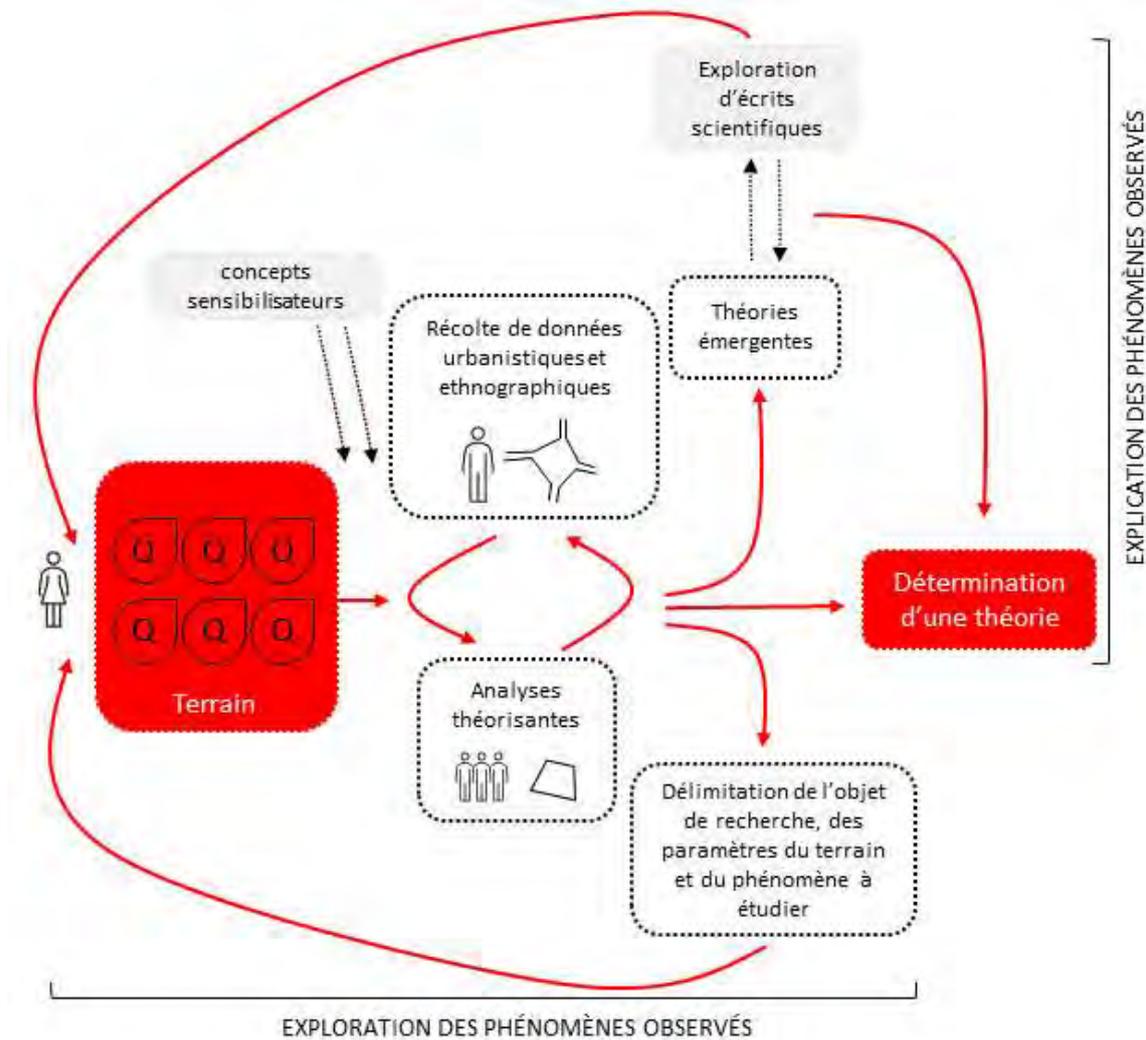


Figure 2. MTE appliquée aux présents travaux de thèse

Deux-cent-quatre rencontres impliquant une soixantaine de travailleurs sociaux et comptant un total de 1.531 participations d'habitants ont été organisées dans des quartiers de Mons et de l'agglomération Valenciennaise et ce, dans le cadre du projet européen Réseau Hainaut Solidaire en marge duquel la thèse a été réalisée². Ces rencontres ont été l'occasion de développer une grande quantité d'outils de récolte de la parole citoyenne. Certains de ces outils ont été adaptés à partir de techniques anciennes. D'autres ont été créés sur place avec les habitants (Figure 3).

¹ J. Luckerhoff et F. Guillemette, *Méthodologie de la théorisation enracinée*, Québec, Presses Université du Québec, 2012 ; B. G. Glaser et A. Strauss, *The Discovery of Grounded Theory*, Chicago, Aldine, 1967.

² <https://projetrhs.eu/>

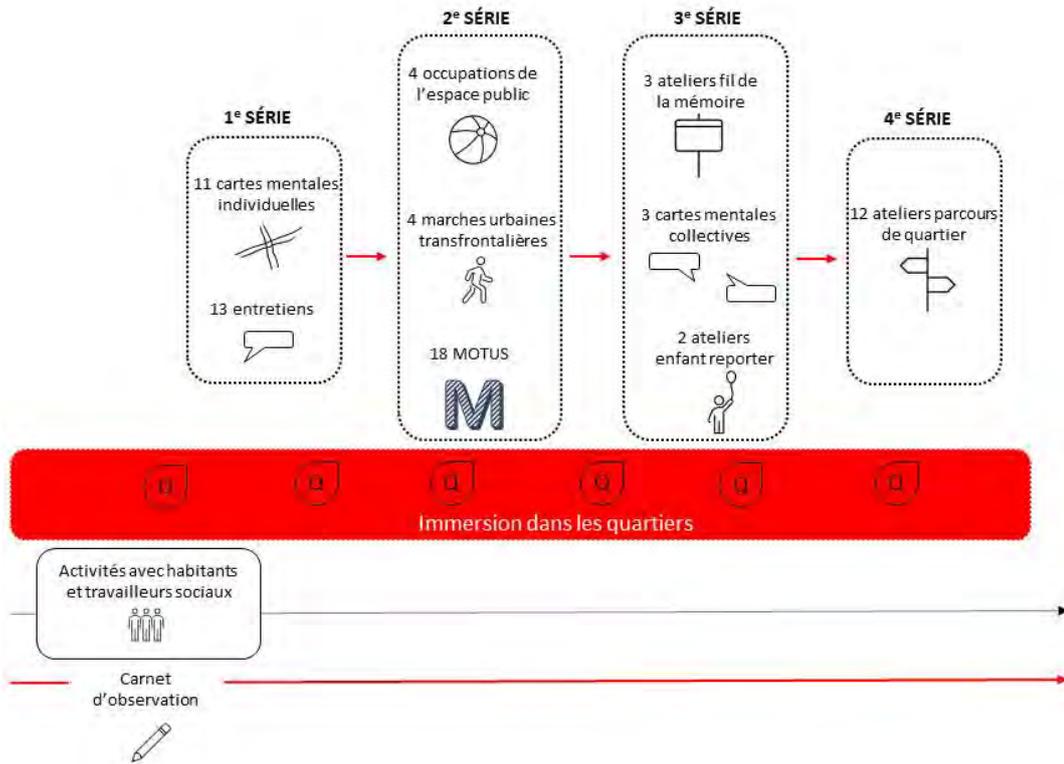


Figure 3. Outils et techniques de récolte de données ethnographiques utilisées

Les outils créés (Figure 3) font, pour la plupart, l'objet de fiches et vidéos disponibles sur <https://ricochets.eu/>. Ces moments d'échange et d'observation ont enrichi ma réflexion et conditionné l'évolution des questions, hypothèses et concepts scientifiques mobilisés dans ces travaux.

Lors de cette immersion, au travers de questions simples qui relevaient de l'usage des lieux et des habitudes des résidents, une multitude de sujets aussi féconds que complexes ont émergé.



Figure 4. Atelier citoyen transfrontalier. Juillet 2018.

DES CONCEPTS THÉORIQUES MOBILISÉS PROGRESSIVEMENT

Inhabituelle pour une thèse en urbanisme, la méthode choisie conduit à la constitution d'un état de l'art *au fil de l'eau*. C'est ainsi que les concepts théoriques sont convoqués en fonction de leur pertinence et des interrogations amenées par le terrain. Le socle de ce cadre conceptuel est constitué, dans un premier temps, d'auteurs qui, depuis Jane Jacobs, ont décrypté le lien entre forme urbanistique et comportement humain et qui ont, chacun à sa manière, appelé les architectes à *descendre dans la rue, observer et faire*.

Les travaux de quatre architectes théoriciens sont particulièrement exploités, à la fois parce qu'ils constituent, encore aujourd'hui, une référence pour de nombreux praticiens, mais aussi parce que leurs théories ont été définies avec l'objectif de rendre démocratique la fabrique urbaine.

Les travaux de Jan Gehl³, Christopher Alexander⁴, Kevin Lynch⁵ et Margaret Crawford⁶ sont donc convoqués.

Mais les théories des architectes ne suffisent pas pour comprendre les paradoxes observés sur place. En effet, l'observation de terrain a montré que les pratiques socio-spatiales de ces quartiers populaires sont intimement liés aux conditions de la précarité et aux structures sociales présentes. La littérature sociologique et anthropologique et, en particulier celle qui, de Erving Goffman⁷ à Pascale Jamouille⁸, analyse la relation entre les habitants des quartiers stigmatisés et le reste de l'espace urbain, est alors mobilisée.

Ce large champ théorique confirme la nécessité d'une approche transdisciplinaire pour comprendre les terrains observés.

DES CHIFFRES A UNE LECTURE SENSIBLE DU TERRITOIRE : L'ÉMERGENCE DE PARADOXES SOCIO-SPATIAUX

Les indicateurs socio-économiques des 6 quartiers sont, sans surprise, inférieurs en tous points aux moyennes régionales et nationales en Belgique et en France. Le taux de chômage du quartier de Dutemple en est l'illustration : il s'élevait, en 2012 (les chiffres sont comparables aujourd'hui⁹), à 49 % alors que pour l'unité urbaine de Valenciennes, il était de 21 %, et pour la France, de 13 %¹⁰.

La thèse montre comment le schéma macro de fragilité sociale et territoriale du sillon industriel expliquée en partie par un modèle de développement qui n'a pas réussi à se réinventer depuis le déclin des activités charbonnières et sidérurgiques et par des systèmes d'octroi de logements perfectibles, se reproduit à l'échelle plus restreinte du quartier.

Après des mois de rencontres dans ces lieux, d'intenses paradoxes socio-spatiaux ont émergé : un cadre de vie parfois dégradé mais un confort spatial évident ; une lutte pour l'insertion urbaine mais, en parallèle, un désir d'isolement ; une rupture spatiale et sociale avec l'extérieur mais des liens solides entre habitants ; une

³ J. Gehl, *Life Between Buildings: Using Public Space*, 1987^e éd., New York, Van Nostrand Reinhold, 1971 ; J. Gehl, *Pour des villes à échelle humaine*, Montréal, Les Editions Ecosociété, 2012.

⁴ C. Alexander, S. Ishikawa et M. Silverstein, *A Pattern Language: Towns, Buildings, Construction*, New York, Oxford University Press, 1977 ; C. Alexander, *The Timeless Way of Building - Christopher Alexander*, New York, Oxford University Press, 1979.

⁵ K. Lynch, *L'image de la cité*, tr. fr. de M.F. Vénard et J.-L. Vénard, 1976^e éd., Paris, Bordas, 1960.

⁶ J. Chase, M. Crawford et J. Kaliski, *Everyday Urbanism*, Expanded edition 2008., New York, The Monacelli Press, 2008.

⁷ E. Goffman, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, 1975^e éd., Paris, Les Editions de Minuit, 1963.

⁸ P. Jamouille et W. Lahaye, « Les dispositifs de résilience sociale quand les communautés sont fragilisées. L'exemple des cercles collectifs d'épargne », *Revue du Redif*, 2014, Familles fragiles, vulnérabilité et résilience, 7, p. 23-35 ; P. Jamouille, *Je n'existais plus. Les mondes de l'emprise et de la déprise.*, Paris, La Découverte, 2021.

⁹ L'indisponibilité de données adaptées à la comparaison entre quartiers engendre l'utilisation, par moments, de données plus anciennes.

¹⁰ Données INSEE.

histoire puissante et identitaire mais des stigmates clivants ; des espaces publics inhospitaliers mais un attachement affectif manifeste ; des opérations de rénovation urbaine d'ampleur mais un éloignement persistant avec la ville.

Ces paradoxes s'inscrivent dans des trajectoires complexes, tant sociales que spatiales. Ils sont le point de départ pour le déroulement de la réflexion scientifique.

LA MISE AU DÉFI DES THÉORIES ET PRATIQUES URBAINES PAR LE QUARTIER POPULAIRE

Au fil d'ateliers et entretiens, j'ai pu identifier 3 éléments spatiaux constamment (directement ou indirectement) évoqués par les habitants : l'échelle, les réseaux de communication et les limites.

C'est donc via cette clé d'entrée spatiale que j'allais interroger, non seulement la capacité des formes à faire ou défaire les liens sociaux, mais aussi les théories et méthodes de conception urbanistique.

Il en ressort notamment que les quartiers populaires étudiés donnent à la fois raison et tort aux théories d'urbanistes influents, tels que Jan Gehl, Christopher Alexander et Kevin Lynch. La thèse a démontré que certaines règles de bien-être, confort et perception développées par ces auteurs restent d'une déconcertante actualité, bien que la plupart d'entre elles aient été écrites il y a 50 ans. Mais cette recherche a également démontré que d'autres de leurs concepts se voient dépassés par les situations de précarité qui caractérisent ces espaces et qui impactent toute relation aux lieux, à la ville et à autrui.

Bien qu'ils s'inscrivent dans un courant humaniste de l'urbanisme, les approches de ces trois auteurs restent extérieures et assez éloignées des contraintes de la vie des quartiers observés. Leurs méthodes induisent (depuis Jacobs) la détermination d'un *bon urbanisme* ou d'une *bonne forme*. Elles ont tendance à renier les formes existantes de la ville telle qu'elle est et cherchent sa composition selon des règles parfois souples, parfois rigides, mais toujours régies par un regard d'expert.

C'est que ces théories ainsi que leurs auteurs s'inscrivent dans le paradigme de la *construction* de la ville plutôt que dans celui du XXI^e siècle, qui implique davantage la *réparation* de celle-ci.

La parole des habitants vient questionner leurs théories en révélant l'importance des **multiples frontières physiques et psycho-sociales qui influencent la vie de quartier**, mais aussi en rendant visibles **les pratiques vertueuses qui défient les règles urbanistiques**. Les exemples d'Épinlieu, Cuvinot, Dutemple, Rieu, Île aux Oiseaux et Nouveau Monde ont démontré que, contrairement aux théories supra citées, les usages et pratiques sociales s'affranchissent des règles formelles et sont davantage liés à une certaine culture locale, se rapprochant des constats faits par Margaret Crawford dans ses analyses d'occupations spontanées d'espaces incongrus nord-américains.

UN CERTAIN PROJET POPULAIRE

Plus fondamentalement, les six quartiers observés révèlent que les occasions de transformation physique représentent des moments clés dans la vie du quartier, moments où les violences déjà présentes sont, soit exacerbées, soit atténuées. C'est souvent le premier cas de figure qui domine, et aux microtraumatismes quotidiens¹¹ viennent s'ajouter d'autres violences plus ou moins visibles.

C'est que, au regard de ce qui précède, malgré la multiplication des processus participatifs et l'injonction actuelle à participer, la conception urbaine semble toujours imprégnée de la vision extérieure aux quartiers, à l'image des théories des architectes analysées précédemment. La technicité finit par primer, et le récit de

¹¹ P. Jamoulle et W. Lahaye, « Les dispositifs de résilience sociale quand les communautés sont fragilisées. L'exemple des cercles collectifs d'épargne », art cit.

l'usager, quand il est pris en compte, est considéré comme relatant une vision partielle, individuelle et non comme exprimant une réalité collective qui mérite d'être observée.

Que faire pour qu'il en soit autrement ? Comment passer d'un projet qui exacerbe potentiellement les violences à un projet qui ménage ces lieux de vie et de travail et qui respecte la trajectoire du quartier et de ses habitants ? Quels pourraient être les ingrédients de ce projet populaire ?

Loin de proposer une recette ou un guide pratique pour le projet urbain dans les quartiers populaires, la thèse invite néanmoins les professionnels et responsables de la ville à se prémunir d'une vision du quartier populaire en tant que problème à résoudre. Elle leur suggère de se débarrasser des dogmes de la pratique professionnelle pour manier avec prudence les outils censés améliorer la vie des personnes.

Parmi les projets de transformation analysés dans cette thèse au travers du regard habitant, revenons un instant sur celui de l'Île aux Oiseaux à Mons.

En agissant principalement sur l'échelle, les réseaux et les limites, éléments conceptuels traditionnels, la rénovation du quartier a ignoré ce qui aurait fait le cœur d'un projet ancré sur la parole des habitants. La maison de quartier, appui social incontournable, source de sécurité et lieu des solidarités (« **quand j'ouvre ma fenêtre, je vois qu'il y a de la lumière à la maison de quartier, je me sens en sécurité !** »¹²), ou encore le club de boxe, lieu de mixité sociale, par lequel bon nombre d'enfants du quartier et d'ailleurs sont passés, se retrouvent invisibilisés. Ils sont « cachés » à l'étage d'un bâtiment difficile d'accès et peu soigné. La place au cœur de laquelle toutes les activités se déroulaient a disparu. Dix ans après la fin des travaux qui ont pourtant amélioré les conditions matérielles de vie des habitants, les structures sociales peinent encore à se reconstruire. Si la maison de quartier a pu préserver un public d'habités, les nouveaux venus s'y font désormais plutôt rares. Le parc contigu est une plus-value¹³, fonctionnant comme un lieu de passage et non comme un lieu propice à un usage de longue durée¹³, il n'a pas repris la fonction sociale de l'ancien lieu intime disparu.

Les enquêtes de terrain montrent que **seule la parole de l'habitant peut conduire à l'élaboration d'un projet qui respecte ce qui fait sens pour lui** et qui, dans la plupart des cas, se révèle être ce qui crée du lien. Cette parole est comprise dans une démarche qui dépasse les disciplines.

Le *projet populaire*, tel qu'il ressort de la parole habitante, s'oppose à des projets urbanistiques qui répondraient aux politiques d'attractivité et de concurrence entre territoires, forcément orientées vers les « gagnants de la société ». Ces dernières ne sont ni conçues pour, ni a fortiori pensées avec les classes populaires¹⁴. Le *projet populaire* contrecarre le projet paternaliste, pensé par ceux qui savent (les architectes, urbanistes et autres penseurs de la ville) pour ceux qui ne savent pas (le peuple), ces derniers étant, au mieux, « accompagnés vers le savoir » du projet urbain via les chemins obscurs et parfois tortueux des concepts et outils urbanistiques.

Le terrain fait **apparaître deux conditions essentielles à la mise en œuvre du projet populaire** : d'une part, la **compréhension des tensions** qui expliquent les paradoxes observés et qui influencent le rapport des habitants à l'espace. D'autre part, **l'identification et la valorisation de ressources issues de ces tensions** et participant à l'épanouissement social et urbain des lieux.

DES TENSIONS ET DES RESSOURCES

Les travaux de thèse ont permis de caractériser trois tensions qui traversent la vie de quartier.

¹² Habitante de 55 ans participant à l'atelier image du 12.02.2020

¹³ J. Gehl, *Pour des villes à échelle humaine*, op. cit.

¹⁴ Collectif Rosa Bonheur, *La Ville vue d'en bas*, Paris, Editions Amsterdam, 2019, p.12-13.

Tout d’abord, celle entre **objet social et objet spatial**, ou entre l’espace physique du quartier et les usages et sens qui lui sont accordés.

Cette tension, centrale pour les champs de l’urbain, est illustrée notamment par l’importance accordée par les habitants de Dutemple à un repère socio-spatial majeur à leurs yeux : l’arrêt du tram qui connecte, depuis 2017, le quartier à Valenciennes. Ce lieu n’est pas « inoubliable » au sens formel de Lynch, mais a un poids symbolique tel, qu’il est considéré comme central pour les habitants. En effet, tous les commentaires concordent vers le message suivant : « Nous ne sommes plus les oubliés de la ville de Valenciennes ».

La thèse montre que **ce qui « fait patrimoine » aux yeux des habitants** (une voirie où l’on s’installe pour discuter avec les voisins, comme les devants de porte de Dutemple, un espace particulièrement anodin sur le plan architectural mais accueillant les fêtes de quartier, comme une place asphaltée à Nouveau Monde), **se détache de toute forme architecturale esthétisante ou dominante. Ce patrimoine spatial est intimement lié à l’usage et au sens social accordés par ses occupants.**

La deuxième tension, **celle entre des identités locales multiples et le regard stigmatisant porté par l’extérieur**, est plus insidieuse. Elle induit une négociation permanente psychologique, sociale et physique de la part des résidents avec le stigmate¹⁵. Les quartiers populaires du Hainaut franco-belge ont montré que le concept sociologique du stigmate¹⁶ se traduit spatialement de façon brutale : s’agissant, au regard des autres, d’espaces disqualifiés, ces derniers sont traités comme tels dans bon nombre de situations. C’est ainsi que les lieux de démolition d’anciens logements deviennent, à Épinlieu, un dépotoir pour les détritiques de personnes extérieures; que les traces physiques d’une histoire partagée de luttes urbaines et sociales au Nouveau Monde disparaissent, remplacées par des commerces indifférenciés.

Enfin, la troisième tension, **entre le quartier cage, dévalorisant et invalidant, et le quartier cocon, protecteur et porteur**, est intimement liée aux deux autres. La parole habitante rejoint le constat de Loïc Wacquant pour qui dans certains cas, la construction sociale peut être de l’ordre de la relégation synonyme d’échec, stigmatisation résidentielle, sentiment d’infériorité et d’indignité collective¹⁷. Parallèlement, des cercles d’appartenance basés sur les liens familiaux, la proximité géographique, les origines nationales, la religion et de communes conditions d’existence¹⁸ fondent un sentiment d’appartenance, socle de solidarités locales et multiples associées au quartier cocon.

Chacune de ces tensions est intimement liée aux situations de manque, au sentiment d’injustice, au déclassement social et symbolique décrit par Bourdieu¹⁹. **Mais chacune d’entre elles fait aussi émerger des ressources résiduelles, parfois subtiles, toujours ancrées, comme des formes de résistance à la domination.**

Si la compréhension, par les acteurs de la ville, des tensions qui traversent les quartiers populaires semble s’imposer comme la première condition pour le projet populaire et une étape préalable à toute intervention responsable, inclusive et durable, **l’identification, puis la valorisation des ressources qui en ressortent est la deuxième condition pour que ce projet voie le jour.**

Trois catégories non hermétiques et nullement exclusives de ressources sont identifiées :

- Tout d’abord les **expressions spatiales des faits sociaux**, qui permettent de dépasser la tension entre l’objet spatial et l’objet social

¹⁵ C. Plumauzille et M. Rossignaux-Méheust, « Le stigmate ou « La différence comme catégorie utile d’analyse historique » », *Hypothèses*, 2014, 17, 1, p. 215-228.

¹⁶ E. Goffman, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, op. cit.

¹⁷ M. Kokoreff, « Ghettos et marginalité urbaine », *Revue française de sociologie*, 2009, Vol. 50, 3, p. 553-572 ; L. Wacquant, « Les deux visages du ghetto », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2005, no 160, 5, p. 4-21.

¹⁸ Collectif Rosa Bonheur, *La Ville vue d’en bas*, op. cit.

¹⁹ P. Bourdieu, « Effet de Lieu » dans *La misère du monde*, Paris, Points Seuil, 1993, p. 249-262.

C'est le cas d'appropriations spécifiques qui déjouent l'inadaptation des espaces aux usages quotidiens du quartier : pour changer l'image terne de leur lieu de vie stigmatisé, un groupe d'enfants et d'adultes d'Épinlieu a décoré les poteaux inesthétiques en béton longeant ses rues.

Au-delà des manifestations spatiales, souvent timides voire anodines, ce sont les attitudes des habitants et le sens révélé par ces interventions citoyennes qui constituent les vrais matériaux du projet populaire. Un projet urbanistique d'un nouvel ordre à Cuvinot, par exemple, s'associerait aux compétences sociales et artisanes du groupe de femmes et d'hommes qui animent, dans un esprit de solidarité, des ateliers de recyclage de palettes en vue de créer du mobilier et répondre ainsi à des besoins locaux.

- Les **expressions du quartier cocon** contribuent à dépasser les effets du quartier cage. Si le lien habitant-quartier peut relever de la suraffiliation territoriale, certaines de ses manifestations témoignent d'un attachement protecteur et porteur. Ainsi, le travail informel peu reconnu au-delà des frontières du quartier, mais offrant une reconnaissance interne, constitue à la fois une source de confiance en soi indispensable à la vie sociale et un potentiel local de mobilisation. À Dutemple, sans ces femmes qui, au travers de leur chaîne Youtube, s'attachent à préserver l'esprit de quartier, un projet populaire aurait-il du sens ?
- Enfin, la **singularité des lieux**, qui permet de dépasser les frontières et le stigmatisme. Thierry Paquot fait appel à la notion de *topophilie* en tant que « lien affectif entre les gens et le lieu » selon la définition de Yi-Fu Tuan (cité dans Paquot 2021). Ce lien expliquerait l'attention portée par les habitants des quartiers étudiés à des lieux inhospitaliers, incompréhensibles aux yeux d'extérieurs. Dans ces quartiers, il peut être vital et si valorisé, force de projet.

Valoriser ces ressources reviendrait à respecter le quotidien et la capacité des habitants à faire avec *ce qui est déjà là*, l'essence même d'un projet populaire ancré dans son temps.

Et le rôle de l'urbaniste dans tout ça ?

Il écoute, révèle, donne confiance, articule, valorise avec les habitants et des professionnels d'autres disciplines les actions, les attitudes, les comportements plutôt que simplement les formes et objets.

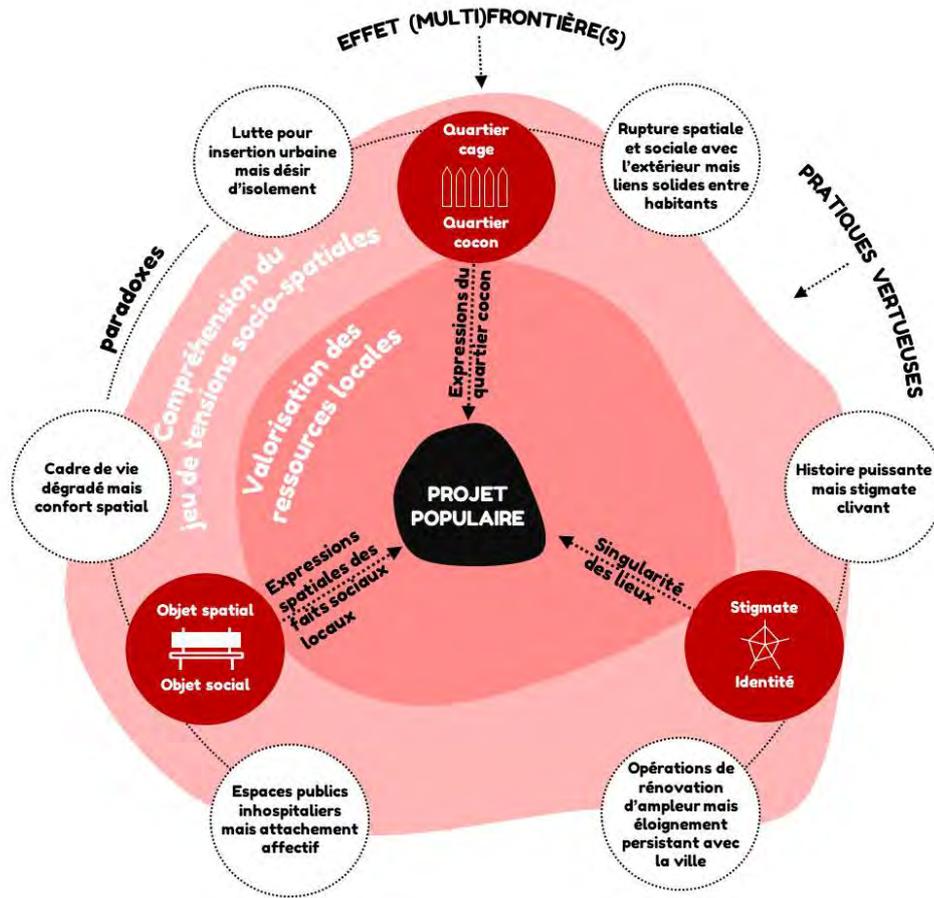


Figure 5. Le système qui ressort du terrain permet d'expliquer les paradoxes socio-spatiaux observés et d'identifier les conditions pour le projet populaire.

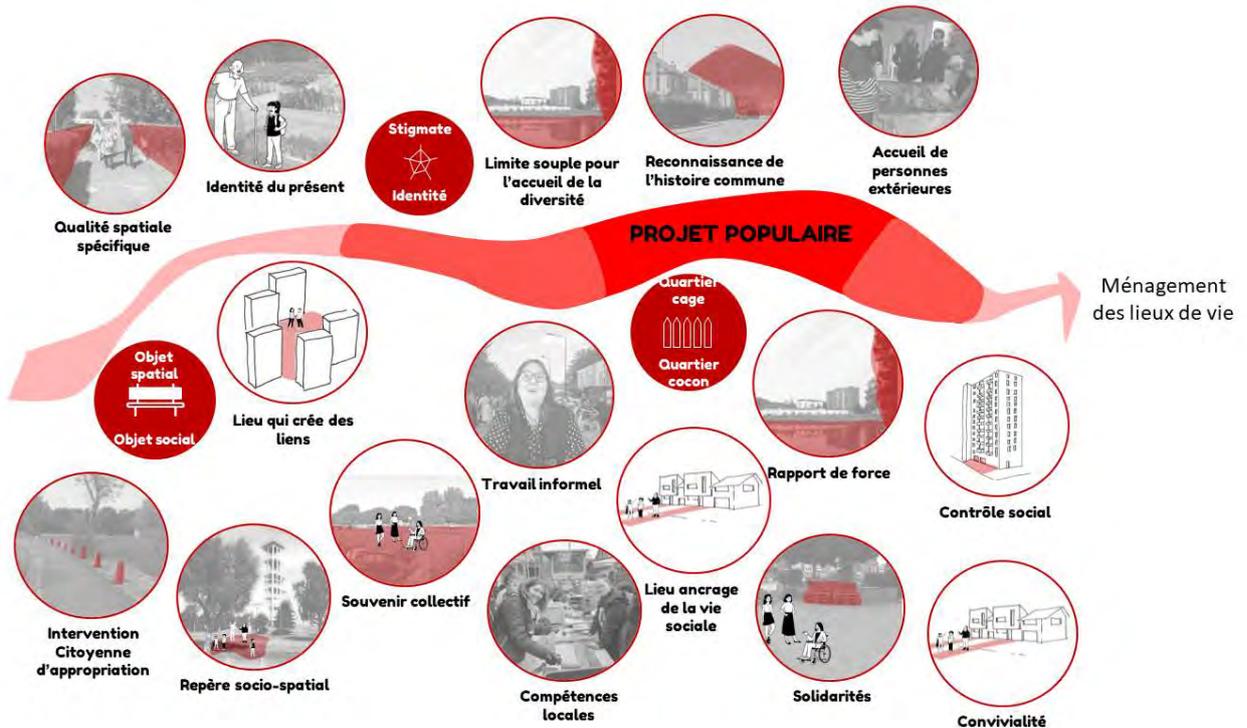


Figure 6. Les tensions et ressources qui constituent le projet populaire dans les quartiers investigués.

DES PERSPECTIVES ENTHOUSIASMANTES

De nombreuses perspectives de développement sont proposées, telle la reterritorialisation de nos sociétés urbaines via le quartier populaire. Cette démarche ambitieuse et provocatrice permettrait de concrétiser le concept de « mondialisation par le bas » soutenu par Alberto Magnaghi²⁰ et ce, au départ de territoires et de populations habituellement éloignées des débats sur la transition.

MOTS CLÉS

Inclusion sociale; quartier populaire; urbanisme; logement social; frontière; projet populaire; ressources locales; stigmaté; Hainaut; participation citoyenne; sociologie urbaine; ménagement des lieux; lieu; paradoxe; architecture; espace public; vie de quartier; insertion urbaine; logement public

BIBLIOGRAPHIE

ALEXANDER Christopher, ISHIKAWA Sara et SILVERSTEIN Murray, *A Pattern Language: Towns, Buildings, Construction*, New York, Oxford University Press, 1977.

BOURDIEU Pierre, « Effet de Lieu » dans *La misère du monde*, Paris, Points Seuil, 1993, p. 249-262.

CHASE John, CRAWFORD Margaret et KALISKI John, *Everyday Urbanism*, Expanded edition 2008., New York, The Monacelli Press, 2008.

COLLECTIF ROSA BONHEUR, *La Ville vue d'en bas*, Paris, Editions Amsterdam, 2019.

GEHL Jan, *Pour des villes à échelle humaine*, Montréal, Les Editions Ecosociété (coll. « Guides pratiques »), 2012.

GOFFMAN Erving, *Stigmaté. Les usages sociaux des handicaps*, 1975^e éd., Paris, Les Editions de Minuit (coll. « Le sens commun »), 1963.

JAMOULLE Pascale, *Je n'existais plus. Les mondes de l'emprise et de la déprise.*, Paris, La Découverte (coll. « Sciences humaines »), 2021.

KOKOREFF Michel, « Ghettos et marginalité urbaine », *Revue française de sociologie*, 2009, Vol. 50, 3, p. 553-572.

KROLL Lucien Atelier, *BIO, PSYCHO, SOCIO ECO 1 - Ecologies urbaines*, Nivelles, Belgique, L'Harmattan (coll. « Habitat et sociétés »), 2000.

LUCKERHOFF Jason et GUILLEMETTE François, *Méthodologie de la théorisation enracinée*, Québec, Presses Université du Québec, 2012.

LYNCH Kevin, *L'image de la cité*, tr. fr. de M.F. Vénard et J.-L. Vénard, 1976^e éd., Paris, Bordas (coll. « Aspects de l'urbanisme »), 1960.

MAGNAGHI Alberto, *Le projet local*, Sprimont, Belgique, MARDAGA (coll. « Architecture + Recherches »), 2003.

²⁰ A. Magnaghi, *Le projet local*, Sprimont, Belgique, MARDAGA, 2003.

PAQUOT Thierry, « La topophilie, une inexplicable amitié », *Topophile*, 2021, (coll. « Savoir »).

PLUMAUZILLE Clyde et ROSSIGNEUX-MÉHEUST Mathilde, « Le stigmaté ou « La différence comme catégorie utile d'analyse historique » », *Hypothèses*, 2014, 17, 1, p. 215-228.

WACQUANT Loïc, « Les deux visages du ghetto », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2005, no 160, 5, p. 4-21.

Résumé - Modélisation des transferts hygrothermiques à travers les parois dans un modèle de climat urbain : application aux centres-villes historiques à réhabiliter

Margot Ruiz, LMDC (Laboratoire Matériaux et Durabilité des Constructions), INSA Toulouse et CNRM (Centre National de Recherches Météorologiques), Météo-France.

Thèse en génie civil réalisée sous la direction de Stéphane Ginestet et Valéry Masson et soutenue le 19/12/2023

Mots-clés : centre-ville historique, modèle de climat urbain, rénovation du bâti ancien, isolation des parois, transferts couplés chaleur-masse

Problématique

La rénovation des centres-villes historiques fait face à deux enjeux majeurs du XXI^{ème} siècle : l'urgence de la rénovation énergétique et la conservation du patrimoine historique (Cassar, 2009). En effet, ces quartiers anciens sont généralement constitués de bâtiments, ayant un faible niveau de performance énergétique. Dans le contexte actuel de changement climatique, il devient essentiel d'améliorer l'efficacité énergétique de ces bâtiments. Du fait de leur intérêt culturel, leur rénovation est soumise à des contraintes patrimoniales, qui consistent généralement à conserver l'apparence extérieure des bâtiments. En réponse à ces fortes exigences, la réglementation thermique ne cesse d'évoluer et notamment dans le but de mieux intégrer et de favoriser la réhabilitation énergétique des bâtiments existants. Ainsi, la rénovation des parois anciennes est soumise à une réglementation thermique (RT) spécifique : la RT « élément par élément » applicable aux bâtiments datant d'avant 1948 définie par l'arrêté du 3 mai 2007, modifié par l'arrêté du 22 mars 2017.

Aux contraintes architecturales de la réhabilitation, s'ajoutent des contraintes financières. En effet, les centres anciens des villes moyennes sont généralement peu attractifs et accueillent une population captive. Cette population défavorisée n'a pas nécessairement les moyens d'effectuer des travaux de rénovation, pour lutter contre la précarité énergétique (installation d'isolation), ni contre les vagues de chaleur (achat de climatiseurs). Le gouvernement a donc mis en place en septembre 2013 un plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH), principalement destiné à inciter les ménages et les bailleurs sociaux à rénover leurs logements grâce à des aides financières.

Les villes sont soumises à des phénomènes physiques spécifiques, d'échelle globale ou locale, comme le changement climatique ou l'îlot de Chaleur Urbain (ICU). Leurs impacts diffèrent en fonction des caractéristiques des zones urbaines (localisation, densité urbaine, climat, etc.). Les conséquences peuvent être énergétiques et/ou sanitaires. Les centres-villes historiques constituent un point d'attention particulier, car leur morphologie urbaine complexe et étroite les rend particulièrement vulnérables. Plusieurs projets de recherche ont montré que la rénovation du bâti contribuait à limiter l'effet d'ICU (Masson *et al.*, 2014).

Ainsi, l'isolation des parois apparaît comme un levier d'action pour diminuer les consommations énergétiques, atténuer le phénomène d'îlot de chaleur urbain, ou encore revitaliser les centres-villes historiques (Roberti *et al.*, 2017). Néanmoins, pour rénover les centres-villes anciens de manière adéquate et durable, il est primordial de considérer le comportement hygrothermique

spécifique des bâtiments des centres anciens. Les murs historiques se caractérisent notamment par leur forte perméabilité à l'eau, un facteur important à prendre en compte lors de la rénovation. Les transferts hydriques à travers les parois anciennes ont un impact significatif sur le confort intérieur et extérieur, la consommation d'énergie, ainsi que la durabilité des murs (Saneinejad *et al.*, 2014; Zhang *et al.*, 2017; Maalouf *et al.*, 2014; Posani *et al.*, 2023). Ainsi, l'ajout d'un isolant inadapté pourrait perturber l'équilibre hydrique des parois et entraîner l'apparition de pathologies (Posani *et al.*, 2023). Face à cette problématique, les matériaux biosourcés et fortement hygroscopiques semblent être une solution prometteuse pour l'isolation des parois historiques (Claude, 2018).

La recommandation d'une technique d'isolation adaptée doit être effectuée en considérant la forme urbaine complexe, les transferts hydriques dans les murs ainsi que les enjeux majeurs. Ainsi, les modèles numériques permettant d'effectuer des simulations énergétiques à l'échelle urbaine sont une piste intéressante pour évaluer des scénarios de rénovation, puisque les modèles de climat urbain permettent de simuler le comportement énergétique des bâtiments et leur interaction avec le microclimat urbain à l'échelle d'une ville. Néanmoins, actuellement, tous les modèles fonctionnant sur de larges échelles spatio-temporelles négligent les transferts d'humidité à travers les parois.

Finalement, cette thèse propose de travailler avec le modèle TEB (Town Energy Balance), qui est un modèle de climat urbain à l'échelle méso, développé à Météo France (Masson, 2000). Ce modèle comprend déjà une description précise du comportement énergétique des bâtiments (Bueno *et al.*, 2012). Dans l'objectif d'obtenir un outil mieux adapté à la simulation des centres anciens, ce travail de thèse propose d'intégrer les transferts hydriques à travers les murs, dans le modèle TEB.

Méthodologie

Modélisation numérique des transferts hygrothermiques à l'échelle urbaine

Il existe de nombreux modèles, méthodes et outils pour décrire les transferts couplés de masse et de chaleur à l'échelle des parois (Woloszyn, Rode, 2008), mais ils ne sont pas adaptés à la résolution numérique à l'échelle urbaine et sont difficilement intégrables dans des outils comme TEB. En effet, les modèles fonctionnant à l'échelle des parois recherchent des solutions toujours plus précises pour la résolution des transferts, tandis que les modèles à l'échelle urbaine sont déjà basés sur de nombreuses hypothèses simplificatrices (par exemple une seule composition de mur par quartier). Le même niveau de précision n'est donc pas attendu pour la résolution de ce phénomène à l'échelle d'une paroi et à l'échelle urbaine.

Ainsi, cette thèse propose une nouvelle méthode de résolution numérique pour les transferts hygrothermiques, qui est adaptée aux différentes contraintes de la modélisation à l'échelle urbaine (résolutions spatio-temporelles, méthode numérique etc.). La méthode proposée est basée sur des compromis, permettant de concilier un niveau de précision satisfaisant et une méthode facilement intégrable dans un modèle de climat urbain. Cette méthode originale a les caractéristiques suivantes :

- Un **schéma de discrétisation IMEX** (Implicite-Explicite) (Gasparin, 2019), permettant l'utilisation d'une méthode de résolution numérique non itérative ;

- Une **approche de résolution découplée** (résolution séparée de l'équation de conservation de l'énergie et de l'équation de conservation de la masse), permettant de conserver la structure du code du modèle TEB ;
- L'utilisation de **seulement deux pas de temps différents** (pas de temps fixé à cinq minutes et abaissé à dix secondes dans les moments critiques pour la convergence), évitant l'implémentation d'un pas de temps totalement variable.

La validation de cette méthode est réalisée en deux temps. Une validation numérique est effectuée au travers d'une comparaison inter-modèle, avec un logiciel de transferts hygrothermiques de référence Delphin. Elle s'appuie sur quinze compositions de parois et trois climats. Une analyse de sensibilité est effectuée dans le but de déterminer quelle technique de maillage de la paroi est suffisante pour obtenir des résultats satisfaisants dans toutes les configurations étudiées. Finalement, une version sans affinement à l'interface entre deux couches de matériaux est suffisante pour simuler les échanges entre la paroi et son environnement. En revanche, lorsque la croissance de moisissures à l'interface brique/isolant est étudiée, il est nécessaire d'appliquer un affinement du maillage à l'interface entre deux couches de matériaux. Par ailleurs, les résultats simulés, par la méthode développée, sont comparés aux données mesurées dans plusieurs bâtiments rénovés et instrumentés dans le centre médiéval de la ville de Cahors. Les résultats de la comparaison sont satisfaisants et ont donc permis de valider la pertinence de la méthode, mais également la fiabilité des hypothèses effectuées pour définir les matériaux et les conditions aux limites.

Cette méthode est donc utilisée pour intégrer les transferts couplés de masse et de chaleur à travers les parois dans le modèle de climat urbain TEB. Pour cela, l'équation de la chaleur initialement présente dans TEB a dû être modifiée pour tenir compte des effets des transferts hydriques. Une seconde équation a été implémentée pour résoudre la conservation de la masse. La méthode de résolution numérique des transferts à travers les parois a également été modifiée pour correspondre à la méthode développée et validée. D'autres changements ont été nécessaires comme l'ajout de nouvelles conditions aux limites au niveau des parois (convection massique et pluie battante), la modification de la répartition de la pluie dans le canyon urbain, ainsi que l'intégration des propriétés hydriques des matériaux. Un modèle de croissance/décroissance de moisissures de type VTT (Ojanen *et al.*, 2010) a également été ajouté dans TEB. Suite à ces nouveaux développements, le modèle de climat urbain constitue un outil complet pour étudier la rénovation des centres-villes historiques, puisqu'il considère désormais les spécificités des parois anciennes et il permet d'évaluer les principaux enjeux de la rénovation (consommations énergétiques, durabilité des parois, confort intérieur et extérieur).

Cas d'étude : le centre-ville médiéval de Cahors

Cette nouvelle version de TEB est utilisée pour simuler le centre-ville ancien de Cahors. Selon la classification de Köppen-Geiger, le climat de Cahors est tempéré océanique sans saison sèche et avec un été tempéré (Cfb). Ce centre ancien se caractérise par une forme urbaine dense et complexe avec des rues très étroites. Deux principales orientations de rue sont présentes : nord-sud et est-ouest. Il est composé de bâtiments principalement construits au XIII^{ème} siècle (Malagoli de Almeida, 2022). Ce centre-ville médiéval est classé site patrimoine remarquable. Dans l'objectif de protéger l'intérêt culturel du quartier, il est également soumis au Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV). Le PSMV limite les interventions possibles sur le bâti, en indiquant notamment que les rénovations des parois ne doivent pas modifier l'apparence extérieure des bâtiments (Claude, 2018). Par ailleurs, le centre médiéval de Cahors fait face à la précarité énergétique de ses habitants, qui n'ont pas les moyens de rénover leur logement. Les

habitants fuient le centre médiéval vers des logements plus modernes et plus confortables. Ainsi, le taux de vacance est très élevé dans le quartier historique de Cahors (Claude, 2018).

Ce cas d'étude a été choisi, car de précédents travaux ont mis en place une approche de Living Lab, dans ce quartier historique. Cette démarche a été développée dans l'objectif de promouvoir une rénovation appropriée et durable des parois anciennes (Claude, 2018). La Figure 1 présente les deux bâtiments étudiés (localisés au 44 et au 50 rue Saint-Urcisse). Ils sont représentatifs des deux principales typologies de bâtiments, qui co-existent dans ce centre historique. La première typologie correspond à des bâtiments dont toutes les parois sont construites à partir de briques massives, autour de 40 cm. La seconde typologie regroupe les bâtiments dont les façades comportent des pans de bois. Ces bâtiments sont généralement constitués de murs très épais au RDC (de l'ordre de 1 m) et de parois à pans de bois, remplies avec des briques moins épaisses (environ 14 cm) pour les autres étages (Claude, 2018).

Dans le cadre du projet ENERPAT, ces deux bâtiments ont été rénovés à partir d'isolant à base de chaux-chanvre et un monitoring de longue durée a été mis en place au cours de précédentes thèses (Claude, 2018; Malagoli de Almeida, 2022). Les matériaux présents sur site ont été caractérisés (Claude, 2018) et une station météorologique a été installée pour enregistrer les conditions climatiques locales. Ces données expérimentales sont utilisées pour configurer le centre-ville médiéval de Cahors, dans le modèle TEB.

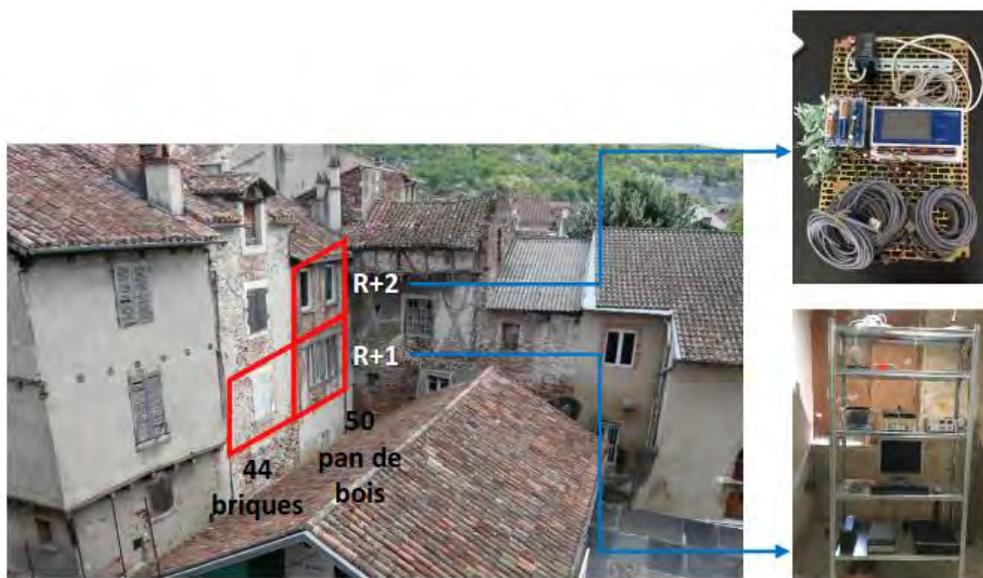


Figure 1 : Façades extérieures des parois instrumentées et centrales d'acquisition pour chaque étage (Malagoli de Almeida, 2022)

Résultats

Plusieurs simulations du quartier médiéval de Cahors sont réalisées à partir de la version modifiée du modèle de climat urbain TEB, dans le but de répondre à trois questions de recherche. La première consiste à vérifier la pertinence de cette nouvelle version de TEB pour représenter un centre-ville ancien. Le second objectif est de discuter l'impact des transferts d'humidité à travers les murs à plusieurs échelles. Enfin, une évaluation multicritère des solutions de rénovation est proposée, afin de fournir des recommandations aux acteurs locaux de la construction.

Fiabilité pour représenter le comportement des bâtiments historique

Cette thèse vérifie la pertinence de la nouvelle version de TEB et des données d'entrées sélectionnées, pour définir le quartier, le bâtiment et les parois du centre ancien de Cahors. Pour cela, les conditions hygrothermiques simulées dans le bâtiment sont comparées aux mesures in-situ, réalisés dans des bâtiments du centre-ville médiéval de Cahors (Figure 1). Cette comparaison débute le 17 juin 2021 et se termine le 1^{er} janvier 2022, elle dure donc plus de six mois.

La fiabilité de TEB est évaluée pour simuler la température et l'humidité relative en quatre points : à l'interface entre la brique et le chaux-chanvre, au milieu du chaux-chanvre, au niveau de la surface intérieure ainsi que dans l'ambiance de la pièce adjacente à la paroi.

Les critères de validation sont fixés à partir des recommandations de Huerto-Cardenas *et al.* (2020). Les indices utilisés sont l'Erreur Absolue Moyenne (*EAM*) qui permet de quantifier l'écart et le coefficient de Pearson (*r*) qui traduit la corrélation entre les données simulées et mesurées.

La comparaison met en avant une bonne corrélation entre la simulation et les mesures avec des *EAM* toujours inférieures à 1,2 °C pour la température, à 4,4 % pour l'humidité relative et un coefficient de Pearson toujours supérieur à 0,82. Ainsi, les critères de validation fixés sont systématiquement respectés pour les quatre points étudiés. Ces résultats montrent donc que la nouvelle version de TEB est adaptée et correctement configurée pour simuler les conditions hygrothermiques dans les parois et à l'intérieur du bâtiment. Le modèle TEB modifié est donc pertinent pour évaluer le comportement du centre-ancien étudié.

Impact des transferts hydriques à différentes échelles

La comparaison des résultats simulés par TEB, avant et après intégration des transferts d'humidité à travers les parois, permet d'évaluer l'influence des transferts hydriques à différents niveaux. Ainsi, l'impact de trois phénomènes clés est estimé : l'augmentation de la conductivité thermique des parois en fonction de la teneur en eau, la capacité de tampon hydrique et le potentiel de rafraîchissement par évaporation.

La version modifiée de TEB considère la capacité de tampon hydrique des matériaux, ce qui correspond à la capacité d'un matériau à réguler les variations d'humidité relative de l'air intérieur. La prise en compte de ce phénomène améliore significativement la simulation de l'humidité relative intérieure (l'*EAM* passe de 6,7 à 4,4 % pour l'humidité relative).

Les transferts d'humidité impactent également les flux échangés entre les parois et leur environnement. Néanmoins, dans le contexte étudié, les écarts entre les températures simulées par les deux versions de TEB sont généralement inférieurs à 1 °C. Ainsi, aucun effet conséquent n'est constaté sur les températures simulées dans les bâtiments, dans les parois ou dans le canyon urbain. De même, aucune modification significative n'a été notée sur le confort thermique extérieur.

Les flux échangés entre la surface urbaine et l'atmosphère ont également été évalués. Une modification des flux sensibles, infrarouges et latent non négligeable a été constatée. De plus, le flux latent simulé au niveau de la paroi correspond en moyenne à 18,5% du flux latent total échangé entre les surfaces urbaines et l'atmosphère, alors que les flux latents au niveau du toit et du sol représentent respectivement 49% et 32,5%. Les transferts d'humidité à travers les parois représentent donc une part non négligeable du bilan hydrique du canyon. Il est donc important de les considérer pour simuler correctement la dynamique de la répartition d'humidité dans le canyon, ce qui peut notamment être utile pour étudier le phénomène d'îlot d'humidité urbain.

Évaluation multicritère de la rénovation des centres-villes anciens

La version améliorée de TEB est également utilisée pour évaluer la rénovation des parois anciennes des bâtiments du quartier historique de Cahors, vis-à-vis de six critères. Ils ont été définis pour couvrir les multiples enjeux de la rénovation des centres anciens : la conservation du patrimoine, le cycle de vie, les consommations énergétiques, la durabilité des parois, le confort intérieur et le confort extérieur.

Plusieurs solutions d'isolation des parois sont comparées, sur une période de cinq ans (du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022). Elles se différencient par le positionnement (intérieur ou extérieur) et le type d'isolant (ouate de cellulose, fibre de bois, chaux-chanvre ou polystyrène expansé). Les techniques d'isolation installées ont été dimensionnées de sorte à obtenir des parois rénovées de résistances thermiques équivalentes. Ainsi, peu d'écart entre les scénarios sont observés lors de la simulation des consommations énergétiques et du microclimat urbain. Les critères déterminants, lors du choix de la solution de rénovation, sont : la conservation du patrimoine, l'énergie grise, le confort intérieur et la durabilité des parois (Figure 2).

En effet, il existe des variations très importantes en termes d'énergie grise, en fonction du type d'isolant posé. La ouate de cellulose conduit à l'énergie grise la plus faible, alors que les résultats obtenus sont respectivement 2,7, 2,9 et 5,5 fois plus élevés pour la fibre de bois, le polystyrène expansé et la chaux-chanvre.

Les deux scénarios utilisant l'isolation par l'extérieur impliquent une dégradation du patrimoine, en modifiant l'apparence extérieure des façades. Malgré cet aspect, nous avons décidé d'étudier l'isolation par l'extérieur en raison de son impact positif sur l'inertie thermique des murs. En effet, l'isolation extérieure conduit toujours à un nombre d'heures d'inconfort inférieur à celui du mur de référence non rénové ou des murs isolés par l'intérieur.

Dans les cas où l'isolation par l'extérieur n'est pas envisageable, l'isolation par l'intérieur à partir de la ouate de cellulose semble particulièrement recommandée pour une paroi en briques massives. En revanche, cette même technique d'isolation entraîne un risque d'apparition de moisissures pour des parois plus fines, à pans de bois. Dans ce cas, il sera préférable d'appliquer côté intérieur de la paroi un isolant à base de fibres de bois.

Ce travail de thèse souligne l'importance d'étudier séparément la rénovation des deux typologies de murs, qui ont des comportements hygrothermiques différents. En effet, en fonction du type de parois, les techniques d'isolation recommandées ne sont pas les mêmes. De plus, il reste difficile de conclure sur une solution de rénovation idéale pour chaque typologie de parois, car cette recommandation dépend fortement des critères prioritaires par le décideur.

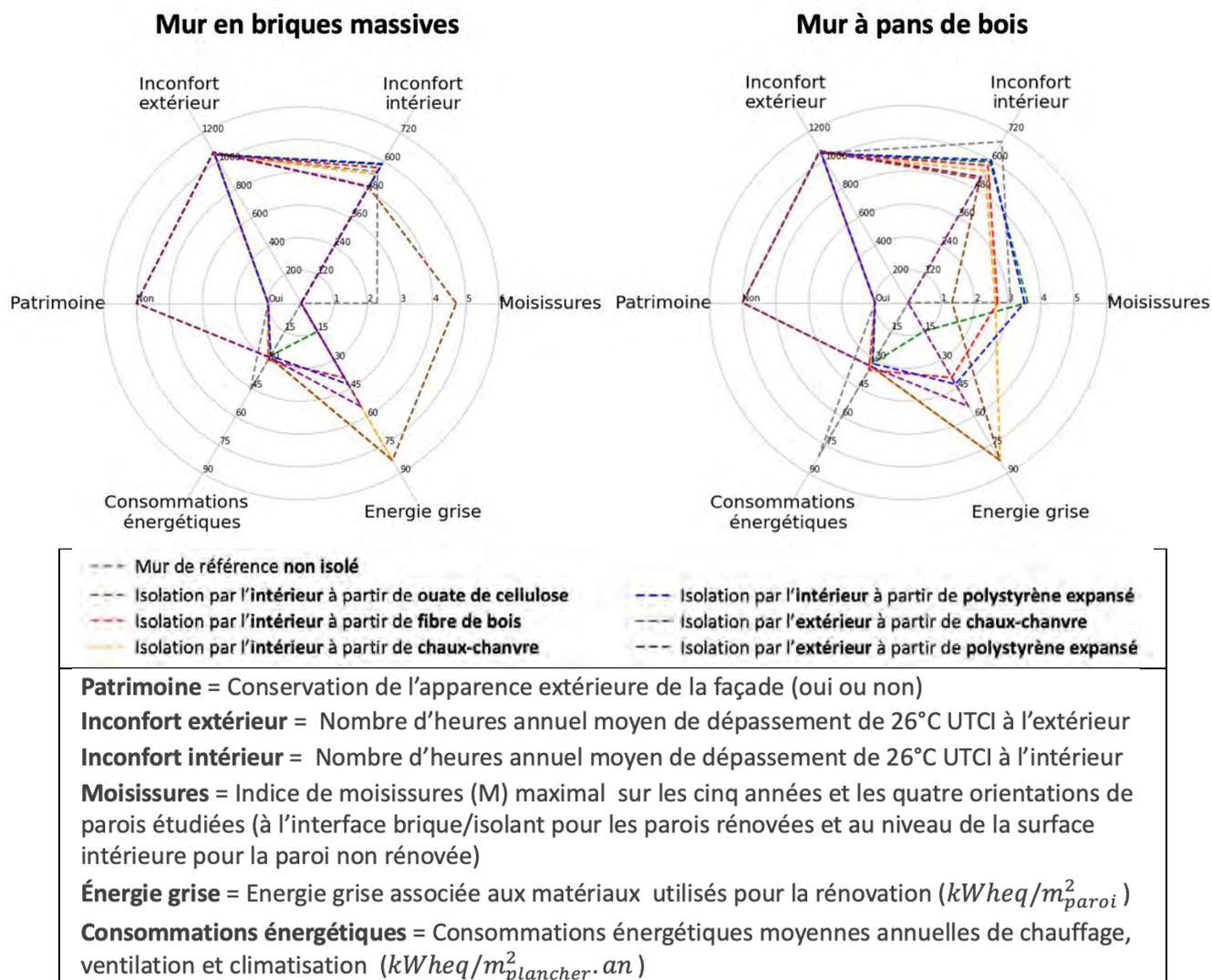


Figure 2 : Récapitulatif des résultats obtenus pour tous les scénarios étudiés et pour chaque critère, lors de l'étude de la rénovation des deux typologies de parois

Conclusion

La rénovation énergétique des parois des bâtiments anciens représente un enjeu de taille dans les quartiers historiques des villes moyennes. Cette problématique a été étudiée au travers d'un cas d'étude : le centre-ville médiéval de Cahors. L'approche choisie est la simulation à l'échelle urbaine et ce travail contribue à l'amélioration de la modélisation du climat urbain, vers une meilleure prise en compte des spécificités des centres-villes historiques.

Ce travail de thèse propose un nouveau type d'approche, permettant de modéliser les transferts couplés de chaleur et de masse dans les centres-villes anciens, en considérant les interactions entre le microclimat urbain, le bâti et les ambiances intérieures. Pour cela, des modifications ont été apportées à un modèle de climat urbain existant TEB. Ainsi, le modèle TEB est devenu un outil d'aide à la décision complet et adapté pour réaliser une évaluation multicritère de la rénovation

d'un centre-ville historique. En effet, il simule à la fois les conditions intérieures et extérieures, tout en évaluant les consommations énergétiques et le développement de moisissures.

Les résultats obtenus, concernant les impacts des transferts hydriques à travers les parois et les recommandations effectuées pour l'isolation des murs sont propres au cas d'étude de cette thèse : le centre-ville médiéval de Cahors. En effet, chaque centre-ville historique possède ses spécificités, qu'il convient de prendre en compte pour représenter correctement son comportement.

En revanche, l'outil et la méthodologie proposés pourront être appliqués à d'autres cas d'étude, incluant des types de parois, de bâtiments, de formes urbaines ou encore de climats différents. Ces études futures permettraient de conclure sur l'impact des transferts hydriques à travers les murs, dans d'autres contextes. Cette version de TEB est aussi particulièrement adaptée pour l'étude de la durabilité des parois, sur de larges échelles spatiales, en contexte de changement climatique.

Références

BUENO, B., PIGEON, G., NORFORD, L. K., ZIBOUCHE, K. et MARCHADIER, C., 2012. Development and evaluation of a building energy model integrated in the TEB scheme. *Geoscientific Model Development*. 29 mars 2012. Vol. 5, n° 2, pp. 433-448. DOI 10.5194/gmd-5-433-2012.

CASSAR, May, 2009. Sustainable heritage: challenges and strategies for the twenty-first century. *JOURNAL OF PRESERVATION TECHNOLOGY*. 2009.

CLAUDE, Sophie, 2018. Étude expérimentale et numérique de solutions basées sur les éco-matériaux pour la rénovation thermique du patrimoine bâti urbain. PhD Thesis. INSA de Toulouse.

GASPARIN, Suelen, 2019. Numerical methods for predicting heat and moisture transfer through porous building materials. PhD Thesis. Université Grenoble Alpes ; Pontificia universidade católica do Paraná.

HUERTO-CARDENAS, H. E., LEONFORTE, F., ASTE, N., DEL PERO, C., EVOLA, G., COSTANZO, V. et LUCCHI, E., 2020. Validation of dynamic hygrothermal simulation models for historical buildings: State of the art, research challenges and recommendations. *Building and Environment*. 1 août 2020. Vol. 180, pp. 107081. DOI 10.1016/j.buildenv.2020.107081.

MAALOUF, C., LE, A. D. Tran, UMURIGIRWA, S. B., LACHI, M. et DOUZANE, O., 2014. Study of hygrothermal behaviour of a hemp concrete building envelope under summer conditions in France. *Energy and Buildings*. 1 juillet 2014. Vol. 77, pp. 48-57. DOI 10.1016/j.enbuild.2014.03.040.

MALAGOLI DE ALMEIDA, Marina, 2022. Etude de la rénovation hygrothermique de parois anciennes utilisant des matériaux biosourcés [en ligne]. PHD Thesis. INSA de Toulouse.

MASSON, Valéry, 2000. A physically-based scheme for the urban energy budget in atmospheric models. *Boundary-layer meteorology*. 2000. Vol. 94, n° 3, pp. 357-397.

MASSON, Valéry, PIGEON, Grégoire, LEMONSU, Aude, MARCHADIER, Colette, HIDALGO, Julia, BUENO, Bruno, DE MUNCK, Cécile, DANIEL, Maxime, VIGUIE, Vincent, GENOVESE, Elisabetta, SALAGNAC, Jean-Luc, ZIBOUCHE, Kamel, LONG, Nathalie, LEVELLIER, Thomas, BONHOMME, Marion, AIT HADDOU, Hassan, ADOLPHE, Luc et NOLORGUES, Laurence, 2014. Projet MUSCADE,

Modélisation Urbaine et Stratégies d'adaptation au Changement Climatique pour Anticiper la Demande et la production Énergétique. Research Report. ANR.

OJANEN, Tuomo, VIITANEN, Hannu, PEUHKURI, Ruut, LÄHDESMÄKI, Kimmo, VINHA, Juha et SALMINEN, Kati, 2010. Mold growth modeling of building structures using sensitivity classes of materials. . 1 janvier 2010.

POSANI, Magda, VEIGA, Rosário et DE FREITAS, Vasco Peixoto, 2023. Thermal renders for traditional and historic masonry walls: Comparative study and recommendations for hygric compatibility. Building and Environment. 15 janvier 2023. Vol. 228, pp. 109737. DOI 10.1016/j.buildenv.2022.109737.

ROBERTI, Francesca, OBEREGGER, Ulrich Filippi, LUCCHI, Elena et TROI, Alexandra, 2017. Energy retrofit and conservation of a historic building using multi-objective optimization and an analytic hierarchy process. Energy and Buildings. 1 mars 2017. Vol. 138, pp. 1-10. DOI 10.1016/j.enbuild.2016.12.028.

SANEINEJAD, Saba, MOONEN, Peter et CARMELIET, Jan, 2014. Coupled CFD, radiation and porous media model for evaluating the micro-climate in an urban environment. Journal of Wind Engineering and Industrial Aerodynamics. mai 2014. Vol. 128, pp. 1-11. DOI 10.1016/j.jweia.2014.02.005.

WOLOSZYN, Monika et RODE, Carsten, 2008. Tools for Performance Simulation of Heat, Air and Moisture Conditions of Whole Buildings. Building Simulation. 3 janvier 2008. Vol. 1, pp. 5-24. DOI 10.1007/s12273-008-8106-z.

ZHANG, Mingjie, QIN, Menghao, RODE, Carsten et CHEN, Zhi, 2017. Moisture buffering phenomenon and its impact on building energy consumption. Applied Thermal Engineering. 1 septembre 2017. Vol. 124, pp. 337-345. DOI 10.1016/j.applthermaleng.2017.05.173.

Faire durer la chaussée

Le souci des voiries communales en France métropolitaine après la décentralisation

Résumé de thèse

Roman Solé-Pomies, Centre de Sociologie de l'Innovation, Mines Paris–PSL

Depuis plusieurs années, de nombreux travaux de sciences sociales réinterrogent le rôle politique des infrastructures dans la construction et la matérialisation du pouvoir étatique, de formes variées de citoyenneté, ou encore d'un ordre économique (Anand, Gupta, et Appel 2018; Lemanski 2020). Leurs enquêtes se concentrent en majorité dans les pays du Sud global, et font le lien entre la fragilité matérielle des infrastructures et des fragilités politiques, institutionnelles et économiques. Dans cette perspective, les routes ont surtout été étudiées sous l'angle de projets de construction de nouvelles infrastructures appelées à transformer les territoires (voir notamment Harvey et Knox 2015). Cette thèse contribue à ces discussions en prenant le parti d'un déplacement empirique important, puisqu'elle étudie l'organisation collective qui permet de maintenir les routes en service dans un pays occidental. En effet, dans les pays du Nord, le vieillissement des infrastructures installées de longue date est de plus en plus constitué en problème public (Henke et Sims 2020). Les infrastructures routières font l'objet d'inquiétudes particulières, notamment à la suite d'événements comme l'effondrement du pont Morandi à Gênes en 2018. En France, les acteurs impliqués, en particulier dans l'industrie des travaux publics, parlent de « gestion patrimoniale » pour remettre l'accent sur la fragilité des routes, et les faire apparaître comme un patrimoine qui nécessite un entretien constant. Les pouvoirs publics cherchent à établir quelles sont les institutions les plus à même de s'occuper de ce patrimoine routier, dont la fragilité pose des questions indissociablement techniques, économiques et politiques.

La thèse approfondit le cas français, où ce problème du vieillissement des infrastructures est exacerbé par les réformes de l'administration des vingt dernières années. Jusque dans les années 2000, l'État central mettait à disposition de l'ensemble des collectivités gestionnaires de voirie l'accompagnement technique d'un réseau déconcentré d'ingénierie. Les suites des politiques de décentralisation ont retiré ce réseau, tout en laissant l'entretien des routes locales à la charge de collectivités dont beaucoup ne disposent pas de services techniques. L'enquête se concentre donc sur la gestion des voiries dans les petites collectivités, en proposant une perspective complémentaire des travaux de sociologie politique consacrés à la décentralisation. En effet, ces derniers ont surtout abordé la succession des réformes de l'administration territoriale sous l'angle de la répartition des compétences juridiques, des financements et éventuellement de la légitimité électorale entre les différents organes de l'État (Bezes et Le Lidec 2016), en laissant généralement de côté les débats scientifiques et techniques sur le comportement matériel des infrastructures. Cette thèse se saisit des évolutions des politiques publiques locales en matière de voirie, dans une

approche inspirée des *science and technology studies*, comme un problème inextricablement politique, technique, économique et moral. Cette recherche s'appuie sur une enquête à deux volets par entretiens semi-directifs, analyse documentaire et observation. Une partie de ce travail s'est attachée à décrire la façon dont des associations d'entreprises et de collectivités, en lien avec les administrations centrales et des organismes de recherche, problématisent la durée et le vieillissement des infrastructures. En parallèle, les stratégies et pratiques de gestion patrimoniale des réseaux routiers développées par les collectivités locales et les autres institutions qui y concourent ont été étudiées dans quinze intercommunalités de France métropolitaine.

Cette approche multi-située permet de cartographier des problématisations variées de la durée des infrastructures, liées aux différents problèmes dont certains acteurs sont rendus responsables. Il s'agit ainsi de discuter précisément les modes de traduction ou au contraire d'inattention à certains problèmes, la distribution inégale de l'in/visibilité de certaines formes de travail, une question que les analyses féministes en STS ont largement contribué à formuler et qui est au fondement d'une partie des études de maintenance (Star 1991; Denis et Pontille 2015). La thèse met en évidence les implications éthiques de ce problème, en s'inspirant des théories du *care* (Laugier 2005). Le travail de maintenance met en œuvre des façons d'orienter l'action qui, plutôt que de se référer à des principes moraux généraux, donnent aux choses une valeur relationnelle qui passe notamment par des attachements. Cette valeur s'exprime dans des choix opérationnels consacrés à un bon état du monde, par exemple le choix de maintenir un objet pour éviter les surcoûts économiques et écologiques associés à son remplacement, ou encore le choix de reconstruire une infrastructure pour les services qu'elle rend à la collectivité, au détriment des nuisances de l'opération pour les écosystèmes. Le souci de la chaussée entretient donc des relations ambiguës avec l'anthropocentrisme moral décrié par les éthiques environnementales : les infrastructures matérialisent une modernité responsable des crises globales actuelles, mais peuvent aussi être prises comme un opérateur privilégié pour renégocier l'organisation collective avec ses conséquences écologiques (Coutard et Florentin 2022). L'éthique du soin des routes est d'autant plus complexe qu'elle prend des formes variées—dans les interactions physiques entre les corps, les chaussées et les instruments, mais aussi dans la production des guides, rapports, emplois du temps et budgets censés organiser le travail de gestion patrimoniale dans différentes institutions. La thèse entend resituer la discussion éthique dans des dynamiques institutionnelles complexes. En particulier, les entreprises de travaux s'efforcent de s'associer aux administrations pour faire valoir leur propre expertise au service d'un patrimoine public ; cette intervention dans l'orientation des politiques publiques nous renseigne sur des ressorts particuliers de justification de l'entreprise capitaliste (au sens de Boltanski et Chiapello 2011).

Le chapitre premier montre comment un ensemble d'acteurs problématisent les infrastructures routières sous l'angle de leur usure, d'une manière qui leur permet de réinterroger la répartition des compétences entre les différents pouvoirs publics et les organisations du secteur privé. Cette mise en problème public connaît trois principales manifestations : un souci de la capacité d'alerte quant à la nécessité des travaux, une place particulière que se donne l'industrie routière en

développant des recherches sur le vieillissement des matériaux, et un mode de raisonnement par cas qui ancre l'expertise dans des formes d'enquête de terrain. Tout d'abord, le recul de l'ingénierie d'État déconcentrée ouvre des questions nouvelles sur les modalités de gestion et d'entretien des routes. L'industrie routière et les administrations publiques s'interrogent en particulier sur les modèles de gestion mis en œuvre dans les plus petites collectivités, gestionnaires d'une part considérable du réseau routier français : à ce niveau de gouvernement, quelle expertise technique est en capacité d'alerter les décideurs politiques sur les travaux à entreprendre ? Deuxièmement, l'industrie se donne une place spécifique en cadrant ce problème comme un problème de recherche. Les projets auxquels elle prend part font du « vieillissement naturel » des chaussées un objet de recherche pour le génie civil. Ce travail de recherche est mis au service d'une inversion infrastructurelle (Bowker 1994) : il permet aux entreprises de montrer que, s'il est naturel que la chaussée soit exposée à l'usure du trafic, sa durée de vie doit faire l'objet d'une attention spécifique. La portée politique, économique et sociale de cet effort de connaissance est explicitement mise en avant par les entreprises elles-mêmes. L'industrie reconstruit ainsi une justification du souci pour les infrastructures, afin de mobiliser non seulement des organismes de recherche, mais aussi des pouvoirs publics à même de soutenir des collectes de données sur le terrain. En effet, troisièmement, cette problématisation du vieillissement s'appuie sur des connaissances de terrain, en structurant systématiquement les débats sur les politiques routières autour de cas particuliers, utilisés comme des épreuves pour les modèles généraux. D'une certaine façon, la thèse contribue également à ce processus. Dans tout ce travail, les entreprises de travaux publics renégocient ainsi leur responsabilité, en s'efforçant de démontrer que leur expertise peut alimenter de multiples collaborations avec les pouvoirs publics, afin de réinterroger la temporalité du patrimoine d'infrastructures dans les politiques territoriales.

Le chapitre 2 se penche sur les pratiques qui visent à aligner les cadres comptables et les temporalités des finances publiques avec la durée de vie des infrastructures. Dans la *prise en comptes* du vieillissement des équipements s'affrontent différentes notions du patrimoine routier, et la comptabilité définit ainsi différentes responsabilités vis-à-vis des générations futures. Premièrement, la communauté d'expertise constituée autour de la profession routière s'attache à mettre en avant la valeur du patrimoine comme héritage, pour insister sur la responsabilité de préservation qui s'impose à ses gestionnaires. Ce travail se fonde sur une valorisation de l'entretien préventif, censé prolonger la durée de vie des équipements en évitant des surcoûts futurs. De leur côté, les collectivités gestionnaires font l'expérience du patrimoine comme un héritage lourd de choix passés qui imposent aujourd'hui une charge d'entretien accrue, en particulier dans un contexte de contraintes budgétaires qui rendent difficile la réalisation de l'ensemble des travaux souhaitables. En effet, ces contraintes sont liées à des règles comptables qui fabriquent une toute autre notion de la responsabilité patrimoniale, à partir du problème de la dette publique (Ferlazzo 2018). L'histoire de la décentralisation a consacré des principes comptables censés garantir que les collectivités ne s'endettent pas pour financer leurs dépenses courantes. À cette fin, la comptabilité dite « patrimoniale » des collectivités repose entièrement

sur la question de la durée de vie des immobilisations acquises ; mais cette durée de vie est cadrée comme une donnée exogène de l'action publique, indépendante de différentes politiques d'entretien possibles. Les cadres généraux de la comptabilité des collectivités se trouvent ainsi en tension avec la valorisation de l'entretien préventif. Par conséquent, la responsabilité de préservation suppose, en pratique, de multiples ajustements comptables. Ce que les débats sur l'allocation des fonds publics mettent en cause, c'est donc finalement la répartition inégale, au sein de l'appareil d'État, de l'attention comptable à la fragilité du patrimoine.

À partir des débats sur le rôle de supervision que devrait ou non assumer l'État central, le chapitre 3 se penche sur les modalités de remontées d'informations et de production de savoirs à l'œuvre dans les collectivités locales, et sur les différentes visions du patrimoine qu'elles constituent. Tandis que la Cour des comptes dénonce un manque de « transparence » des politiques routières, ce vocabulaire ne suffit pas à restituer la complexité des savoirs que développent les gestionnaires pour faire face à leurs responsabilités. Dans certaines collectivités, des tableaux synoptiques produisent une vision professionnelle de l'ensemble du réseau de voirie, en permettant de comparer l'état des différents tronçons, et ainsi d'informer la programmation des budgets. Dans d'autres cas, en particulier en l'absence de services techniques, la vision du patrimoine se construit à partir de désordres spécifiques qui attirent l'attention du public et qui donnent lieu à la constitution de dossiers. Par ailleurs, ces formes documentées n'épuisent pas les pratiques de diagnostic à l'œuvre dans une collectivité. Dans leur activité quotidienne, les agents développent leur propre vision en réponse aux problèmes dont la responsabilité leur est confiée. Les difficultés rencontrées dans certaines opérations ordinaires et solitaires font apparaître des désordres qui ne sont problématiques que pour les agents à qui ces opérations sont déléguées, et qui échouent à être publicisés ou même collectivisés au sein des services techniques. À l'occasion de chantiers collectifs plus problématiques pour les équipes, en revanche, certains savoirs incorporés (Haraway 1988) sont susceptibles d'être restitués sous la forme de récits qui alimentent une vision collective diffuse des voiries. Les différentes visions du patrimoine de voirie sont donc attachées à une éthique attentionnelle variable, qui suppose différentes formes de proximité avec l'infrastructure. Leur multiplicité est liée à des relations de délégation, puisque certains acteurs délèguent à d'autres le soin de résoudre des problèmes spécifiques dont l'attention collective pourra dès lors être déchargée.

Enfin, le chapitre 4 interroge la place de la nature dans la gestion patrimoniale des voiries à partir de deux perspectives empiriques distinctes. D'une part, l'industrie des travaux publics s'efforce de concilier le marché des techniques d'entretien routier avec une question rendue incontournable par les critiques qui lui sont adressées, celle de sa responsabilité environnementale. Elle négocie des accords qui enrôlent les collectivités gestionnaires de voirie dans un mode général de justification de « l'impact environnemental » des chantiers. Au cœur de cet appareil de justification se trouve un éco-comparateur développé par la profession routière, censé valoriser certaines techniques d'entretien et de construction plus vertueuses, bien que parfois plus coûteuses. Pour coordonner les acteurs qui ont le plus de poids dans le marché, les

accords comme le logiciel consacrent un cadre général qui distingue deux impératifs : d'un côté, il faut faire tenir les infrastructures, et cette responsabilité est au principe du marché ; de l'autre, l'impact environnemental global des chantiers en émissions de gaz à effet de serre, en consommation d'énergie et de matières premières doit être minimisé. Ce cadre permet de maintenir le marché en faisant de la nature un environnement distinct de l'infrastructure, qui est traitée comme une donnée indépendante dans la comparaison de ses différents impacts possibles. D'autre part, l'examen des pratiques de gestion patrimoniale des voiries apporte un éclairage complémentaire sur les conditions de possibilité de ce dualisme. Les argumentaires de spécialistes en faveur d'un bon entretien exigent que les gestionnaires considèrent les chaussées en lien avec un environnement matériel étendu dans lequel non seulement le trafic, mais encore l'eau ou la végétation sous différentes formes interagissent pour mettre en péril l'intégrité des voiries : il s'agit d'une préoccupation écologique, attentive à des réseaux complexes d'interdépendances qui forment à proprement parler un milieu. Or, face à ces débordements du problème routier proprement dit, les pratiques concrètes de maintenance apparaissent comme un effort quotidien pour restaurer les frontières de l'infrastructure. La mise en ordre de l'espace public par les agents d'entretien passe par d'innombrables diagnostics et arbitrages, qui portent sur des relations complexes d'interdépendances et de dégradation entre les chaussées et leur environnement matériel. En pratique, cette responsabilité d'arbitrage conduit généralement à tenir à l'écart un ensemble d'éléments jugés dommageables. Dans le maintien de l'ordre matériel censé assurer la pérennité de l'infrastructure, la nature est alors systématiquement construite comme un milieu agressif. Le dualisme moderne qui consacre l'exploitation de la nature (Merchant 1980; Plumwood 1991), de même que les justifications environnementales du capitalisme qui lui sont associées, s'incarne et se distribue ainsi à la fois dans les instruments de marché et dans le travail ordinaire qui perpétue le patrimoine de voirie comme condition première du service public.

Le problème du vieillissement des infrastructures routières, avec ses dimensions juridiques, financières, épistémiques et écologiques, décrit une division du travail complexe et constamment renégociée. Prendre soin des routes, c'est sans cesse les refaire pour leur éviter la ruine ; mais c'est aussi reproblématiser sans cesse, avec elles, un monde hétérogène animé par des interdépendances multiples et ambivalentes. Ce travail collectif appelle aujourd'hui des enquêtes et des débats étendus sur les récits possibles de nos conditions matérielles d'existence.

Mots clefs

Infrastructures ; maintenance ; éthique du *care* ; patrimoine ; politiques publiques ; voirie ; décentralisation.

Bibliographie

- Anand, Nikhil, Akhil Gupta, et Hannah Appel. (Dir.) 2018. *The Promise of Infrastructure*. Durham, Londres : Duke University Press.
- Bezes, Philippe, et Patrick Le Lidec. 2016. « Politiques de la fusion. Les nouvelles frontières de l'État territorial ». *Revue française de science politique* 66 (3-4) : 507-41. <https://doi.org/10.3917/rfsp.663.0507>.
- Boltanski, Luc, et Ève Chiapello. 2011. *Le nouvel Esprit du capitalisme*. Deuxième édition. Paris : Gallimard.
- Bowker, Geoffrey C. 1994. *Science on the Run: Information Management and Industrial Geophysics at Schlumberger, 1920-1940*. Cambridge, MA : MIT Press.
- Coutard, Olivier, et Daniel Florentin. 2022. « Resource Ecologies, Urban Metabolisms, and the Provision of Essential Services ». *Journal of Urban Technology* 29 (1) : 49-58. <https://doi.org/10.1080/10630732.2021.2001718>.
- Denis, Jérôme, et David Pontille. 2015. « Material Ordering and the Care of Things ». *Science, Technology, & Human Values* 40 (3) : 338-67. <https://doi.org/10.1177/0162243914553129>.
- Ferlazzo, Edoardo. 2018. « La forme financiarisée de la relation de crédit des collectivités locales françaises. De la crise à l'institutionnalisation. » Thèse de doctorat de l'Université Paris Sciences et Lettres. <https://www.theses.fr/2018PSLEH142> (consulté le 4 avril 2024).
- Haraway, Donna J. 1988. « Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective ». *Feminist Studies* 14 (3) : 575-99. <https://doi.org/10.2307/3178066>.
- Harvey, Penny, et Hannah Knox. 2015. *Roads: An Anthropology of Infrastructure and Expertise*. Expertise. Ithaca : Cornell University Press.
- Henke, Christopher R., et Benjamin Sims. 2020. *Repairing Infrastructures: The Maintenance of Materiality and Power*. Cambridge, MA : MIT Press.
- Laugier, Sandra. 2005. « Care et perception. L'Éthique comme attention au particulier ». In *Le Souci des autres. Éthique et politique du care*, dirigé par Patricia Paperman et Sandra Laugier, 317-48. Paris : Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Lemanski, Charlotte. 2020. « Infrastructural Citizenship: The Everyday Citizenships of Adapting and/or Destroying Public Infrastructure in Cape Town, South Africa ». *Transactions of the Institute of British Geographers* 45 (3) : 589-605. <https://doi.org/10.1111/tran.12370>.
- Merchant, Carolyn. 1980. *The Death of Nature: Women, Ecology and the Scientific Revolution*. New York : Harper & Row.
- Plumwood, Val. 1991. « Nature, Self, and Gender: Feminism, Environmental Philosophy, and the Critique of Rationalism ». *Hypatia* 6 (1) : 3-27. <https://doi.org/10.1111/j.1527-2001.1991.tb00206.x>.
- Star, Susan Leigh. 1991. « Power, Technology and the Phenomenology of Conventions: On Being Allergic to Onions ». *The Sociological Review* 38 (1_suppl) : 26-56. <https://doi.org/10.1111/j.1467-954X.1990.tb03347.x>.

Architectures de l'(in)hospitalité. Urbanité, spatialité et matérialité des politiques d'accueil à Bruxelles.

Marie Trossat

thèse de doctorat *ès Sciences* en Architecture et Sciences de la ville, réalisée au Laboratoire de Sociologie Urbaine et soutenue le 22 décembre 2023 à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne.

Si la migration est intrinsèquement liée à la venue à la ville, la ville se construit également à partir du phénomène migratoire : *a minima* d'exode rural. Dépourvue de frontières bâties, elle est un espace entre-deux, entre le « territoire » et le « chez-soi », la frontière et l'abri. Pour autant, l'hospitalité a proprement « urbaine » demeure un sujet à investir. Parce qu'elle se pense et se dévoile dans l'espace urbain, mon travail investit particulièrement la question architecturale. En tant que réceptacle, abri premier et « refuge » par excellence, l'architecture se lie, en effet, intimement à la question de l'hospitalité. Posée sur le temps long — celui de l'installation —, l'hospitalité invite à s'intéresser à l'habiter. Enfin, l'architecture étant média et traduction, elle opère comme un outil permettant d'évaluer matériellement les politiques d'(in) hospitalité à l'œuvre. Quel accès à la ville et à l'habitat Bruxelles configure-t-elle, selon que l'on est demandeur-se d'asile, migrant-e en transit ou sans-papiers ? À quelles opportunités a-t-on droit et à quelles limites ou menaces fait-on face ? Quelles formes d'inhabitabilité spécifiques rencontre-t-on ? Quel « foyer » est-il permis de construire selon son pays d'origine, ses raisons de départ, sa race, son genre ou, encore, ses ressources ? Plus spécifiquement, je pose la question de l'(in) habitabilité des espaces d'accueil : qu'est-ce que ces espaces et ces lieux font au-à la nouvel-le arrivant-e et à son parcours ? Quels opportunités et droits offrent-ils ? À quelles autonomie et sociabilité donnent-ils accès ? Si les politiques d'accueil tendent à se formuler à Bruxelles sans architecture, notamment par la mise « hors-lieu » des nouveaux-elles arrivant-e-s et « hors-ville » des demandeur-se-s d'asile, une hospitalité ordinaire se met autrement en place dans la structure bâtie de la (grande) ville accessible, informelle et cosmopolite. Ce faisant, des dynamiques amenuisent ou mettent à mal ces autres formes d'habiter, comme les politiques urbaines normalisant l'exclusion de ceux-elles que l'on considère « indésirables ». Ainsi, l'enquête demande également : quelle inscription urbaine est permise pour les expressions alternatives ou plurielles de l'hospitalité ? Qui menace l'architecture ordinaire et « non-ordinaire » de l'hospitalité aujourd'hui ? Quelles politiques sont à penser pour *bâtir* l'hospitalité ?

CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE¹

Cadre et question de recherche

Ma thèse prend part au projet de recherche collectif « *(In) hospitalités urbaines : Quelle place pour le-a nouvel-le arrivant-e en situation de précarité à Bruxelles et Genève ?* » financé par le Fonds national Suisse, dirigé par Luca Pattaroni avec Joan Stavo-Debaugé, Maxime Felder, Guillaume Devron et Sahar Fneish au sein du Laboratoire de Sociologie Urbaine de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne en partenariat avec Louise Carlier et Mathieu Berger. Cette recherche prend pour point de départ l'idée selon laquelle l'hospitalité serait moins « une vertu des personnes » qu'une « qualité des environnements, des situations, des milieux, des ambiances, des choses, des espaces, des bâtiments, des institutions » (Stavo-Debaugé, 2018). Elle cherche à saisir ce que serait l'hospitalité de la ville, en proposant de s'intéresser aux qualités des environnements *urbains*. La question de l'hospitalité est posée vis-à-vis du-de la nouvel-le arrivant-e en situation de précarité, autrement dit, qui requiert l'hospitalité parce qu'arrivant-e et manquant de ressources. Pour autant, l'hospitalité est aussi pensée dans le temps long : celui de l'établissement, de l'installation.

Au sein de cette enquête, je participe à l'enquête sur le terrain bruxellois. Je prends Bruxelles comme un terrain d'exploration du concept d'hospitalité urbaine, que je tente d'explorer de diverses manières dépassant la seule analyse des qualités de l'environnement urbain. Très vite en lien avec l'histoire et la spatialité de l'hospitalité, j'étudie également en quoi l'hospitalité est d'abord un concept spatial, architectural et matériel avant d'être un concept philosophique puis sociologique.

État des lieux et état de l'art

¹ Résumé l'introduction, les chapitres 1 et 2 de la thèse.

Avant de déployer la problématique et l'enquête, quelques éléments doivent ici être rappelés : dans quel contexte se pose la question de l'hospitalité aujourd'hui ? Comment cette question a-t-elle été jusque-là traitée dans les sciences sociales ? L'histoire de l'hospitalité se lie à celle de l'immigration, de la colonisation et de l'holocauste. Dans son interrogation récente, la « crise » de 2015 — « migratoire » pour certain·e·s, « de l'accueil » (Lendaro *et al.*, 2019) pour d'autres — liée à la guerre en Syrie a marqué un tournant : bien que l'accueil des migrant·e·s dont les Syrien·ne·s soit extrêmement plus faible en Europe par rapport au reste du monde, des politiques de dissuasion s'imposent en réponse à l'« appel d'air ». Pour les gouvernements européens, l'Europe serait vue en effet comme un « eldorado » : l'enjeu serait donc de créer un « environnement hostile »². La fermeture des frontières sort ainsi de l'élément de langage, elle est concrète : 1700 km de frontières bâties au sein de l'Union européenne depuis 2014 ; 27 278 décès depuis 2016, cela malgré la baisse significative d'arrivée, plus d'1,8 millions de réfugié·e·s en Turquie depuis la signature des accords avec l'Union européenne en 2016, entre autres.



Frontière entre l'Autriche et la Hongrie © Vincenzo, 2012.



Frontière entre la Hongrie et la Serbie © Kemelen, 2016.

² Pour reprendre les mots de l'ancienne Ministre de l'Intérieur du Royaume-Uni, Theresa May.

Si l'hospitalité se questionne donc aujourd'hui dans un climat politique d'inhospitalité affirmé, l'état de l'art montre que ses premières sollicitation et théorisation ont elles aussi éclos en réaction à des politiques inhospitalières. Le concept d'hospitalité émerge notamment en France avec la question des sans-papiers dans la fin des années 90, comme le montre notamment les travaux de Derrida. En 2015, mais avant cela donc dès 1997, l'hospitalité est sollicitée comme concept-manifeste, c'est-à-dire que les chercheur-se-s clament le devoir presque civilisationnel d'hospitalité des pays européens. L'hospitalité serait un principe, en l'occurrence politique et juridique qu'il faudrait défendre. Les « citoyen [-ne-] s-chercheur [-se-] s » comme les nomme l'anthropologue Monique Sélim (1997) alors s'engage en publiant, de la même manière que des centaines de milliers de citoyen-ne-s manifestant leur solidarité en offrant un hébergement, distribuant de la nourriture voire mènent des sauvetages en mer.

Pourtant en voulant défendre l'hospitalité comme principe universel et ancestral, cet élan du monde académique se teint de références au lointain, que celui-ci soit temporel et/ou spatial. S'inspirant de textes de l'antiquité gréco-romaine, de la mythologie grecque, de textes philosophiques – comme le traité de l'hospitalité de Kant (1795) – anthropologiques sur des sociétés lointaines ou religieux, il tend à s'éloigner d'une critique de l'hospitalité au présent, qui ne serait pas un « principe », mais bien un ensemble composé de dispositifs tangibles, concrets : d'architectures. Or, l'inhospitalité particulièrement lisible aux frontières s'imisce aussi dans les procédures, dans les espaces de réception. En promouvant l'hospitalité sans s'attaquer à ce qui produit matériellement l'inhospitalité, la recherche en sciences sociales tend à se décentrer de la question du droit : or, l'hospitalité ne réfère pas à une question morale selon laquelle il faudrait ou non accueillir, mais se pense davantage vis-à-vis du respect des traités internationaux et des droits de l'Homme notamment.

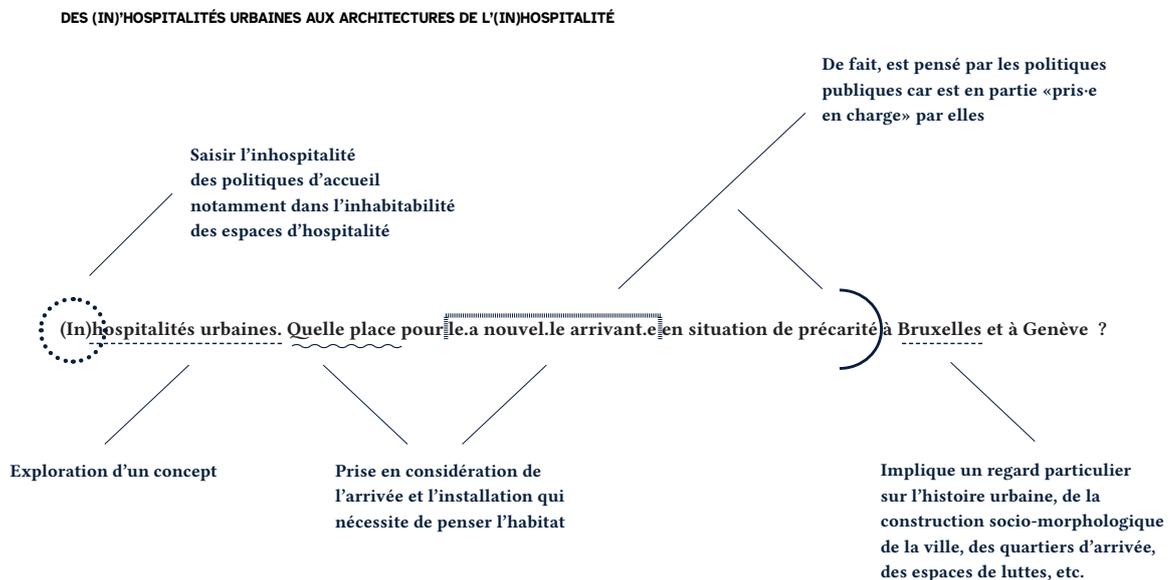
Problématique et méthode



Le Grand Hospice de Bruxelles © Trossat, 2023.

Pourtant, une histoire « matérielle » de l'hospitalité existe : en effet, « à l'origine, l'hospitalité n'est pas une qualité, mais un lieu » (Villeminot, 2008). La *xenia* grecque s'est construite par le *xenodochium* désignant « un lieu pour étranger-e-s, une auberge ». Des *xenodochias* médiévaux découleront l'hôpital, l'hospice ou encore

l'hostellerie : d'où viennent les infrastructures publiques de soin et d'hébergement contemporains. L'hospitalité est ainsi architecturale et urbaine. De plus, la mission des premiers hôpitaux était principalement d'héberger les voyageurs-se-s pauvres (Leroy & Deroover, 2007), l'histoire de l'hospitalité se lie à la figure de l'enquête à savoir le-a nouvel-le arrivant-e en situation de précarité. L'enquête, cependant, s'intéresse au temps long, et donc à l'habitat. Elle vise plus largement à documenter les espaces qui permettent (ou empêchent) à l'hôte — ici le-a nouvel-le arrivant-e — de se libérer de sa place d'hôte pour devenir un-e habitant-e, un-e citoyen-ne, un-e collègue, un-e voisin-e, un-e ami-e, entre autres. En ce sens, je parle d'architecture pour désigner une traduction historique et matérielle des politiques d'(in)hospitalité. Toutefois, l'architecture désigne aussi une discipline : un moyen d'action donc, comme une expertise sur l'espace, l'habiter et l'habitable



Pour interroger ces architectures, je développe une méthode entre architecture et sociologie. Une attention particulière est portée aux enjeux éthiques et à la vulnérabilité du public. D'abord, j'ai fait la rencontre et suivi le parcours de 27 nouveaux-elles arrivant-e-s; puis, pour saisir l'architecture et la matérialité des politiques d'accueil, j'ai engagé une ethnographie urbaine pluriforme (rencontre d'acteur-ric-e-s de l'hospitalité, la visite de lieux, la participation à des événements socio-culturels, à une recherche-action, bénévolat et suivi des médias et réseaux). Plus généralement, je me suis positionnée comme « citoyenne-chercheuse » et ai porté attention à « ne pas nuire ». J'ai aussi cherché en « habitant » et participé à visibiliser les enjeux du terrain sur place. Enfin, cette thèse se veut aussi être une archive du présent.

ENQUÊTE ET RÉSULTATS³

L'enquête s'oriente en quatre axes, qui donnent lieu aux quatre chapitres d'analyse de la thèse. Bien que je parle d'architectures de l'(in) hospitalité, l'enquête ne porte pas sur des formes ou typologies architecturales spécifiques. Elle propose davantage de documenter des phénomènes sociospatiaux dominants, reflétant le concept d'(in) hospitalité urbaine et rendant compte de la diversité des situations d'(in) hospitalité rencontrées par les nouveaux-elles arrivant-e-s. La thèse s'attache particulièrement à problématiser l'(in) hospitalité autour de l'(in) habitabilité des espaces d'accueil. Elle s'intéresse au rôle de l'habitat, de l'abri et du refuge dans le parcours d'arrivée autant qu'à montrer les limites d'une lecture de l'hospitalité qui se ferait seulement au prisme de l'hébergement. Elle explore, en ce sens notamment, ce que l'espace public urbain permet à l'hospitalité, tant dans l'expression que dans la revendication de droits.

³ Résumé les chapitres 3, 4, 5, 6.

Le sans-abrisme migrant : de la « crise » à l'« institutionnalisation »



Le camp du Parc Maximilien en 2015 © Commission européenne.

Depuis quelques années, des camps se forment et se déforment dans la capitale belge. Les « crises » s'enchaînent et, au fil de celles-ci, le « sans-abrisme migrant » semble s'être normalisé. Cette forme résulte en réalité de politiques de non-accueil devant une diversité de publics désirant demander l'asile : en 2015, ce sont les Syrien-ne-s qui ne trouvent pas refuge et forment alors le premier camp du Parc Maximilien ; en 2017, faisant suite au démantèlement de la Jungle de Calais, les « migrant-e-s en transit⁴ » de la nouvelle occupation du Parc Maximilien viennent d'Afrique de l'Est ; en 2020, plus aucun hébergement n'est prévu pour les personnes dublinées en demande d'asile et l'office des étrangers ferme au premier confinement ; en octobre 2021, ce sont des demandeur-se-s d'asile afghan-e-s — des jeunes hommes principalement — qui sont mis-es à la rue. Le phénomène s'amplifie quelques mois plus tard, en mars 2022, suite aux dispositifs déployés pour les Ukrainien-ne-s impactant les autres demandeur-se-s d'asile. Les politiques de non-accueil ne touchent alors plus seulement les hommes isolés, mais les familles et les mineur-e-s non accompagné-e-s. Fin 2023, on décompte plus de 3 000 demandeur-se-s d'asile sans centre.

Parallèlement à ces crises, de nouveaux dispositifs vont naître aux côtés de ceux existants (Samu Social, la Croix-Rouge) : c'est notamment le cas de la « Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés », plateforme née du camp de 2015 qui s'institutionnalise dès 2017. Organisant d'abord l'hébergement privé citoyen à l'échelle nationale, elle va petit à petit proposer des hébergements d'urgence collectifs. Ces dispositifs tentant de répondre au besoin de ceux délaissé-e-s par l'État rendent pourtant compte d'une très faible habitabilité : fonctionnant sur des financements courts, des lieux prêtés et, bien souvent, le travail gratuit de bénévoles, l'hospitalité proposée est minimum, temporaire, d'urgence. Ce sont des espaces où l'on ne demeure pas, où il n'y a pas de répit,

⁴ Les « migrant-e-s en transit » désignent des personnes venues en Belgique pour passer au Royaume-Uni. La plupart du temps, celles-ci sont « dubliné-e-s » et parfois « débouté-e-s », autrement dit, leurs empreintes ont été enregistrées dans un pays tiers (parfois les autorités locales les y ont obligées) et elles y ont parfois déjà fait une demande d'asile qui a été refusée. Celles-ci sont en transit vers le Royaume-Uni car si elles se présentent en Belgique (ou un autre pays voisin), elles ont de grandes chances d'être déportées vers ce premier pays, sans qu'aucun droit ne leur soit réellement réouvert. Le Royaume-Uni étant signataire, mais non appliquant de Dublin, elles s'y rendent notamment parce que cette pratique de déportation n'est y pas déployée : les demandeur-se-s d'asile dubliné-e-s et débouté-e-s accèdent sans difficulté à la procédure d'asile.



«La Porte d'Ulysse», centre d'hébergement pour hommes © Trossat, 2019.

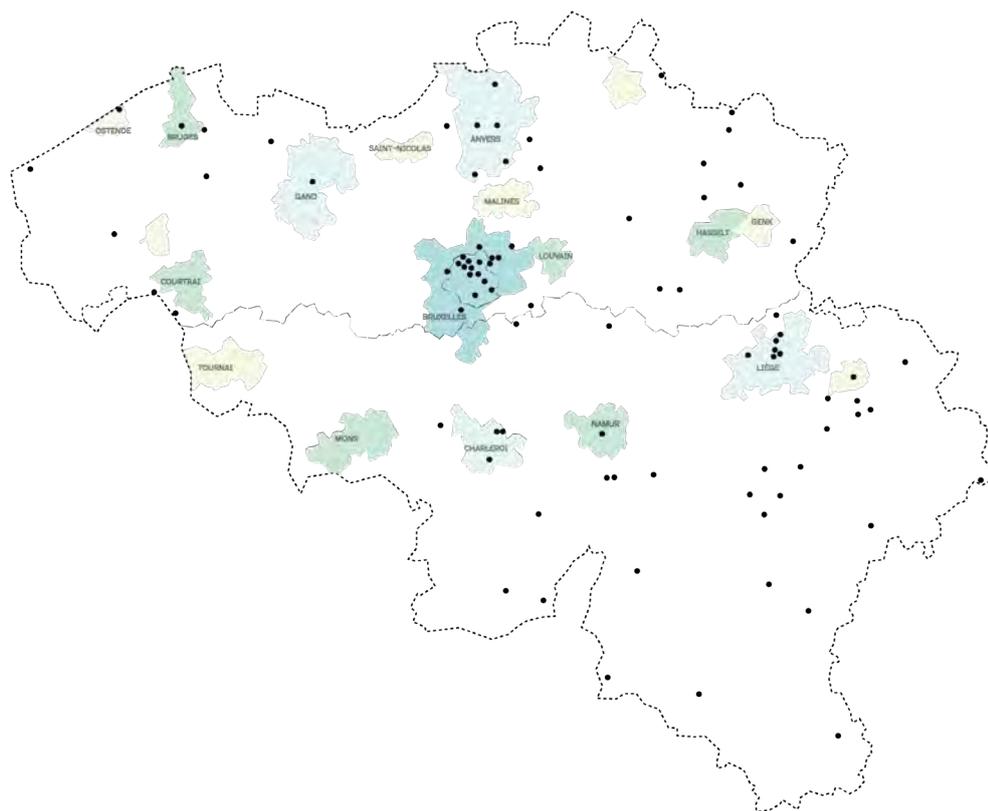
de confort, d'intimité; des espaces qui n'ouvrent pas ni sur un «chez-soi», ni sur une possible installation : les règles sont strictes et les possibilités de créer des liens y sont extrêmement limitées. De plus, les autorités et les institutions de l'asile semblent s'appuyer sur ces infrastructures plutôt que d'offrir de réelles réponses structurelles. Aujourd'hui, le réseau est ainsi saturé, il faudrait attendre 50 jours pour obtenir une place pour seulement un mois.

Cette première forme révèle la volonté d'héberger plutôt que loger. Elle met en avant une pensée de l'hospitalité sur le registre de «la crise» qui précarise plus que ne répond pas aux enjeux de l'installation.

Relégation et enfermement des demandeur-se-s d'asile

Une fois que le-a demandeur-se d'asile a enregistré sa demande et que les autorités de l'asile lui affectent un centre, iel rencontre alors de nouvelles épreuves. Les centres d'accueil sont en effet majoritairement situés à l'extérieur des grandes villes en Belgique : après la mise «hors-lieu» (Agier, 2008 ; Delory-Momberger & Schaller, 2011) par l'absence d'hébergement, les nouveaux-elles arrivant-e-s sont mis-e-s «hors-ville». 83 % des centres se trouvent dans des zones périurbaines ou rurales, très éloignées du centre-ville ou très mal connectées. S'ils sont peu accessibles par les transports en commun, la mobilité des demandeur-se-s d'asile est aussi restreinte par les règles strictes concernant les horaires (une arrivée tardive prive de repas voire d'un hébergement) et au peu de ressources qui leur sont allouées pour pouvoir financer leurs déplacements : ceux-ci recevant seulement 7,4 € par semaine seulement en 2019 (8,5 € en 2023).

Le sentiment d'isolement et d'enfermement est accentué par un temps d'attente : la procédure dure entre 6 mois et 4 ans, un temps n'est pas mis à profit comme temps d'installation, de socialisation ou d'insertion professionnelle. Au contraire, la relégation géographique des demandeur-se-s d'asile révèle un dispositif de dissuasion qui a davantage pour but d'isoler, de contraindre, de contrôler voire de tester le-a demandeur-se d'asile. L'inhabitabilité des centres est multiple et se révèle également par les lieux choisis : outre l'usage d'un patrimoine bâti existant tel

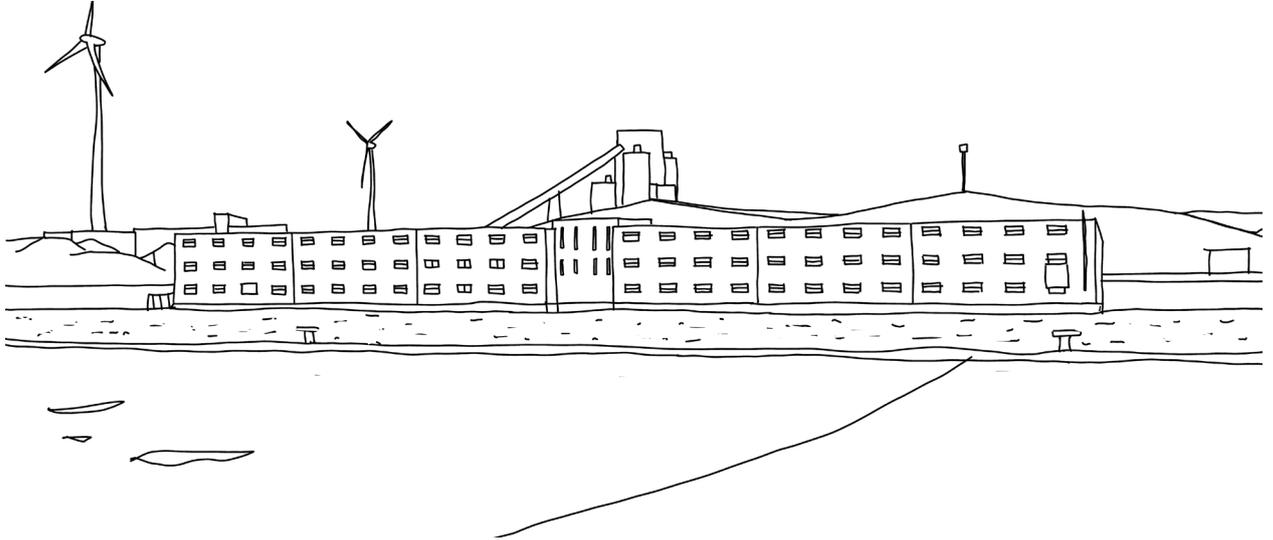


Carte des centres d'accueil de demandeur-se-s d'asile (données Fedasil, 2023) et agglomérations belges © Trossat, 2023.

que d'anciennes casernes militaires qui justifie partiellement l'éloignement, les autorités de l'asile réquisitionnent des campings et développent des modèles de « centre en containers », qu'elles installent par exemple dans des zones industrielles. De plus, ces choix politiques ne se justifient pas par leur coût : la ségrégation spatiale et raciale sert de larges intérêts économiques, notamment par la privatisation de ces services, de même que l'autonomie des demandeur-se-s d'asile permise en Belgique (car iels peuvent travailler) n'est pas encouragée.



Centre Croix-Rouge «Visages du Monde» situé à 3h en train de Bruxelles où ont résidé Dagim & Kaleb © Trossat, 2019.



Centre de demandeur-se-s d'asile en containers dans la zone industrielle et portuaire de Gand © Trossat, 2023.

Les centres d'accueil se transforment en « habitats inhabitables », un habitat contraint où l'inhabitabilité se déploie dans un climat, une ambiance : ici rendue carcérale par l'attente indéfinie et aléatoire, le climat de suspicion et de surveillance, le manque de liens avec l'extérieur.

Habiter sans-papiers ou l'architecture (non —) ordinaire de l'hospitalité



Vue de chez Arman © Trossat, 2019.



Vue de chez Melissa & Gabriela © Trossat, 2020.

Tou-te-s les nouveaux-elles arrivant-e-s n'ont pour autant pas à faire à ces formes d'hospitalité institutionnelle. Beaucoup se débrouillent par elleux-mêmes, configurent leurs abris, et le font en demeurant dans l'espace urbain. L'hospitalité urbaine peut s'entendre alors comme la possibilité de prendre place bien que sans-papiers⁵. Estimé-e-s entre 50 000 et 112 000 à Bruxelles, les sans-papiers constituent entre 4 et 8,5 % de la population bruxelloise. Visitant certains lieux de vie, documentant les parcours résidentiels et les conditions de vie, je me suis intéressée à l'histoire sociomorphologique de la ville et à ce qui faisait de Bruxelles une ville singulière. D'apparence ordinaire, l'habitat sans-papiers à Bruxelles contrarie l'analyse selon laquelle les publics arrivants viendraient à la ville dans des espaces nécessairement marginalisés, relégués et/ou enclavés, les fameux *slums* (bidonvilles, taudis) ou *ghettos*.

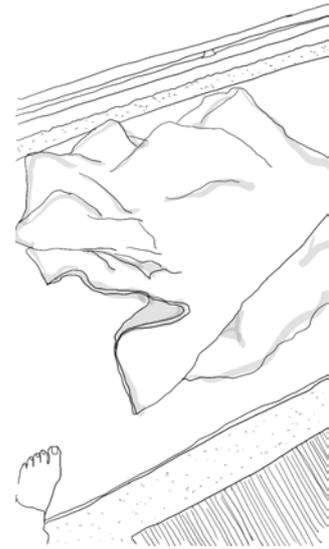
⁵ J'entends par là qui s'installe comme sans-papier, parce qu'ils ne peuvent accéder à un statut ou ont déjà été refusé-e-s.



Amadou dormant dans une cuisine
© Trossat à partir d'Amadou, 2018



Fouad habitant dans le sous-sol qu'il rénove
© Trossat à partir de Fouad, 2020



Tarek dormant dans le coin d'un salon
© Trossat à partir de Tarek, 2021

En effet, Bruxelles s'est historiquement construite avec des quartiers populaires, ouvriers ou d'arrivée, en son centre. Aujourd'hui, l'habitat est bien souvent insalubre, petit, partagé, il a lieu dans des endroits souvent impropres à l'habitation tels que des caves ou des greniers, mais il aussi très souvent ordinaire et central. L'inhabitabilité se formalise autrement : par l'instabilité du lieu de vie et l'exposition aux violences résultant de l'absence de statut. Ce sont souvent des cohabitations non choisies et les expulsions sont récurrentes. De plus, l'enquête révèle que le mouvement squat bruxellois, souvent pensé comme alternative à ces formes d'abus, regorge aussi son lot de violences : des violences symboliques, des expulsions ou de l'abandon de public plus vulnérable.



L'Église Saint-Jean-Baptiste au Béguinage © Trossat, 2021.

Face à cette analyse, l'enquête sur l'habitabilité s'ouvre plus largement sur la quête de droit. Car si les luttes de sans-papiers se légitiment en se revendiquant « habitant·e·s », l'absence de droits présente une menace à la stabilité d'un chez-soi. En ce sens, je me suis intéressée aux architectures qui promouvaient, dans la ville, l'hospitalité d'une autre manière que l'habitat : des architectures qui visibilisaient les nouveaux·elles arrivant·e·s, leurs droits de prendre part et leurs revendications. J'analyse ainsi l'hospitalité de la ville aussi comme la capacité des villes à concevoir et rendre accessible des espaces visibilisant l'hospitalité : tel que l'église de Saint-Jean baptiste au Béguinage, symbole de la lutte sans-papiers en Belgique; le Parc Maximilien, qui accueillit deux camps, mais est surtout devenu au fil des ans un lieu repère, un lieu de rencontre et de rassemblement et le Petit-Château, le premier centre d'accueil de demandeur·se·s d'asile inscrivant — par sa position en cœur de ville — les fonctions de l'hospitalité dans la Cité.

Production de la ville inhospitalière



Tentative d'occupation du Grand Hospice par des collectifs de sans-papiers © Réquisitions solidaires, 2021.



Tiers-lieu d'artisan-e-s, d'artistes et de start-ups du Grand Hospice © Trossat, 2023.



Chantier du métro dans le quartier d'arrivée de Stalingrad © Trossat, 2023.

Ces différentes « architectures de l'hospitalité » sont cependant menacées. Aussi imparfaites et variées soient-elles — de l'hébergement d'urgence au lieu d'accueil de jour, au centre d'accueil de demandeur-se-s d'asile au squat, du quartier d'arrivée à l'architecture de l'hospitalité —, ces architectures sont ciblées par les politiques d'aménagement qui tendent à vouloir les déplacer et remplacer par d'autres fonctions. La volonté de faire de Bruxelles une ville attractive, *smart* et *safe* particulièrement à l'œuvre dans les politiques post-attentat de 2016 influe sur la possibilité de conserver les fonctions de l'hospitalité dans la ville-centre. De plus, l'exclusion de publics dits « indésirables » (Agier, 2008) (dont font partie les nouveaux-elles arrivant-e-s et les sans-abris) se normalise. Un squat est remplacé par des studios étudiants, des sans-papiers sont expulsé-e-s du Grand Hospice de Bruxelles, remplacé-e-s par un tiers lieu d'artisan-e-s, d'artistes et de start-ups, la municipalité souhaite le déménagement du Petit-Château pour bâtir sur le site des logements.... Ces architectures n'intègrent donc pas la programmation des projets urbains, mais le discours sur la « participation » ou la « ville durable » servent aussi de motifs pour leur transformation. Le Parc Maximilien fait en ce sens l'objet d'un grand projet de rénovation urbaine dans le but d'accueillir une ferme urbaine (se trouvant jusque-là sur un site proche) à l'endroit occupé par les nouveaux-elles arrivant-e-s.

CONCLUSIONS

L'hospitalité ne peut se comprendre par l'urgence comme ne se limite pas à l'habitat. Elle se confère dans une liberté de mouvement et dans la possibilité de l'établissement permise par l'acquisition de droits. L'architecture et la ville, en tant qu'espace bâti, ont un rôle à jouer dans l'hospitalité, mais aussi en tant que disciplines. Or, en l'état, les politiques d'hospitalité produisent des « habitats inhabitables » tandis que les politiques architecturales et urbaines menacent les « architectures de l'hospitalité ». Les deux concepts sous-jacents qui marquent l'enquête peuvent ainsi être définis. Le concept d'« habitat inhabitable » a pour vœu de donner un outil de lecture à l'« inhabitable » d'ordre institutionnel. Il décrit un habitat régulant les gestes et les mouvements, contraignant la liberté et la vie de ses résident·e·s, régi par une instance de pouvoir : un pouvoir présent, cherchant parfois la dissuasion par l'espace de vie ou un pouvoir absent, marquant l'abandon. À partir de nos divers terrains et des analyses présentées, je constate un habitat *inhabitable* pluriforme mais permanent. Certes, des « architectures de l'hospitalité » permettent en revanche d'ouvrir les définitions de l'hospitalité, mais demeurent fragiles.

L'hospitalité urbaine se pense à différentes échelle. Elle réside dans la capacité de la ville à faire place au débat, à la mobilisation, à la revendication ou simplement à la présence. Elle se démontre aussi au sein d'institutions faisant valoir le droit et d'espaces publics permettant de recueillir d'autres définitions ou expressions de ce même droit, notamment le « droit à la ville » (Lefebvre, 1968) ou le « droit d'habiter », que je propose. Mais elle réside également dans la préservation de cette pluralité et dans la non-menace des espaces qui la confèrent : reconnaître l'hospitalité dans ses formes multiples et inattendues, considérer les écologies créées, les communautés bâties... ménager les espaces donc, peut-être même plus que d'« aménager ».

BIBLIOGRAPHIE

- Agier, M. (2008). *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*. Flammarion.
- Delory-Momberger, C. & Schaller, J. (2011). Habiter en étranger: Lieux mouvements frontières. *Le sujet dans la cité*, 2, 49-53. <https://doi.org/10.3917/lstdc.002.0049>
- Kant, E. (1795). *Vers la paix perpétuelle*. Mille et une nuits.
- Lendaro, A., Rodier C. & Vertongen Y. (dir.). (2019). *La crise de l'accueil. Frontières, droits, résistances*. La Découverte.
- Lefebvre, H. (1968). *Le droit à la ville*. Anthropos.
- Leroy, F. & Deroover, J. (2007). L'évolution des institutions hospitalières bruxelloises et l'individualisation progressive des services d'obstétrique. *Histoire de la médecine*, 28 (1), 1-67.
- Stavo-Debaugue, J. (2018). The qualities of hospitality and the concept of "inclusive city". Dans M. Berger, L. Cartier, B. Moritz & M. Ranzato (dir.). *Designing Urban Inclusion* (p.165-175). Metrolab Series.
- Sélim M. (1997). Fassin, D. Morice, A & Quiminal, C. (dir.). Les lois de l'inhospitalité : les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers, Paris, la Découverte, 1997 [compte-rendu]. *L'Homme et la société*, 126, 145-146.
- Villeminot, V. (2008). L'hospitalité. *Études*, 4 (408), 519.